L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1310 - VENDREDI 20 FÉVRIER 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Agriculture durable

Les sols en mode majeur



Les sols sont au cœur de tous les enjeux : agronomiques, économiques, alimentaires, environnementaux, politiques, stratégiques... Alors que 2015 est proclamée « Année internationale des sols », ils n'ont jamais été aussi menacés, mais la Recherche va de découverte en découverte sur ce formidable réservoir de biodiversité. Pour les préserver et utiliser au mieux leur potentiel, la communauté internationale comme l'Europe et la France, incitent à un usage mieux raisonné, plus protecteur. La durabilité et l'efficacité économique des systèmes de productions en dépendent. Dans ce contexte, l'APAD (Association pour la promotion d'une agriculture durable), qui milite pour une agriculture de conservation des sols, entend jouer sa carte. C'est ce qu'elle a entrepris, lors de son assemblée générale nationale, qui s'est déroulée le 13 février dernier à Dijon. *Page 16.*

Encart: Mongin assurances (sur certains cantons de l'Yonne)

Côte d'Or

› Jeunes agriculteurs

Nourrir ou construire, il faut choisir



Nièvre

› Vente du Marault au Conseil général

Le président du Herd Book Charolais, réagit



Yonne

› FDSEA 89

Les parlementaires à l'école de la Pac







Sommaire

Côte d'Or
04 • Jeunes agriculteurs: Nourrir ou construire, il faut choisir
05 • Parc national: C'était chaud à Chaumont
06 • Vente de Créancey: Focalisés sur leurs idéaux
07 • Salon de l'agriculture: La Côte d'Or à 100% sur le SIA
08 • Agriculture biologique: Techniquement exigeant

Nièvre
09 • Salon de l'agriculture: La Nièvre en goguette à Paris
10 • Vente du Marault au Conseil général: Michel Baudot, président du Herd Book Charolais, réagit
11 • Syndicalisme: «1/20 ! C'est sûr, le ministre redoublera en fin d'année»

Yonne
12 • FDSEA 89: Les parlementaires à l'école de la Pac
13 • Élevage: Un robot bienvenu
14 • Sia 2015: Ici, c'est l'Yonne !

Bourgogne et ailleurs
16 • Agriculture de conservation des sols: L'APAD en première ligne
17 • Viande bovine en restauration collective: Promouvoir l'approvisionnement local
18 • Ils ont manifesté le 17 février à Dijon: Les bio demandent des comptes à la Région
19 • Liste des élus titulaires de la MSA Bourgogne

Filières
20 • Cultures Tournesol: Les enseignements de 2014 pour la prochaine campagne

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA

Un salon positif de l'agriculture

Dans quelques jours, la traditionnelle plus grande ferme de France va ouvrir ses portes. Dans quelques jours, près de 700 000 visiteurs vont se déplacer pour voir ce que l'agriculture fait de beau, de neuf et de bon. Dans quelques jours les hommes et femmes politiques viendront écouter à défaut d'entendre l'ensemble des revendications des paysans français.

Ne nous trompons pas, l'ambiance dans les campagnes n'est pas la meilleure possible. Mais ne nous trompons pas, nous avons un devoir : donner des raisons d'espérer à travers notre syndicalisme de solutions. Nous allons rencontrer de nombreux français et nous leur expliquerons que si l'agriculture est à leur service, il ne faut pas qu'ils oublient d'en reconnaître les bienfaits.


Photo: Actuagri

Aux politiques, nous dirons qu'il est temps de nous redonner de la liberté, pas seulement pour produire, mais aussi pour créer, innover, entreprendre et investir. A nos collègues agriculteurs, nous dirons qu'ensemble nous pouvons beaucoup. Solidaires, responsables et courageux, nous avons à cœur de construire des ponts plutôt que des murs, des évolutions plutôt que des inerties, des convergences plutôt que des divergences.

Ce salon est une chance. Ne laissons pas les pessimistes prendre son énergie. Dans nos mots, dans nos propos, dans nos gestes, nous avons l'obligation de dire que l'agriculture est une chance pour la France, pour nos territoires ruraux, pour toute la France.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'ODASEA. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Saône et Loire Projet d'installation en société : l'accompagnement humain, parce que travailler à plusieurs, ça s'organise aussi !

La réussite d'un groupe passe par la qualité des relations entre les personnes. L'installation d'un nouvel associé est l'occasion de clarifier les rôles de chacun, d'organiser le fonctionnement quotidien du groupe. Dans votre projet, vous pensez toujours à discuter des éléments techniques, économiques, juridiques et financiers. L'élément humain est aussi incontournable. Le projet professionnel est au service de l'épanouissement des personnes. Sollicitez les services d'une spécialiste des relations humaines. Un premier rendez-vous vous permettra de vérifier l'intérêt de cette démarche et d'aller plus loin ou non selon vos souhaits (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Danielle Guilbaud (Chambre d'Agriculture) au 03.85.29.56.94.

Yonne La retraite ça se prépare

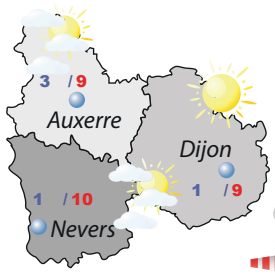
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 20 février au 1er mars

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 20 Février

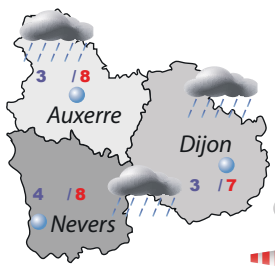


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages de beau temps.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

Ste Aimée
Soleil : 07:44 - 18:17
Lune : 08:18 - 20:36

Samedi 21 Février

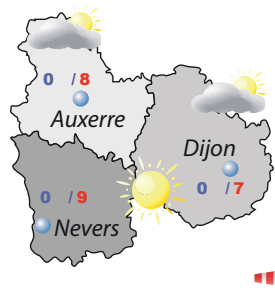


Pluvieux
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Nord-Ouest 50 km/h

St Damien
Soleil : 07:42 - 18:18
Lune : 08:51 - 21:53

Dimanche 22 Février



Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Isabelle
Soleil : 07:40 - 18:20
Lune : 09:25 - 23:08

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Février :
De faibles précipitations pour lundi. Des éclaircies sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 40 km/h
T° mini. : 1 à 9 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 26 Février au Dimanche 1er Mars :
De nombreuses averses sont attendues.
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 1 à 7 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clin d'œil



Salon de l'agriculture

La Bourgogne s'expose à Paris

Comme chaque année, le stand de la Bourgogne sur le Salon de l'agriculture à Paris met à la disposition des départements un espace de communication grand public important. Cette année, la région accueillera aussi la Franche-Comté pour sa journée du mercredi 25 février.



La Bourgogne au salon c'est chaque année un grand espace dédié aux produits régionaux, aux découvertes touristiques et culturelles des quatre départements de Bourgogne ...

La Bourgogne au Salon de l'agriculture, c'est comme chaque année, un espace et des jours dédiés aux départements de Bourgogne et une journée organisée par le Conseil régional, le mercredi 25 février. Cette année, la Bourgogne s'associe à la Franche-Comté pour une journée commune, première illustration de la complémentarité des productions agricoles des deux territoires. Ce 25 février verra donc symboliquement les représentants régionaux des interprofessions échanger leurs spécialités (vins et fromages) et à 14h30, le maître restaurateur du *«Moulin des écorces»* à Dole, réaliser des recettes à partir des produits des deux régions. De 15h à 19h, c'est *«Bienvenue à la ferme»* qui prendra le relais, avec des jeux autour des céréales, des oeufs et bien d'autres découvertes de la ferme.

9 jours d'animations sur l'espace régional

Chaque jour voit un département mis à l'honneur sur un rythme soutenu de démonstrations culinaires, de dégustations en présence des producteurs, d'animations culturelles et musicales et de promotion de l'offre touristique. Les visiteurs pourront notamment profiter d'un bar à vin, avec vente au verre, découvrir des séjours ou escapades en Bourgogne et acheter des produits fermiers, dans deux boutiques animées par les producteurs.
Emblématiques de la Bourgogne, les escargots auront aussi leur espace au Bistrot d'Epoisses ou vins et escargots pourront être dégustés sur place ou emportés, pour profiter à la maison des senteurs fruitées de la tradition bourguignonne.

Samedi 21 février et mardi 24 février : 100% Côte d'Or avec le Conseil général

Le tourisme vert est à l'honneur au travers de son offre d'hébergement, de restauration et de loisirs nature. Des ateliers, des animations, des dégustations... émailleront ces deux journées.

Dimanche 22 février et lundi 23 février : Rendez-vous en Saône et Loire

Les sept AOP gourmandes seront là pour faire vivre l'adage : «Mangez bon, mangez, sain, mangez saône et loirien !» Avec un voyage dans le temps et l'histoire, à la découverte de notre patrimoine commun mis à jour à Bibracte, sur le Mont Beuvray.

Jeudi 26 février et dimanche 1er mars : l'Yonne, toute la force de la Bourgogne à 1h de Paris !

Lancement du site internet *«Mettez l'Yonne dans votre assiette»* grâce aux produits icaunais livrés à Paris. Là encore, animations musicales, démonstrations culinaires et découvertes touristiques vont faire le buzz.

Vendredi 27 février et samedi 28 février : la Nièvre, la passion du terroir

Dégustations et ateliers culinaires avec les Toques nivernaises et animations artisanales vont alterner sur ce stand, qui permettra aux visiteurs de *«Visiter la Nièvre autrement»*, à l'aide de démonstrations numériques. La Nièvre sera aussi présente sur le Village charolais pour valoriser la filière charolaise.

Le charolais en majesté à Paris

Que ce soit au Village charolais (Hall 1) où sur le Bistrot charolais, la plus grande race bouchère de France entend bien rallier le salon à sa couleur. A admirer, à déguster, à découvrir et à apprécier pour ses nombreux atouts, la charolaise s'expose sur le grand ring le 26 février de 13h à 16h, pour le concours général agricole charolais.
Autre représentant qui en impose, le cheval Trait de l'Auxois sera présent aux côtés de la filière Cheval de Bourgogne, dans le hall 7 et en concours le 25 février à 10h30.
Pour les palais aiguisés, le *«Bistrot charolais»* proposera un large choix de plats bourguignons, avec un hommage clin-d'oeil aux produits-francomtois.

En bref

SIA La FNSEA reçue par le gouvernement juste avant le Salon de l'agriculture

Une délégation emmenée par le président de la FNSEA Xavier Beulin sera reçue, le 17 février, par Manuel Valls, quelques jours avant le début du Salon de l'agriculture, le 21 février. Le Premier ministre sera entouré des ministres de l'Écologie, de l'Agriculture, de l'Économie, du Travail et de l'Enseignement, ainsi que de la députée missionnée sur les contrôles en exploitations agricoles. Le syndicat explique, dans un communiqué du 16 février, qu'il abordera les sujets suivants: «allègement des contrôles Pac, relations commerciales avec la distribution, assouplissements du compte pénibilité, valorisation du produire et manger Français, notamment dans la restauration collective, entretien des cours d'eau...».

TV Campagnes Tv et Agreen Start Up au SIA

Comme chaque année, Campagnes TV sera présente sur le SIA avec un plateau de 200 m2, 18 heures de directs et 30 heures d'émission au total. Nouveauté cette année, Campagnes TV accueillera, le 22 février de 13 heures à 16 heures, la présentation des résultats des travaux d'Agreen Start up (un partenariat entre le Secrétariat d'État au numérique et la chaîne pour faire émerger des technologies et des projets innovants dans le domaine de l'agriculture), suivie de la remise des prix de ce concours.
Campagnes TV est disponible 7j/7, 24h/24 sur les cablo-opérateurs Numericable (85), Free (92), Orange (112), SFR (212), Bouygues (204 et 377 en HD), CanalSat ADSL (79 et 545 en HD). Campagnes TV dispose aussi de partenariats avec Public Sénat d'une part et avec les Chambres d'agriculture autour de l'émission Terre d'Infos d'autre part.

Statistique Le nombre de chefs d'exploitation baisse mais de façon modérée

473 900 chefs d'exploitation ou entreprises agricoles ont cotisé à la MSA en 2014, soit une baisse de 1 % par rapport à 2013, annoncent les statistiques de la Mutualité sociale agricole (MSA) parues le 17 février. *«Cette baisse identique à celle de l'an passée (-1,1%) s'inscrit dans la tendance observée depuis 2005».* Selon la MSA, la baisse démographique affecte davantage les secteurs d'activité traditionnelle de l'agriculture, comme l'élevage qu'il soit à vocation laitière ou viande (-2,1 % pour le lait, -0,9 % pour la viande), et les cultures spécialisées (-1,2 %). Les effectifs dans les secteurs *«grandes cultures céréalières et industrielles »*, *«viticulture»*, *«élevage hors-sol»* et *«polyculture-élevage»* sont stables. De plus, le taux de remplacement des départs des chefs d'exploitation est de 80,4 % (19 848 entrées pour 24 678 sorties) pour 2014 alors qu'il était de 76,8 % en 2013.

Porcs La FNP demande des reports d'annuités et de cotisations sociales

Le président de la Fédération nationale porcine (FNP) Paul Auffray, reçu par le ministre de l'Agriculture le 17 février, a plaidé pour que les éleveurs de porcs, mis en difficulté par l'embargo russe décrété en février 2014, puissent bénéficier de reports d'annuités avec une prise en charge des frais financiers par les pouvoirs publics. *«Nous préférons cette solution aux prêts à court terme. Le ministre s'est engagé à recontacter les banquiers à ce sujet»*, explique-t-il. La FNP demande également à ce que les éleveurs puissent bénéficier de demandes d'exonérations ou de reports de cotisations sociales, examinées au niveau départemental. Au niveau européen, la FNP confie que le ministre se serait montré optimiste quant à la mise en place prochaine de mesures de stockage. *«De plus en plus de pays y sont favorables, mais on ne rêve plus, on attend de voir»*, explique Paul Auffray, qui estime qu'une exploitation porcine *«de taille moyenne»* perd actuellement 10 000 euros par mois.



Jeunes agriculteurs

Nourrir ou construire, il faut choisir

Les JA21 se sont penchés sur la problématique du foncier lors de leur assemblée générale jeudi 12 février.


Tracteurs et chargeurs n'ont pas la même vocation : ils se disputent pourtant les mêmes terres.

Plus de 220 hectares de terres agricoles disparaissent chaque jour en France. L'Hexagone a vu sa surface diminuer de 20% en 50 ans. *«La Côte d'Or n'est malheureusement pas épargnée et ce phénomène emporte nos filières»* déplore le président des JA François-Xavier Lévêque. L'assemblée générale du syndicat, qui s'est tenue la semaine dernière à Salives dans le canton de Grancey-le-Château, s'est justement intéressée à cette problématique. *«L'agriculture doit arrêter de subir sans rien avoir en retour»* clame le président, qui ouvre aussitôt les débats autour d'une table ronde intitulée *«Nourrir ou construire, il faut choisir»*.

Le Scot en a conscience

Pierre Pribetich, vice-président du Grand Dijon, en charge de l'urbanisme, évoque d'emblée une *«réelle problématique»* : *«Le nombre de personnes par logement est passé de 3 à 1,8 depuis 1960 et cela a engendré une extension des villes. Aujourd'hui, 130 hectares de terres sont concernés chaque année autour de Dijon, et 78% sont issus de l'agriculture. Dans le même temps, sachez qu'une ville se doit de maintenir son nombre d'habitants pour ne pas rentrer dans un cycle destructeur...»* Pour Pierre Pribetich, la question *«ne se pose pas entre nourrir et construire»*: *«pour vivre, il faut avant tout se nourrir, nous le savons bien évidemment... Dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (Scot), nous partons du principe que nous ne pouvons plus nous étendre. Pour y arriver, il faut imposer, dans les villes, la notion de densité à l'hectare. Mais ça, les Dijonnais ne veulent pas en entendre parler»*. Pour l'adjoint du maire de la cité des Ducs, la préservation des terres agricoles passe inévitablement par le *«réinvestissement des centre habités et la fin du modèle tant rêvé de la grande maison individuelle»*. Jean Cavaillès, chercheur à l'Inra, modifie quelque peu le thème de cette table ronde: *«La problématique serait plutôt -nourrir ou créer des emplois ?- Je m'explique : aujourd'hui, il faut 720 m² pour créer un emploi et 320 m² pour loger une personne. Depuis 1982, le nombre d'emplois a augmenté de 36% et celui du nombre d'habitants de 18%... L'essentiel des terres qui quittent l'agriculture se destine essentiellement à la création d'entreprises. Dès lors que nous aurons une reprise économique, où voudra t-on créer des emplois? C'est ma principale interrogation»*.

Offre de services de la Chambre

Vincent Lavier, au nom de la Chambre d'agriculture, souhaite engager un travail en amont avec les communes : *«Nous proposons une offre de services qui leur explique les enjeux du monde agricole. L'objectif est d'appréhender au mieux les projets urbains et satisfaire le plus grand nombre. De plus en plus de communes nous contactent, c'est encourageant»*. Le président aborde la notion de compensation financière souhaitée par François-Xavier Lévêque: *«la perte de terres diminue la capacité à générer de la richesse économique. Trouver une compensation en portant des projets agricoles collectifs serait un juste retour des choses. Quelques départements ont déjà validé ce principe avec une compensation comprise entre 0,5€ et 1€ du m² consommé. Cela peut représenter des sommes importantes. A ce titre, la loi d'Avenir vient de valider cette notion de compensation. Elle devrait se décliner au cours de l'année 2016, la Chambre d'agriculture travaillera fort logiquement sur le sujet»*. François-Xavier Lévêque cite en aparté un exemple déjà réalisé en Côte d'Or : *«ce qui a été fait dans la zone d'activité économique de Boulouze, dans le canton de Genlis, doit être réédité. Un bassin de rétention a été créé par la communauté de communes de la Plaine dijonnaise et l'Asa du Champaison, qui réunit huit exploitations, en est le gestionnaire. Cela va dans le bon sens»*.

Il faut faire vite

Pour Pierre Guez, président de Vitagora, il y a urgence : *«Il n'y aura plus d'agriculture dans la Plaine de Dijon dans 20 ans si l'urbanisation garde son rythme actuel. Les deux tiers de la population sont aujourd'hui concentrés sur un tiers du département: y a t-il la volonté et la possibilité de faire le contraire de ces 25 dernières années? Pour moi, c'est la question à se poser»*. Pierre Guez souhaite une réelle politique de développement du territoire, dans laquelle l'agriculture jouerait un rôle moteur : *«la réussite des exploitations passe par la valeur ajoutée et non par l'agrandissement. La recherche et développement est d'ailleurs fondamentale et le monde agricole doit s'y investir. Il faudrait se constituer un fond financier en prélevant, par exemple, un euro sur la tonne de blé. Il y aurait de beaux projets à réaliser»*.

AURÉLIEN GENEST


François-Xavier Lévêque, au centre, a accueilli Vincent Lavier, Pierre Guez, Pierre Pribetich et Jean Cavaillès autour d'une table ronde.

JA en deuil



Il aimait l'agriculture et son pays châtillonnais. Arnaud Chauve est décédé la semaine dernière à la suite d'un accident de la route. Ce grand passionné de l'élevage et de la race Blonde d'Aquitaine préparait le prochain Salon de l'agriculture. Le taureau qu'il allait présenter allait faire l'objet d'un reportage dans notre journal. *«Vous allez voir, ce n'est pas un animal quelconque»* nous confiait t-il mercredi 12 février, quelques heures avant le drame. Son exploitation ne faisait pas partie du cœur du Parc national des forêts de Champagne Bourgogne, mais ce JA de 31 ans défendait bec et ongles les intérêts agricoles de son secteur. Il donnait sans compter. Ce Côte d'orien s'était d'ailleurs déplacé la veille de son accident à Chaumont pour l'assemblée générale du GIP. Plein de vie, intelligent, sportif au sein de son club de foot, entreprenant, souriant avec beaucoup d'humour, Arnaud avait beaucoup de classe et était très apprécié de tous. Il laisse un très grand vide derrière lui et surtout, beaucoup de tristesse.

▸Zoom sur...

Un rapport moral «piquant»

François-Xavier Lévêque n'y est pas allé de main-morte dans son discours. Les Politiques ont été sa principale cible : *«Nous avons besoin d'un soutien total de votre part, et pas seulement lors de vos campagnes électorales. Nous ne vous jugeons pas sur vos promesses mais sur vos actes. Vous ne devez pas avoir peur de défendre l'un des piliers économiques du département. Voir descendre du Ministère des textes de la Pac incompréhensibles pour nous agriculteurs et même pour la DDT, est tout simplement inacceptable. Veillez à ce qu'il n'y ait aucun contrôle sur ces changements de réglementation. Nous serons fermes sur ce point»*.
Le parc national des forêts de Champagne Bourgogne a bien entendu été abordé: *«nos revendications sont claires : nous ne voulons aucun hectare agricole dans le cœur de parc»* insiste le président, appuyé par l'ensemble des participants à cette assemblée avec notamment Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil général et le parlementaire Alain Houpert. Le secrétaire général JA Nicolas Bachelet a lui aussi été très ferme sur le sujet. Le rapport moral s'est terminé sur une note positive avec la présentation de la future fête départementale en juin à Dijon : *«si la salle est pleine aujourd'hui à Salives, c'est que les jeunes croient encore en leur avenir. Nous JA, sommes acteurs du territoire, nous respectons l'environnement et la terre qui est notre outil de travail. Il faut du bon sens paysan dans toutes les réflexions d'actualité. C'est pour cela que communiquons avec le grand public. Un grand week-end se prépare à Dijon et tous les partenaires seront les bienvenus»*.
Cet événement a été relayé en fin de réunion par Lucien Rocault, président de la Ferme de JAnne.

Parc national

C'était chaud à Chaumont

Le milieu agricole a été «*très mal reçu*» lors de l'assemblée générale du GIP des forêts de Champagne et Bourgogne.



Avenir agricole et rural

De nombreux Côte d'oriens s'étaient rendus en Haute-Marne mercredi 11 février. Leurs revendications restaient inchangées : voir disparaître leurs terres agricoles du cœur du parc.

Le Groupement d'intérêt public (GIP) du Parc national des forêts de Champagne Bourgogne a validé son dossier de prise en considération la semaine dernière. Le document sera donc transmis aux instances nationales. Les agriculteurs le redoutaient et s'étaient déplacés à Chaumont pour rappeler leurs craintes de voir leur métier impacté par des mesures restrictives. Rien n'y a fait. La déception est de mise, surtout que des incidents se sont déroulés en amont de la réunion. Les forces de l'ordre sont même intervenues en utilisant du gaz lacrymogène. Thierry Ronot (FDSEA) se dit «*assommé et fou furieux*» : «*On nous a bâillonnés dans un coin, c'est inadmissible de charger des gens qui viennent voter. Ils continuent d'avancer sans tenir compte des avis des agriculteurs et du monde économique dans son ensemble. Bonjour la démocratie et la liberté d'expression ! Ils ont lâché 1000 mètres autour de chaque village 23 heures avant cette assemblée générale : c'est se foutre de la gueule du monde. Dans un mail qu'ils nous ont envoyé le lendemain, ils évoquent, je cite, un processus démocratique qui aurait toujours prévalu dans leurs travaux. Ils s'en disent garants et assurent de leur volonté de dialogues et de concertation.... Ils n'ont vraiment pas peur de signer des chose comme ça. La FDSEA, les JA et la Chambre d'agriculture vont faire remonter tout cela à nos grand élus*». Pour Ghyslaine Verstraete (Chambre d'agriculture), on appelle cela une «*ambiance corsée*» : «*c'est tout simplement déplorable. Nous n'avons pas pu entrer immédiatement et nous avons bénéficié de gaz lacrymogènes au même titre que les manifestants. Plusieurs personnes n'étaient pas bien du tout, je pense notamment au maire de Châtillon. C'est une triste expérience pour nombre d'entre nous. Je trouve lamentable cette façon de gérer les choses. J'avais demandé un signe fort de la part du GIP mais ce qu'ils ont fait la veille de l'assemblée n'en est pas un. Il n'y a aucune volonté d'avancer de leur part. Ce que j'ai vécu a titre personnel est très difficile. Et quand je lis leur mail remerciant les personnes d'avoir voté, je ne sais plus quoi penser*». Le parc national des forêts de Champagne et Bourgogne doit être, en principe, créé en 2017. Sa charte définitive devrait être établie l'an prochain. Si des retombées économiques sont espérées pour les quelque 120 communes concernées, les agriculteurs et professionnels du bois craignent de forts impacts pour leurs métiers.

AURÉLIEN GENEST

Rappels de la FDSEA

Le premier projet de Parc National initié en 2009 concernait un projet de parc constitué exclusivement de forêts domaniales sur une superficie d'environ 20 000 ha qui fédérait et faisait consensus auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. Cette taille de projet était en cohérence avec les parcs que l'on trouve notamment en Allemagne et qui ont aujourd'hui fait leurs preuves. Malgré tout, en février 2014, le GIP a imposé un projet démesuré d'environ 75 000 ha qui engendre depuis menaces, insultes et divise les citoyens. Le GIP s'est félicité mi-décembre à l'issue de la consultation institutionnelle, d'obtenir une adhésion au projet à 75%. Une communication théâtrale et une manipulation des chiffres une nouvelle fois bien orchestrée. Car l'interprétation des résultats met aussi en évidence que seulement 38,4% des structures ont émis un «*oui franc*» sans recommandations et que surtout 50% des communes de Côte d'Or ont émis un avis défavorable. Durant la consultation institutionnelle, les structures consultées pouvaient émettre des recommandations afin de faire évoluer le projet. Le GIP s'étant même targué d'annoncer publiquement mi-décembre «*Il va nous falloir également répondre aux recommandations exprimées*» et «*Les recommandations données par les structures consultées vont alimenter le travail futur*». Lors du bureau du 18 décembre et du conseil d'administration du 13 janvier, le GIP a décidé de ne pas tenir compte des recommandations formulées, alors que ce sont 93 structures soit 37% qui souhaitaient faire évoluer le projet proposé. Un rapport du Conseil général de l'environnement et du Développement durable commandé par le Ministère de l'environnement datant de mai 2014, met en avant que sur les moyens financiers la situation apparaît difficile. En effet, la subvention annuelle aux Parc nationaux existants diminue depuis 2012. C'est pourquoi, la recherche d'autres sources de financement (mécénat, rémunération d'activités, autre contributions) doit être enclenchée. Les annonces aux communes de bénéficier de subventions de plusieurs milliers d'euros ne seraient-elles au final qu'un leurre de plus ? D'autant que le rapport précise «*qu'il serait dommageable de distraire des moyens affectés aux Parc Nationaux existants pour créer ce nouveau parc*» et que «*des points importants restent à traiter dont la définition du périmètre du cœur de ce parc, en tenant compte d'une appréciation réaliste des moyens qui pourront lui être consacrés*». Le GIP endort les citoyens en leur annonçant qu'ils vont eux-même écrire leurs futures règles pour la zone du cœur. Mais ces règles s'inscrivent dans un cadre national définissant la règlementation relative à la protection du milieu naturel, des travaux ou encore des activités. A titre d'exemple, dans les Cévennes ce sont 33 modalités d'application de la règlementation qui ont été définies, 30 dans les Pyrénées ou encore 32 dans les Calanques. Ce projet, liberticide, exorbitant et irrespectueux, va donc obligatoirement mettre à mal le concept de propriété privée. Ce sont 250 structures qui ont voté sur le sort de 59 communes qui seront concernées par la zone d'étude de cœur dans laquelle un régime transitoire règlementaire va s'appliquer dès 2015. Zone d'étude de laquelle découlera le futur cœur lui aussi obligatoirement règlementé. Et que dire du président et vice-présidents dont leurs communes respectives se trouvent en dehors ou en périphérie de la zone d'étude de cœur et qui a terme se retrouveront en dehors de toute zone règlementée. Quelle est donc la crédibilité d'un projet pour lequel les élus décident des règles qu'ils vont appliquer aux autres mais surtout pas à eux ?

Concours

Le prix Vallée débarque à Pouilly

Le concours du Bœuf de Pâques se tiendra au pôle agricole de Créancey samedi 18 avril.

Pour des raisons logistiques, budgétaires et de disponibilité du Parc des expositions de Dijon, le concours du Bœuf de Pâques se délocalise à Pouilly-en-Auxois. «*L'organisation de Florissimo nous empêchait d'y aller cette année. Nous en profitons pour venir dans un endroit beaucoup plus facile d'accès et mieux approprié aux animaux. Il y avait également une baisse de subventions de la Ville qui ne nous était pas favorable*» explique Jean-Louis Brazey, le président de l'Association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité. L'éleveur de Saône-et-Loire informe que l'intitulé «*concours du Bœuf de Pâques*» n'est plus d'actualité : «*les exposants, les acheteurs et le jury avaient émis le souhait d'organiser cette manifestation un samedi. Pour des problèmes de calendrier et de concurrence avec d'autres concours, nous n'avons trouvé que cette date, qui arrive deux semaines après Pâques. C'est la raison pour laquelle l'intitulé du concours évolue quelque peu. On parlera tout simplement du concours d'animaux de boucherie de Dijon. Nous gardons la ville d'origine pour être reconnu*». De 120 bovins enregistrés l'an passé, le président de l'association organisatrice espère bien faire le plein à Créancey en atteignant les 140 places disponibles. Les ovins seront également de la partie. L'an passé, le prix Vallée, récompensant le meilleur bœuf charolais du concours, avait été décerné au Gaec Loiseau de Meilly-sur-Rouvres, dans le canton de Pouilly-en-Auxois. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or fera parvenir les modalités d'inscriptions aux éleveurs qui auront jusqu'au 27 mars pour prendre position. Pour plus d'informations : 03 80 90 68 79.

AURÉLIEN GENEST



Le Gaec Loiseau, lauréat en 2014.

> MFR Liernais - Capa

«Deux tiers du temps sur le terrain, génial !»



Julien Bandonny, 16 ans, est un jeune homme heureux. Cet élève en première année de Capa (Certificat d'aptitude professionnel agricole) à la MFR de Liernais passe les deux tiers de son temps sur le terrain, à deux pas de chez lui : «*Il y a énormément de stages à effectuer et je travaille sur deux exploitations de mon village. Moi qui n'aime pas l'école, je trouve ça génial !*»
Son père Jean-François approuve le choix réalisé par Julien il y a six mois : «*Il était au collège à Pouilly et voulait absolument aller à Liernais. Il a visiblement pris la bonne direction, il suffit de regarder l'enthousiasme qu'il dégage...*»
Le jeune habitant d'Arconcey, dans le canton de Pouilly-en-Auxois, est d'autant plus satisfait qu'il compte reprendre la ferme de l'un de ses maîtres de stage : «*ça fait longtemps que j'y pense et y aller régulièrement dans le cadre de mon parcours scolaire me permet de mûrir mon projet. Quand je suis à Liernais, j'en parle avec mes professeurs qui savent m'écouter et me conseiller. La MFR propose d'autres visites d'exploitations. Je suis allé à un salon du matériel agricole près d'Orléans. Nous sommes allés au ski et en avons profité pour aller voir une ferme laitière. Les cours? Je suis monté à 12 de moyenne, alors que j'avais entre 8 et 9 au collège. A l'exception des maths, toutes mes notes sont bien meilleures qu'avant. C'est une bonne école, il n'y a rien a dire. Nous sommes peu nombreux dans la classe et les profs viennent plus facilement vous aider*».

Publi-reportage

Vente de Créancey

Focalisés sur leurs idéaux

Les acheteurs avaient bien préparés leur coup vendredi 13 février. Il se sont rués sur une partie des bovins, mais en ont délaissé certains.



Le pôle agricole était comble comme à ses habitudes. Le prix moyen des ventes a battu un nouveau record avec 3 327 euros.

La tendance de l'an passé s'est confirmée vendredi dernier : les éleveurs sont de plus en plus exigeants et viennent à la vente de reproducteurs avec des idées bien précises. Résultat : les enchères peuvent monter très haut. A l'inverse, certaines peuvent rester au point mort si les bovins ne font pas partie d'un choix initial. Avec huit invendus sur 37 animaux présentés, les acheteurs n'avaient visiblement pas d'alternatives. *«Le point positif est bien cette envie d'investir dans la génétique. Les éleveurs mettent le prix sur le modèle qu'il leur faut pour leur cheptel»* commente Jean-Pierre Godot, le président du GIE, qui annonce un nouveau record du prix moyen des transactions, à hauteur de 3 327 euros. Le point négatif concerne donc les invendus. *«Je me mets a la place des éleveurs concernés, c'est effectivement compliqué»* confie le responsable côte d'orien.

Top prix à 6 120 euros

Six reproducteurs ont dépassé la barre des 3 500 euros vendredi dernier. Le top prix revient à Jasmin, bovin de Lucie Poillot, éleveuse de 32 ans habitant Vandenesse dans le canton de Pouilly-en-Auxois : *«Je mets des veaux chaque année à la station. Les ventes restent généralement autour de la mise à prix, à l'exception de l'an passé où le bovin était parti à 4 000 euros donc oui, ce résultat me fait très plaisir»*. Jasmin présentait de bons index. *«Ce qui a joué en sa faveur ? Il est assez complet avec une bonne ligne de dos, un bon carré de bassin, de la viande, de très bons aplombs et surtout des facilités de vêlages avec des ascendants très bien notés. Il a terminé son passage à la station sur une très bonne croissance»* relève Lucie Poillot. Des caractéristiques confirmées par l'acheteur de Jasmin, Gènes Diffusion, regroupement de coopératives d'inséminations artificielles bovines développant des schémas de sélection. *«Nous avions l'objectif d'acheter ce taureau car il correspond à nos attentes en terme de pedigree complet. Il cumule trois générations de taureaux sur aptitude aux vêlages et facilités de naissance. Pourquoi 6120 euros ? Ce sont les enchères qui décident !»* note le technicien Denis Faradji. Le taureau va désormais rentrer à Fontaines, afin de produire des paillettes et être diffusé sur la prochaine campagne.



Jasmin, avec ici Lucie Poillot et son père Michel, a été vendu 6120 euros à Gènes Diffusion.

Une belle ambiance

Jean-Pierre Godot a une nouvelle fois remercié tous les partenaires de cet événement incontournable du département : *«ce rendez-vous réunit les professionnels, les acteurs locaux et notre personnel dans une très bonne ambiance. Cela est d'autant plus important dans des moments où la conjoncture n'est pas bonne et quand l'individualisme tend à se développer. Que tout le monde soit remercié pour ce très bon travail collectif»*.

AURÉLIEN GENEST

Terres de Bourgogne était de la partie



Votre journal était présent au pôle agricole de Créancey. Présentation des offres d'abonnements, distribution gratuite de la dernière édition et échanges conviviaux avec les agriculteurs étaient au programme. De nombreuses personnes ont tenté leur chance dans un questionnaire dédié à la vente de reproducteurs. Un tirage au sort effectué parmi les bonnes réponses a permis de récompenser Yannick Dupin (Clamerey) et Henri Fagotet (Thoisy-le-Désert) d'un panier garni, remis par Martine Mion, secrétaire au journal.

Économie

Grise mine pour le machinisme

Les difficultés des exploitations ne sont pas sans conséquences sur le para-agricole. Une concession de matériel témoigne.



Le chiffre d'affaires de la SARL Manière, dans le canton de Venarey-Les Laumes, a fortement chuté en 2014.

Fébrile, l'année écoulée. Le résultat de la SARL Manière, concessionnaire New Holland basée à Verrey-sous-Salmaise, a enregistré un recul de 33% de son chiffre d'affaires. *«Tous les feux sont au rouge»* déplore Serge Manière, co-gérant de l'entreprise avec son fils Christophe, qui rappelle les difficultés du terrain : *«la récolte a été extrêmement décevante en quantité, en qualité et en prix. La viande, on n'en parle même pas... Pour ne rien arranger, les éleveurs ont toujours une épée de Damoclès au-dessus de leur tête à cause de la tuberculose bovine. Ajoutons à cela la récente chute des prix du lait et la diminution annoncée des soutiens Pac... Ça fait beaucoup»*. Les problèmes économiques des agriculteurs se répercutent directement sur le marché, et cela ne semble pas s'arrêter. *«Le début d'année 2015 est catastrophique avec très peu de prises de commandes»* relève Christophe Manière, qui illustre l'ambiance morose du moment: *«d'habitude, à cette même période de l'année, plusieurs clients envisagent de se déplacer au Salon à Paris et nous en font part. Ils y vont pour voir un matériel particulier et pour éventuellement l'acheter par la suite. Là, personne ne dit rien, il n'y a pas de projets»*. Serge Manière attend la fin mars pour dresser un premier bilan 2015 : *«le recul d'un trimestre nous permettra d'en savoir un peu plus car le mois de janvier est rarement très bon. Cela dit, je pense que les agriculteurs attendront la prochaine moisson pour prendre des décisions»*.

En attendant, la situation se complique indéniablement : *«il y a un gros manque à gagner sur le matériel»* poursuit le co-gérant, *«et il y a moins de travail dans nos ateliers... Il y a encore un an, nous étions prêts à embaucher. Mais là, ce n'est plus du tout d'actualité»*. La SARL Manière espère assister à une meilleure conjoncture d'ici quelques mois lors de l'inauguration de son nouveau complexe à Verrey, prochainement doté d'un magasin.

AURÉLIEN GENEST

Salon de l'agriculture

La Côte d'Or à 100% sur le SIA

Du 21 février au 1er mars, la Côte d'Or investit le Salon international de l'Agriculture à Paris sur deux espaces : celui du Hall 1, avec la Chambre d'agriculture et les éleveurs de Côte d'Or et celui du Hall 3, sur l'espace Région où deux journées (21 et 24 février) sont consacrées à la promotion du département



Point d'orgue de la journée du 24 février le défilé des animaux de Côte d'Or un grand moment pour tous les éleveurs et un show très apprécié du public, comme ici en 2014.

Dès le 21 février, premier jour du salon, la Côte d'Or a tout mis en oeuvre pour dévoiler ses charmes. De 9h à 19h, le département découvre ses atouts sur les espaces cuisine, animation et tourisme du stand *«Ici c'est la Bourgogne !»* du Hall 3. Après cette première journée d'échauffement, la journée 100% Côte d'Or qu'il ne faut surtout pas manquer c'est le mardi 24 février.

Une journée dédiée à la promotion de la génétique côte d'orienne, au travers de la présentation de l'excellence des races : chevaux de Trait Auxois (Hall 7-carrière), moutons de races Ile de France, Suffolk et Southdown, Grivette, vaches laitières Montbéliarde et Brune et, en vedette au Village Charolais, la Charolaise.

Le point d'orgue de la journée se situant comme chaque année au moment du défilé des animaux de la Côte d'Or, sur le grand ring des bovins du Hall 1. 24 éleveurs, 50 animaux, cela déménage et produit toujours son effet sur les spectateurs parisiens. La journée se clôturera par un apéritif.

A 100% Côte d'Or sur l'espace région *«Ici c'est la Bourgogne»*

Autre belle carte à jouer pour la Côte d'Or, le stand *«Ici c'est la Bourgogne»* dans le Hall 7, où le Conseil général et son agence de développement touristique *«Côte d'Or tourisme»*, invitent à découvrir les multiples facettes d'un département à la fois terre de nature, de vins et de gastronomie, avec ses nombreux chefs étoilés. Dans un espace cuisine, ateliers culinaires et dégustations permettront de découvrir une Côte d'Or terre de goût, en dégustant le beurre truffé, le pain d'épices, le ketchup de cassis, les miels du Parc du Morvan. Aux manettes aussi un grand chef étoilé, David Lecomte, de l'Auberge de la Charme, à Prenois, composera le menu et taquinera les papilles. Dans l'espace viticole, le bar à vin proposera une vente au verre, tandis que des ateliers tourneront autour des sens et des arômes du vin, *«Infosaveurs»* proposant toute une éducation sensorielle... A la boutique, les visiteurs, encouragés par les dégustations, pourront composer un marché 100% Côte d'Or, 100% local...

Sur l'espace Animation, c'est le tourisme vert et plus précisément la randonnée pédestre, qui est mis à l'honneur en cette année 2015 (année de la randonnée pédestre en Côte d'Or), à travers son offre d'hébergement, de restauration et de loisirs nature. Au programme : ateliers pratiques et animations, présentation du dernier «*Guide de randonnée et de découverte*» par le Pays Auxois-Morvan. Technologie et confusion des sens avec le ciné-rando : une plongée au coeur des vignes en vidéo 3D. Et pour finir, évasion musicale avec les «*showcase*» du groupe Sunless.

AMK

Des producteurs, des produits, des entreprises...

Traits Auxois : Yves Berthiot, Jonchery – Arnaud Dupaquier.
Moutons Ile de France : EARL Deschamps, Poiseul la Ville – Benjamin Lenormand, Millery
Suffolk et Southdown : EARL Benoît Poillot, Thoisy la Berchère.
Grivette : EARL Coquinot Quignard, Quincy le Vicomte
Bovins Simmental : EARL Jacquin, Chamblanc – Gaec Magnière Frères, Chazeuil – EARL du Seuillet.
Race Brune : Lycée agricole de la Barotte – Marie-Christine Darbois, Poiseul-la-Ville
Race Charolaise : EARL Froidurot Vincent, Gaec des Granges de Vesvres, EARL Guenot, Lucand François.
Race Blonde d'Aquitaine : Gaec de l'Epicéa, Gaec Dubeaupuis.
Aviculteurs : Juste François, Raulain Aimé, Roy Christian, Vassal Bernard.
Et aussi...
La Maison aux mille truffes et champignons.
Auxois Naturellement
La Ferme Fruit Rouge
La Miellerie de Daniel Blanc
La Moutarderie Fallot
Les Anis de Flavigny
Le CFPPA de Beaune

▸ *Agendas*

Réunions Groupama

Les assemblées générales des caisses locales Groupama ont débuté mardi à Seurre. Elles se poursuivent dès aujourd'hui. Voici le planning complet (toutes les réunions débutent à 18h30 si l'horaire n'est pas marqué) : Auxonne (20 février à la salle des fêtes d'Auxonne), Ouges/Noiron (24 février à la salle des fêtes de Corcelles), Nuits (26 février à la Maison de Nuits), Is (27 février à la salle polyvalente de Marcilly), Nolay (5 mars au Cosec), Beaune Côte et plaine (6 mars au Novotel de Beaune), Saint-Jean (10 mars à la salle polyvalente de Brazey), Venarey (12 mars à la salle des fêtes de Venarey), Sombernon (13 mars à la salle polyvalente de Sombernon), Semur (19 mars, lieu à déterminer), Montbard (24 mars à la salle polyvalente de Saint-Rémy), Gevrey-Chambertin (25 mars à la maison de Marsannay), Saint-Seine-l'Abbaye (26 mars à l'Hôtel de la Poste), Meursault (27 mars à la salle des fêtes de Corcelles-lès-Arts), Montigny (1er avril à 10h30 à la salle des fêtes de Montigny), Aignay (1er avril à la salle Roidot), Châtillon (9 avril à la salle Schreder), Recey-Minot-Grancey (10 avril à la salle de l'Abreuvoir à Salives), Arnay (16 avril à la salle Saint-Laurent), Mirebeau (17 avril à 19 heures au centre social), Pouilly (21 avril à la salle polyvalente), Dijon (23 avril à l'espace Tabourot de Saint-Apollinaire), Thil (24 avril à 19 heures la salle de Thil-la-ville), Bligny-sur-Ouche (28 avril à 19 heures à la salle des fêtes), Genlis (29 avril à 19 heures à Cessey), Liernais (30 avril à 19 heures à la salle du temps libre), Saulieu (7 mai à l'espace Jean Bertin), Fontaine-Française (12 mai à 19 heures à la salle polyvalente), Vitteaux (13 mai à la salle multimédia).



▸ Formations

Les clés pour préparer et anticiper ma cessation d'activité 26 février à Dijon, ou 30 avril à secteur Baigneux les Juifs ou 20 octobre à secteur Pouilly en Auxois. Responsable de stage : Elise Bartoletti (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Méthode HERODY : optimiser le fonctionnement du sol 3 mars à Baigneux les Juifs ou 4 mars à Saulon la Chapelle. Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Systèmes de culture innovants et techniques des grands écartements 10 mars à Miermaigne (28) Responsable de stage : Pauline Allard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 91 06 76
pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr

Maitriser la reproduction en élevage laitier 12 et 19/03/2015 à Châtillon sur Seine; Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Environnement : les enjeux agricoles 12 mars à Dijon Responsable de stage : Elise Bartoletti (Chambre Agriculture de Côte d'Or)03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Concevoir une aire de lavage du pulvérisateur 17 mars 2015 à Longecourt en Plaine. Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Sécuriser la maîtrise sanitaire de son élevage à l'installation 18 mars à Dijon Responsable de stage : Elise Bartoletti (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Agriculture biologique

Techniquement exigeant

Le Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or rappelle certaines facettes du métier dont la nécessité d'être bien accompagné.



Les adhérents du Gab, réunis en assemblée générale à Savigny-sous-Mâlain.

Pratiquer l'agriculture biologique, toutes productions confondues, exige des compétences en technique, pratiques agronomiques et élevage très pointues. Bernard Krempp a tenu à le rappeler mercredi 11 février. Sans ces compétences, un agriculteur bio peut clairement aller à l'échec. Certains se retrouvent dans une situation critique après ces dernières campagnes particulièrement difficiles d'un point de vue climatique. *«Ce fut compliqué pour tout le monde avec tantôt un printemps très sec empêchant la nitrification, tantôt un printemps très humide impliquant un dysfonctionnement biochimique du sol»* relève Bernard Krempp, ayant une pensée pour plusieurs exploitations du plateau.

Le Gab enregistre d'ailleurs une baisse de ses adhésions pour la première fois depuis sa création en 1982. Les résultats de ces deux dernières années ne sont pas les uniques raisons comme le précise le président du Gab : *«Le budget alloué au développement de l'agriculture biologique n'est pas suffisant. Il se traduit par un déficit de ressources humaines que nous subissons. A cela s'ajoute le manque de financement de la conversion et du maintien»*. Cette assemblée générale s'est également intéressée à la Pac. *«L'agriculture biologique sera dorénavant alimentée en grande partie par le second pilier, beaucoup d'aides vont donc passer par le Conseil régional, d'où la nécessité d'un bon partenariat avec la région»* souligne Bernard Krempp, qui appelle les adhérents du Gab à s'investir davantage dans le réseau et à se rendre nombreux aux assemblées générales *«pour avoir des élus représentatifs de la base et améliorer notre statut d'interlocuteur vis-à-vis des institutionnels et collectivités territoriales»*. Le président appelle à l'unité : *«notre bio ne doit pas être récupérée par l'industrialisation et son circuit de grande distribution. Il ne faut pas qu'elle se retrouve diluée dans le concept d'agro-écologie sans certification. Nous n'avons pas le droit de tromper la confiance des consommateurs»*.

AURÉLIEN GENEST

Et pour ceux qui critiquent la bio...

«La bio c'est bien joli mais ce n'est pas avec ses rendements que l'on nourrira la planète toute entière» entend-on parfois dans nos campagnes. Quel est le point de vue de Bernard Krempp à ce sujet ? Sa réponse : *«Je n'en veux pas aux gens qui disent cela. Je pense qu'il y a une certaine ignorance, il faut bien préciser certaines choses. En bio, nous n'utilisons pas d'intrants chimiques directement assimilables par les plantes mais ce n'est pas pour autant que nous restons sans rien faire. Notre pre mier souci est de nourrir le sol en ayant une conduite agronomique optimale, en favorisant le fonctionnement de la chaîne de l'humus, de l'équilibre organo-minéral sans oublier le rôle des oligo et macro-éléments. Des expérimentations montrent qu'il est possible d'atteindre 70q/ha dans certaines rotations dans de très bonnes terres. La course à l'agrandissement est impossible car l'approche agronomique nécessite une surface adaptée par UTH. Des terres bien menées fournissent un rendement qualité/quantité optimal, sans pollution et sans remettre en cause les ressources naturelles. S'il existait une volonté farouche d'enseigner la biologie des sols aux jeunes agriculteurs et d'axer les programmes d'expérimentations de l'INRA ou de l'ITAB sur cette réalité, il n'y aurait aucun souci pour nourrir la planète sur du long terme. La question ne se poserait même pas»*.

Viticulture

C'est du propre

La Côte d'Or compte deux nouvelles plateformes de lavage collectif. Les aires de Pernand-Vergelesses et Corgoloin/Comblanchien ont été inaugurées il y a quelques jours.



La structure de Pernand est opérationnelle depuis l'été dernier.

De six, elles viennent de passer à huit. Et dans quelques temps, elles seront onze... Les aires de lavage collectif fleurissent dans le département. Soucieux de protéger les milieux naturels, de réduire l'utilisation des pesticides et de préserver les ressources en eau, les viticulteurs prennent les choses en main. *«J'en avais marre de voir des eaux de ruissellement dans le village»* confie Françoise Arpaillanges, présidente du syndicat de l'aire de lavage de Pernand. La nouvelle plateforme multifonctionnelle de sa commune, d'un montant de 260 000 euros hors taxes (subventionné à 80%) ravit déjà ses trente utilisateurs venant de Beaune, Échevronne, Ladoix-Serrigny, Aloxe-Corton et donc Pernand-Vergelesses. *«En plus de la récupération et du traitement des produits phyto, nous avons un système de vannes très perfectionné qui permet de laver les charrues et les machines à vendanger»* indique la viticultrice, qui tient à remercier les acteurs de la protection des bassins versants concernés (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil général et la Chambre d'agriculture). Les propos tenus par Émilie Pansiot, présidente du syndicat viticole de Corgoloin/Comblanchien, étaient au diapason : *«Les travaux viennent de se terminer et résultent d'une volonté du terrain d'obtenir de bons résultats en termes de qualité de l'eau, environnement et mises aux normes. Seize viticulteurs sont concernés par cette aire qui a couté 161 000 euros hors taxes, eux aussi subventionnés à hauteur de 80%»*. Lors de cette double inauguration du 6 février, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, animatrice du programme de réduction des pollutions viti-vinicoles, a fait la présentation de résultats très concluants : près de 95% des effluents vinicoles sont aujourd'hui traités (contre 48% en 2009), 43% des domaines équipés d'un pulvérisateur adhérent à une aire de lavage collective et 40% des viticulteurs pratiquent désormais la réduction de dose.

AURÉLIEN GENEST

Salon de l'agriculture

La Nièvre en goguette à Paris

Le salon de l'agriculture ouvre ses portes demain, samedi 21 février, à Paris. Coûte que coûte, quelques Nivernais pérennisent leur participation à ce grand rendez-vous agricole, devenu, au fil du temps, une vitrine de la ferme France pour les Parisiens.



Championne de Paris 2014, Eurovision, présentée par le Gaec Beauzon frères de Préporché, sera de retour sur le ring du Concours charolais, à côté de quatre autres specimens de la race.

Le Salon de l'agriculture fait de moins en moins figure de rendez-vous professionnel pour les agriculteurs et de plus en plus de vitrine de promotion du monde rural pour des citadins qui ne mettent pas toujours un pied dans une ferme, le reste de l'année. Cela n'empêche pas l'événement de battre tous les ans des records de fréquentation (plus de 700 000 visiteurs en 2014) mais cela émousse un peu les ambitions des paysans tricolores...

Et les Nivernais n'échappent pas à la règle, quelques éleveurs et producteurs fermiers du crû faisant figures d'exceptions. C'est que, sous la concurrence montante de salons plus professionnels, ou aux dates et aux lieux jugés plus *«stratégiques»*, les agriculteurs du *«Vert pays des eaux vives»* ne sont plus légion pour aller rencontrer ceux que les médias appellent *«le grand public»*. Le Sommet de l'élevage à Cournon, le Space à Rennes et même le Sima à Paris Nord Villepinte attirent plus nombreux les chefs d'entreprises agricoles que sont devenus les agriculteurs. Le coût et l'efficacité d'un déplacement doivent êtres optimisés... Se faire voir est important, pour trouver les contacts hors du département, mais *«les retombées ne sont pas toujours au rendez-vous»*, selon un éleveur habitué de Paris qui sera encore là cette fois-ci...

Derniers des mohicans

Hormis les Toques nivernaises, les Craquants du Val de Loire, Les Faïençons de Thierry Cagnat, les Négus de Nevers, le Circuit automobile de Magny-Cours, la faïencerie Georges, la Camionnette d'alimentation culturelle générale et le Centre archéologique de Bibracte, qui chacun représenteront une parcelle particulière des atouts nivernais, peu d'agriculteurs ou producteurs du département iront faire l'article à Paris. Une douzaine, très majoritairement du Morvan, en tout et pour tout. Cela fait plusieurs années que le compteur est bloqué. On trouvera là les producteurs fermiers de Morvan Terroirs, les Ruchers du Morvan, derniers des Mohicans qui loueront le seul stand particulier à côté de l'espace régional Bourgogne, un producteur de foie gras de Donzy, Fréderic Coudray-Ozbolt, et 5 élevages au concours bovin charolais plus une poignée à ceux des différentes races ovines... Et c'est tout ! Ce n'est pourtant pas faute aux collectivités publiques de mettre à disposition des infrastructures et une mutualisation de moyens, bien au contraire ! Pour la première fois, le Conseil général de la Nièvre s'associera d'ailleurs aux départements de Côte d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Allier pour contribuer à tenir le stand Charolais France, réservé chaque année par le Herd Book Charolais dans le hall principal des animaux. Cette fois-ci, de retour dans le grand hall 1 rénové (allée K stand 67), le Village Charolais a retenu la thématique *«produire et manger charolais»*, pour mettre en avant, à la fois auprès du public citadin et des éleveurs étrangers *«l'expertise des acteurs de l'univers du charolais»*. Six animaux représentant les standards de la race seront présentés en parallèle de dégustations et démonstrations culinaires. Selon le dossier de presse du Conseil général, *«s'inscrivant dans une démarche dynamique visant à promouvoir un fleuron de la filière viande nivernaise, cette présence... tend à valoriser l'innovation et la compétitivité du secteur»*. Nombre des naisseurs charolais qui participent au salon attendent un retour sur investissement, qui se fait plus maigre dès que la conjoncture difficile et les rétropédalages de la Pac sont pesants...



Les Toques nivernaises et Morvan Terroirs (comme ici en 2014) investiront l'espace Bourgogne prestige pour faire découvrir les recettes à base de produits issus du département.

Concours gages de l'excellence

Reste que le concours spécial de la race bovine charolaise, organisé par le Centre de recherche génétique du Marault, demeure encore un porte-voix de l'exception dans la race. Au risque de présenter des animaux parfois aux qualités un peu décalées par rapport à ce que le marché de la viande attend des producteurs moyens, le Concours général agricole demeure la marque de l'excellence et de la reconnaissance professionnelle de ses heureux concurrents. En être absent, cela revient parfois à se priver de *«retombées importantes s'agissant d'un marché européen important»* dit le Conseil général. Eurovision, championne 2014 présentée par le Gaec Beauzon frères de Préporché, sera de retour, à côté d'Intégral présenté par l'EARL de Beaumont (Alligny-en-Morvan), de Gandin présenté par Gilles Mayet (Livry), d'Iniesta présenté par la SCEA Melaye Sennepin (La Celle-sur-Nièvre) et d'Hatenan par la SAS La ferme du Rompoue (Chougny). Côté moutons, cinq élevages nivernais sont aussi engagés aux concours des 23, 24 et 26 février : l'élevage Christophe et Julie Chevalier (Saint-Sulpice) présentera ses Suffolk, Christophe Rainon (Saint-Saulge), ses deux béliers Charmoise, l'élevage Pommier-Lospied (Tronsanges), ses Berrichon du Cher, et Laure Rogemont (Alluy) et le Gaec Marion (Luzy), leurs moutons charollais. Côté produits, outre les vins, peu de Nivernais s'intéressent au Concours général agricole. Pour des raisons de coûts et de manque de retombées, Frédéric Coudray-Ozbolt (Donzy) renonce cette année à faire participer son foie gras à la compétition...

Journées régionale et départementale

Il n'en est pas moins vrai que l'absence est parfois plus visible -et donc contre-productive- que de dépenser des euros pour *«monter à Paris»*. Les collectivités régionale et départementales l'ont d'ailleurs bien compris, qui pour la troisième année vont proposer une espace commun de 130 m², dans le hall 3 (allée C, stand 81). Le stand Bourgogne Prestige, mutualisé, au cœur du pavillon des *«régions de France et d'Outre-mer»*, proposera aux visiteurs un concentré de *«notre excellence régionale»*. Fruit de la collaboration des quatre Conseils généraux, du Conseil régional, de Bourgogne tourisme et de la Chambre régionale d'agriculture, il a été ré-adapté cette année. A la place du coin *«tourisme»* de l'an dernier, un espace *«Ici, on déguste»* proposera la promotion et la dégustation des produits bourguignons, et plus particulièrement des vins et fromages. *«Ici, on visite»*, *«Ici, on découvre»* et *«Ici, on cuisine»* feront découvrir les attraits touristiques, artisanaux et culinaires de la Bourgogne. Et puis, hors la journée d'inauguration régionale du 24 février, chaque département bénéficiera de deux journées qui lui seront entièrement dédiées sur l'espace régional. Pour la Nièvre, les dates retenues sont le vendredi 27 et le samedi 28 février. Morvan Terroirs y proposera de déguster les produits de ses adhérents. Le centre archéologique de Bibracte fera découvrir la cuisine gauloise. Des tablettes permettront de visiter virtuellement les sites remarquables du département. Et enfin, les Toques nivernaises, aidés de Fréderic Coudray-Ozbolt, feront goûter aux visiteurs des recettes à base de produits nivernais. Bon appétit, bien sûr !

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Agenda

21/02 Jugement de bétail à Limanton

Les JA du canton de Moulins-Engilbert organisent leur concours de jugement de bétail, samedi 21 février à partir de 14h, à Limanton (lieu-dit *«Les Bouillots»*), chez Jocelyne et Nicolas Cottin. Inscriptions sur place. Renseignements au 06 31 23 63 48.

Du 23 au 27 février Banc d'essai moteur et VGP

La Fédération Cuma Bourgogne - antenne Nièvre organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que la vérification d'engins de levage. La prestation est ouverte aussi bien aux adhérents d'une Cuma qu'aux autres agriculteurs. Le passage dure une heure. Les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme située au centre géographique des inscrits. Un tracteur en bon état, bien réglé et bien utilisé peut gagner de la puissance et diminuer sa consommation de carburant. Les tarifs sont de 120 euros HT pour les tracteurs au banc d'essai et de 42 à 74 euros pour les vérifications d'engins de levage. Inscription avant le 17 février auprès des animateurs Cuma au 03 86 93 40 29.

Du 10 au 13 mars et du 17 au 19 mars Instants santé sur le canton de Pouilly sur Loire

La MSA Bourgogne organise ses prochains Instants santé sur le canton de Pouilly-sur-Loire, à la salle annexe de la mairie de Suilly-la-Tour (en face du parking de la mairie), du 10 au 13 mars et du 17 au 19 mars prochains. Ces examens de santé sont gratuits.

AUER
CS 30013 - 52190 OCCEY
Département BÂTIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Tel. 03 25 88 31 62 - Fax 03 25 88 37 84
auer.sa@auer-cm.com

Vente du Marault au Conseil général

Michel Baudot, le président du Herd Book Charolais, réagit

Le siège du HBC, situé depuis 2012 sur le site du Marault à Magny-Cours, n'est pas concerné par la vente du foncier au Conseil général (lire TdB n°1308) mais, en tant que représentant de l'actionnaire principal du GIE du Marault, Michel Baudot, son président, tient à réagir à l'annonce de la transaction.

Terres de Bourgogne : Michel Baudot, vous avez souhaité réagir à l'article que Terres de Bourgogne a publié il y a quinze jours, concernant l'achat du Marault par le Conseil général de la Nièvre...

Michel Baudot : *Oui car l'information a fait des vagues. Notamment du fait que ce ne seraient que les terrains qui feraient l'objet de la transaction... En réalité, à moins que les élus du Département aient changé d'avis, il s'agit bien de tout le foncier, bâti et non bâti, qui est concerné. C'est 8 ha de terrains et les bâtiments (un hall d'exposition, un hall de ventes, deux stabulations et deux maisons d'habitation) qui sont rachetés pour 500 000 euros. On nous dit que le GIE du Marault serait au bord de la faillite et qu'en plus, le Conseil général ferait augmenter le prix des terres. La valeur du Marault provient de tout ce qu'il y a dessus. Nous n'avons pas volé le Conseil général. Cette valeur de 500 000 euros correspond à un compromis trouvé ente acheteur, le Conseil général, et vendeurs, les actionnaires du GIE malgré une estimation des Domaines bien supérieure !*

Le rachat serait-il sous-évalué ?

Cela se passe gentiment. Il ne s'agit pas pour nous de partir avec l'argent public. Il s'agit de remettre les compteurs à zéro, compte tenu des difficultés du GIE mais les membres ne pouvaient plus suivre. Il n'y a pas de liquidation judiciaire!

Quel est l'objectif de la transaction ?

Nous souhaitons, avec les élus, un repositionnement. La création du site date de 1996. L'objectif était d'en faire un pôle racial nivernais mais qui est devenu plus nivernais que racial. C'était l'époque où les collectivités locales fonctionnaient plus à l'affectif qu'aujourd'hui. C'est grâce à Pierre Bérégovoy et Albert Raymond que ce site a vu le jour, néanmoins le fonctionnement n'a pas été suffisamment partagé. Le Marault a fonctionné bon an mal an comme cela jusqu'en 2009. Puis le Herd Book, actionnaire principal (41% des parts) depuis le départ, voyant l'activité baisser, a réclamé la gouvernance au vu de son implication.

En 2009, aviez-vous une idée des difficultés qui se présentaient ?

Oui mais pas à ce niveau. Un audit a révélé une situation plus difficile que prévue.

Et qu'avez-vous découvert ?

Que les principales ressources du GIE n'étaient pas réalisées en conformité et que l'activité principale du GIE ne correspondait pas à son objet. Une mise aux normes était en attente. Des vices de forme sur la toiture depuis la création du hall des ventes n'étaient pas couverts par la garantie décennale... Que le plus important économiquement c'était la restauration qui rapportait plus que la promotion de la race charolaise! Nous avons coupé la branche qui rapportait de l'argent, la restauration, pour se mettre dans la légalité mais a reporté les seules ressources sur la partie élevage.

Et le HBC n'a pas pu compenser le manque-à-gagner ?

En 2012, le HBC a construit son siège social sur les terres du Marault, ce qui a revitalisé le site et nous nous sommes alors intéressés à son fonctionnement quotidien. Le HBC ne peut pas boucher les trous sans cesse pour une partie d'activité qui ne relève pas de ses missions (locations de salles, événementiel...). D'où notre appel au secours au Conseil général. Le GIE perd entre 80 000 et 100 000 euros par an depuis quatre ans et cela même si le Herd Book Charolais en est aussi le 1er client !

Quelles sont les raisons du déficit financier ?

Il y a plusieurs éléments. Le personnel était constitué d'emplois jeunes qui sont passés en temps plein à la charge du GIE en 2009; les 100 000 euros de malfaçons dans les travaux de mise aux normes de la toiture du bâtiment principal; la concurrence de salles comme celles du Circuit de Magny-Cours ou d'un château-hôtel à proximité. Les attentes des usagers sont plus exigeantes et nous ne sommes pas assez compétitifs en terme de rapport qualité/prix. L'hiver, nous ne pouvons pas louer : ce n'est pas assez chauffé et isolé ! Enfin, nous supportons la baisse des subventions publiques annuelles. Nous sommes passés de 100 000 euros en 2006 à 10 000 euros en 2010. La réponse est là, dans la perte de subventions et de fonctionnement. Pourtant, nous assumons plutôt bien la partie promotion de la race charolaise, avec la revitalisation de la station d'évaluation, la vitrine à l'herbe, ou encore l'arrivée d'une douzaine d'emplois au siège du Herd Book et, plus ponctuellement, le Mondial charolais l'été dernier...

Et maintenant ?

Nous devons porter un nouveau projet pour demain mais le HBC ne peut être un porteur unique ! Ce n'est pas de notre ressort de recevoir l'évêque de Nevers ou des mariages. L'événementiel devra faire tourner le site et la future société d'économie mixte locale (SEML) devra accueillir de multiples partenaires. Peut-être que ceux, historiques du GIE, ne viendront pas tous mais pourquoi pas Interbev? L'AJEC ? Charolais expansion? L'OS Charolais France ? Je souhaite qu'ils rentrent ! C'est l'occasion ou jamais, à l'instar de ce que fait la race limousine au pôle de Lanaud, d'unir nos forces sur un site national voire international... Le Conseil général aura 51% des parts, les 49% restant seront à répartir entre les membres historiques et les nouveaux. Il faut que cela aille très vite maintenant !


Michel Baudot, le président du Herd Book Charolais, plaide pour que de nouveaux partenaires de la race entrent dans la nouvelle société de gestion du site du Marault.

Avec une ambition renouvelée pour la défense des éleveurs charolais ?

Oui ! Nous avons déjà commencé à réconcilier le Marault avec la base des éleveurs. On part de loin. Sur la partie externe, on ne peut pas être seuls à cause des impôts fonciers et des charges de personnel mais nous disons que si ce site-là se pérennise, c'est grâce au charolais et que nous devrons le privilégier, par exemple au niveau des dates d'événements ! Le site était en fin de cycle, un autre s'ouvre. Nous avons sauvé la partie charolaise, il faut redémarrer le reste avec d'autres partenaires ! Depuis 5 ans, nous nous sommes trouvés trop seuls. Je ne suis pas inquiet si tout le monde s'y met»!

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Le Coti s'est réuni le 16 février à Nevers

Moins 16 installations en 2014

Le Comité d'orientation transmission installation, a dévoilé, lundi, les chiffres de l'installation 2014.

54 : c'est le chiffre des installations dans la Nièvre en 2014. A comparer aux 70 de 2013. Même si l'année précédente avait été un peu exceptionnelle, la baisse du nombre d'installations dans le département s'accélère. Il faut remonter à 2008 pour compter 85 installations sur l'année. Et c'est particulièrement vrai pour les installations dites «*aidées*» dont celles de 2014 (34) retrouvent le niveau de 2002 (35). Selon le rapport de Nicole Gabalda, la conseillère installation de la Chambre d'agriculture, plusieurs explications sont à chercher à cette érosion. La première d'entre elle, en 2014, a été la conjoncture économique qui a fait planer «*un climat d'incertitude face à l'avenir*», suscitant l'hésitation croissante de certains candidats. Et le manque de visibilité sur la réforme de la PAC en 2014 et 2015 n'arrange rien ! Deuxième argument : les capitaux d'exploitation sont de plus en plus importants et «*ne permettent pas toujours la reprise par des jeunes, surtout hors cadres familiaux*». La dynamique d'agrandissement des exploitations, dans le département, constitue un frein supplémentaire. Troisième motif : l'accès au foncier et le transfert des DPU ! «*Trouver une exploitation convenable sur le plan des moyens de production (bâtiments, cheptel), avec un montant de DPU correct en valeur, accessible sur le plan financier et transférable, devient une véritable gageure*» écrit la conseillère, d'autant plus que «*le rachat des DPU alourdit le montant des reprises*». Enfin, le durcissement réglementaire avec une «*lourdeur*» des engagements à respecter (fiche de suivi annuel, avenant PDE...) limitent certaines installations ou les font basculer en installations non aidées. Pour Jocelyn Kerleaux, le chef du service «*installation/formation*» de la Chambre, le constat est toujours le même : «*il y a un manque de sensibilisation des cédants, un coût des reprises qui grimpe, un accès au foncier compliqué et une capacité limitée des structures à financer leurs propres reprises*».

«Agriculture encore attractive»

Selon Jocelyn Kerleaux, il a tout de même des motifs de se rassurer un peu. «*Si l'on veut être positifs, nos perspectives, c'est de travailler sur la transmission avec les cédants, le plus en amont possible*», c'est-à-dire entre 5 et 10 ans avant la date envisagée de leur cessation d'activité. Pour mémoire, selon les statistiques, plus de 50% des agriculteurs nivernais devraient passer la main dans les dix ans qui viennent... Et puis, surtout, «*l'agriculture reste attractive*». 162 personnes ont été accueillies et intéressées par le métier, l'an dernier, au service installation de la Chambre. «*C'est important de le dire. Même si 82 candidats parmi eux n'ont pas ou plus de projet, 79% en ont un dans les trois ans à venir et certains sont déjà concrétisés*» avance le responsable consulaire pour qui «*le challenge maintenant, c'est de les accompagner, pour qu'ils murissent leurs projets, et voir s'ils peuvent aller plus loin. Il faut passer au réel et certains sont parfois éloignés du réel*» ! Et à l'opposée, «*il y a des cédants avec de grosses exploitations dont les montants de reprise importants peuvent aussi constituer un frein*». La transmission demeure cependant le vecteur le plus sûr et le plus nombreux pour favoriser l'installation... E.C.

Les tendances de l'installation

- Localisation : C'est dans le Nivernais central que l'on s'installe le plus (19). Avec 12 projets réalisés, le Morvan perd quelques dossiers sur un an. La Bourgogne nivernaise gagne des installations en 2014, notamment le canton de Cosne-Cours sur Loire qui en totalise 6 à lui-seul. Enfin, Entre Loire et Allier, les installations non aidées (8) sont plus nombreuses que les installations aidées.

- Profil : En 2014, 23,5% des nouveaux agriculteurs sont des femmes, ce qui reste stable. 48% des candidats ont moins de 25 ans. 50% ont un bac professionnel, 24% un BTSA ou un diplôme d'ingénieur, et 26% un BPREA. Les origines socio-professionnelles laissent apparaître que 94% sont issus du milieu agricole (parents, mari, oncle). Les Hors cadre agricole (6%) sont peu nombreux.

- Structures: 59% des candidats se sont installés en société. Le GAEC reste la forme majoritaire (60% des sociétés), devant l'EARL (35%) et la SCEA (5%).

Syndicalisme

«1/20 ! C'est sûr, le ministre redoublera en fin d'année»

Deux réponses aux 35 questions posées ! A quinze jours du dépôt de l'Aide aux Bovins Allaitants (ABA – ex PMTVA) et à quelques semaines maintenant du 15 mai 2015, l'État est dans le flou … Pour ne pas dire le Néant - avec un N majuscule - d'ailleurs ! Dans un face à face avec les agriculteurs Nivernais, orchestré par la FDSEA et les JA 58, les représentants de «*l'impuissance publique*» ont malgré eux fait les frais de la légèreté ministérielle. A quand le réveil d'une technocratie Parisienne coupée des réalités ?



Une banderole on ne peut plus explicite a accueilli les participants au sketch de vendredi dernier.

Deux réponses sur 35 questions posées. Soit ramené sur 20, un seul et unique petit point. Le point du dépit pour des agents de l'État envoyés «*au charbon*» sans le moindre biscuit de leur ministère de tutelle. Le point de la consternation pour les quatre vingt agriculteurs présents ce vendredi 13 février 2015 sur l'exploitation de Michel et Sophie Durand à Ougny, en plein cœur du Nivernais. Il est de ces réalités que tout un chacun souhaiterait n'imaginer qu'au détour d'une discussion scabreuse et caricaturale sur la médiocrité de l'action publique. Et puis, il y a les faits, quasi-irréalistes mais tellement vrais, tellement caricaturaux ! Les faits, ce sont des agents de l'État incapables de faire preuve de précisions sur les modalités pratico-pratiques qui s'appliqueront sur les exploitations dans une quinzaine de jours. Les faits ce sont aussi, les élus Nivernais, parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux, qui «*avaient piscine*» vendredi dernier. Seuls trois d'entre eux avaient égaré leur maillot de bain et ont eu le courage d'assister au triste spectacle de la décrépitude étatique : Michel Millot, Bernard Martin et Jean-Luc Gauthier. Ils auront pu constater, non sans s'interroger sur le décalage manifeste entre le propos politique et le monde réel, que l'agriculture n'est à ce jour qu'un étendard ministériel périodique permettant de polir une image souhaitée la plus «*terrain*» possible … mais face à laquelle un dédain réel est de rigueur. Cela n'empêchera pas pour autant les défilés bienfaisants dès la semaine prochaine au Salon de l'Agriculture, le plus «*people*» des évènements de l'année agricole, pour tout politique souhaitant briller en société.


Quatre vingt d'exploitants locaux ont pris part à cette demi-journée de «non-information».

Ne nous égarons pas dans les détails …

Nous ne pousserons pas le contenu de cet article aux détails des mesures sur lesquels l'État est incapable d'apporter une vraie réponse aux attentes du terrain. Un terrain sur lequel les élus absents ont, nous leur rappelons, été élus, notamment avec les voix des paysans. Mais nous avons néanmoins tout noté, et tenons à la disposition de qui veut voir et parler vrai, le compte-rendu des dégâts. En tout état de cause, il apparaît difficile de tomber plus bas. Il serait nécessaire que le ministre creuse, et de là à salir son costume …! Il est en conséquence grand temps que la sphère bienpensante qui conduit aux destinés du pays se réveille. Il serait peut-être même nécessaire que les élus de terrain mettent un coup de pied au «…» au ministère de l'Agriculture. Sans quoi, les paysans, excédés par les postures doctrinales, iront probablement en distribuer quelques-uns.

S.L – FDSEA 58

Pourquoi faire simple lorsque l'on peut faire compliqué ?



Tel est le slogan de nos technocrates bruxellois et parisiens en matière de gestion de la nouvelle Pac. En effet, les responsables de la DDT, sur 35 questions que se posent au quotidien les agriculteurs à un mois des dossiers Pac (déjà repoussés d'un an), ont été incapables de répondre.
Normal ! Lorsque le ministre de l'Agriculture, plus préoccupé par la politique que par l'agriculture, laisse monter des «*usines à gaz*» par des technocrates déconnectés de la réalité du terrain (juste à regarder les SIE, MAE, ICHN, transparence…).
Comme disait Coluche : «*On met des technocrates dans le désert, au bout de 5 ans, ils achètent du sable*».
En sera-t-il de même pour l'agriculture française ? Et où sont nos élus ? Et leurs pouvoirs ?
Fronder et n'envisager que les élections à venir ne leur permet pas d'être présents sur le terrain à comprendre le désarroi dans lequel se trouvent les agriculteurs. Faudra-t-il aller leur expliquer ?
L'année 2015 risque d'être syndicalement chaude.
A bon entendeur ! Réagissez !
Michel Loison – Vice-président de la FDSEA

▸ Formations

Février et mars
Certiphyto avec la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose de nouvelles sessions de formation de 2 jours en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto), en février et mars prochains à travers tout le département. Les dates prévues sont les 24 et 26 février à Corbigny, les 10 et 12 mars à Moulins-Engilbert, les 17 et 19 mars à Nevers et les 24 et 26 mars à Decize.
L'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires.
Programme : Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire, la réglementation; les risques pour la santé et comment les limiter, les risques pour l'environnement et comment les limiter; autodiagnostic et techniques alternatives. En dehors des dates programmées, une session peut être organisée dans un lieux au choix sur la base d'un groupe de 12 à 15 participants volontaires. Le Certificat individuel sera obligatoire à partir de novembre 2015. Tarif: gratuit. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, responsable du stage, au 03 86 93 40 62.

Mars Réaliser son auto-diagnostic MAE dans le Morvan

La Chambre d'agriculture de la Nièvre une formation d'une journée, à plusieurs reprises au mois de mars, pour apprendre à «*réaliser son auto-diagnostic MAE dans le Morvan*». Les dates prévues sont le 12 mars à la mairie de Saint-Honoré les Bains, le 17 mars à la mairie de Moux-en-Morvan, le 19 mars à la mairie de Lormes, le 24 mars au Lycée agricole de Château-Chinon, le 25 mars à la mairie d'Ouroux en Morvan et le 26 mars à la Communauté de communes de Luzy. Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Objectifs : Avec la nouvelle PAC, les MAET sont remplacées par de nouvelles mesures agro-envrionnementales climatiques. Pour en bénéficier, l'agriculteur doit réaliser un diagnostic des prairies avant sa déclaration PAC 2015 (15 mai 2015). Cette formation vise à rendre autonome l'agriculteur dans son diagnostic. La Chambre d'agriculture de la Nièvre agit en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan. Tarif : 50 euros par participant. Contact : Christophe Bossaron au 03 86 93 04 13 ou mail : christophe.bossaron@nievre.chambagri.fr.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Agenda

21/02 Journée régionale du renouvellement des générations en Agriculture, à Avallon

Les Jeunes Agriculteurs Bourguignons se mobilisent samedi 21 février, de 10 h à 17 h, sur la Place des Terreaux Vauban, à Avallon et vous invitent à découvrir les métiers de l'agriculture, dans le cadre de la journée régionale du Renouvellement des Générations en Agriculture. Différents pôles : marché du terroir, mini ferme, stands informatifs, restauration. Animations diverses tout au long de la journée : tracteurs à pédales, atelier dessin, quizz, jeux découvertes. Programme :
10 h 00 : ouverture
11 h 00 : discours et vin d'honneur
14 h 00 : quizz avec lots à gagner
16 h 00 : quizz avec lots à gagner
17 h : fermeture

28/02 Foire agricole de Saint-Léger-Vauban

Le 28 février prochain aura lieu la 49e Foire de Saint-Léger-Vauban. Première manifestation de l'année en Morvan, elle a pour vocation à représenter la vitrine de l'élevage bovin de la région =. Bovins, ovins, caprins, mini-ferme seront comme à l'habitude présents sur la place du village. Exposition de matériel agricole, automobiles, quads… Les enfants seront à la fête, avec à leur disposition structure gonflable et mur d'escalade, ainsi que la fête foraine. A noter : fabrication du boudin sur place et rotonde chauffée où se restaurer à partir de 12 h et apprécier le pavé de bœuf barbecue. En fin de journée, les visiteurs pourront déguster l'omelette géante, avant de profiter de la soirée dansasante gratuite. Au programme :
7 h à 8 h 30 : accueil des exposants
10 h 30 : pasage du jury
11 h 30 : vin d'honneur
12 h : repas sous rotonde
17 h : remise des prix
20 h : omelette génate suivie du bal

31/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 31 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

FDSEA 89

Les parlementaires à l'école de la Pac

La Pac 2015 soulève de nombreuses questions, aujourd'hui encore sans réponse. Invités par la FDSEA de l'Yonne à *«petit-déjeuner»* au 37 rue de la Maladière à Auxerre, les parlementaires icaunais ont été alertés des conséquences de cette situation qui handicape l'avenir et pèse sur l'agriculture départementale.


Avaient répondu à l'invitation de la FDSEA de l'Yonne : les sénateurs Jean-Baptiste Lemoyne et Henri de Raincourt, ainsi que le député Guillaume Larrivé (de gauche à droite).

Ils étaient trois parlementaires de l'Yonne, à avoir répondu ce vendredi, à l'invitation de la FDSEA départementale : les sénateurs Henri de Raincourt et Jean-Baptiste Lemoyne, ainsi que le député de la 1ère circonscription, Guillaume Larrivé. Objectif, pour Francis Letellier et son équipe : leur présenter la nouvelle Pac et les alerter sur les nombreux points aujourd'hui encore non définis ou sans réponse.
Notamment sur les engagements liés aux Mesures Agro Environnementales (MAE) en cours, mais devant s'arrêter au 15 mai prochain, comme c'est le cas dans la Plaine du Saulce, comme l'a rappelé le président de la FDSEA de l'Yonne : *«ce que nous vous demandons, c'est de faire pression pour que les agriculteurs concernés, engagés depuis plus de quatre ans sur la zone et qui ont à respecter le cahier des charges jusqu'au 15 mai, continuent à être indemnisés après, compte tenu qu'à cette date, la récolte est plombée et qu'ils auront respecté leur engagement jusqu'à la moisson ! Aujourd'hui, on leur dit qu'ils n'auront plus rien, passé le 15 mai !»* Une lettre co-signée des trois parlementaires présents (plus la député de la 2e circonscription, Marie-Louise Fort), sera adressée en ce sens au ministre de l'Agriculture et au Draaf de Bourgogne. Parmi les autres points sans réponse, à deux mois de la déclaration Pac : la définition d'un point de vue administratif, d'une vache ou d'une brebis, des critères pour déterminer quels nouveaux producteurs pourront intégrer la Pac, ou encore les pentes… Autre points noirs : les conditions d'application des aides liées à la conditionnalité, aux prêts JA, ou aux nouvelles clauses DPB. La remise en cause du fermage par l'Europe, est également dénoncée : *«avant, dès lors qu'un fermier qui arrêtait et cédait à un autre fermier, il y avait transfert. Aujourd'hui, c'est bloqué, interdit par l'Europe, à l'exception des terres que l'ancien fermier avait en propriété…!»* Francis Letellier a demandé également aux parlementaires présents de défendre plus largement les acquis réalisés par la profession : *« souvent, vous-même avez tendance à oublier ce qui a déjà été fait, qu'il s'agisse des bandes tampon ou de la réduction des intrants…»*
Suite à cette réunion, les élus départementaux se sont engagés à adresser des courriers d'alerte aux services concernés par les différents points leur ayant été présentés.
Décision ayant été prise de renouveler à l'avenir ce type de réunion au moins une fois par trimestre.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Ils ont dit

«Un emballement technocratique et une dérive bureaucratique…»

■ **Henri de Raincourt :** *« Je perçois une évolution extrêmement rapide et contraignante, qui semble nous éloigner du but de l'agriculture, qui est quand même de nourrir les hommes. Et là, on est en train de sombrer à vive allure dans une agriculture totalement administrative et punitive, dans laquelle l'acte de produire ne semble plus passer au 1er plan. C'est une évolution, un choix de société, mais il faut être bien conscient des enjeux et des conséquences que cela va générer, y compris pour les générations qui viennent…La France ne se bat peut-être pas avec assez d'énergie justement, pour que les règles européennes soient centrées sur l'économie et l'on voit bien que dans de nombreux domaines touchant le sujet agricole, on a même l'impression qu'elle en rajoute, pour des motifs de politique interne…*

■ **Guillaume Larrivé :** *«Ce qui est certain, c'est qu'il y a de la part des administrations bruxelloises et parisiennes, un emballement technocratique et une dérive bureaucratique. Il faut aujourd'hui, remettre du bon sens dans un système devenu délirant. Il y a urgence, autrement, le système va exploser ! Il faut aussi faire comprendre à l'opinion publique, que l'agriculture française est tout simplement vitale pour le pays et pour son économie. Faire comprendre également tous ces immenses progrès réalisés par l'agriculture française depuis 30 ans, vis-à-vis de l'écologie…»*

Nouvelle Pac

Rencontre avec l'administration

Après le petit déjeuner avec les parlementaires, une délégation de la FDSEA conduite par son président, Francis Letellier, s'est rendue à la DDT de l'Yonne pour y rencontrer le directeur départemental, Yves Granger et obtenir des réponses sur les points encore en suspens de la nouvelle Pac.


Un dialogue « ferme » mais courtois, entre la délégation de la FDSEA de l'Yonne et les services de l'Etat

«Cette rencontre a pour but de reposer les questions pour lesquelles nous attendons toujours les réponses et faire un point avec vous pour savoir où vous en êtes : souplesse ? Pas de souplesse ? En quels domaines…?» D'emblée, le président de la FDSEA de l'Yonne trace le cadre de la réunion. De nombreux points concernant la mise en œuvre de la nouvelle Pac ne sont pas encore réglés et la profession attend des réponses. Le discours est ferme mais reste courtois et la visite se veut avant tout « technique », avec de nombreux sujets posant encore problème.
A l'image des Gaec : *« où en êtes vous sur la transparence ? Une société qui répond aujourd'hui à des statuts Gaec, doit être en Gaec demain, c'est aussi simple que ça…»* La remarque sera remontée au ministère… Les autres pierres d'achoppement sont nombreuses, notamment concernant le transfert de droits à DPB : *«quelle solution pour les transferts entre fermier sortant et fermer entrant ? Comment gérer la notion de périmètre constant apparue tout récemment ? Comment gérer le décès d'un agriculteur fermier ? Quelles possibilités pour les successions de subrogations ou de clauses de transfert…?»* Autant de questions pour lesquelles l'administration n'a pas forcément encore tous les éléments pour répondre. Concernant le problème de la non définition des pentes, Yves Granger s'engage sur un point : *«il n'y aura pas de contrôle, tant que ce ne sera pas clarifié…»* Le sujet des Maec fait débat, d'autant prévient Francis Letellier, *« que le niveau d'intrants pour les agriculteurs engagés actuellement dans une MAE est déjà au plus bas et qu'on leur demande, pour s'engager dans une nouvelle Maec, de repartir de ces chiffres pour continuer à le faire baisser… C'est irréalisable, avec un cahier des charges complètement irréaliste !»*
Entre le 15 avril et le 15 juin, des réunions seront organisées par l'administration à l'attention de l'ensemble des agriculteurs, afin de les informer plus précisément sur les nouvelles modalités de la Pac. En espérant que d'ici là, les services concernés aient reçu du ministère tous les éléments pour combler les nombreux *«vides»* apparus dans le dossier et dans sa mise en œuvre. Il y a urgence car il n'est pas certain que les professionnels fassent preuve encore longtemps de patience…

DOMINIQUE BERNERD

Élevage

Un robot bienvenu

Dans le cadre des journées Bâtiment Alysé, visite de l'EARL Eole, à Taingy : une exploitation polyculture élevage bovins lait, passée depuis un an au robot de traite.

A l'origine, l'exploitation était en Gaec et comptait déjà 185 ha pour 65 vaches laitières à s'occuper quotidiennement. Une fois ses beaux-parents partis en retraite, Francis Jeandarme s'est posé la question de savoir s'il continuait ou non l'activité lait : *«ici le coin est plutôt céréalier, mais ma femme aimait bien s'occuper des vaches, alors on a choisi l'option de ne pas arrêter…»* Difficile toutefois, avec 2 UTH en moins, de continuer seule à travailler près de 5 heures par jour pour la traite quotidienne, d'autant que les bâtiments étaient vieux et pas adaptés, d'où l'idée du robot de traite : *«c'était bête de perdre une production, d'autant que j'ai un fils de 15 ans qui va rentrer cette année en apprentissage et susceptible de reprendre un jour derrière moi. L'installation d'un outil moderne peut l'aider dans son choix futur…»* Aujourd'hui, le Gaec compte 3 Unités de Main d'œuvre (Umo) à plein temps : le couple Jeandarme et un salarié embauché après une période d'apprentissage.

La SAU de 185 ha se répartit entre 141 ha de cultures et le reste en surfaces fourragères, dont 28 ha d'ensilage de maïs, 13,4 ha de luzerne utilisée en ensilage d'herbe plus enrubannage, ainsi que 2,6 ha de prairies permanentes, *«plus ou moins utilisés comme paddock ou aire d'exercice»*, explique Isabelle Cadoux, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, l'exploitation ayant pour particularité de ne pas être entourées de prairies. Avec pour conséquence, d'envoyer les animaux en pension, paître à l'extérieur, de mi-avril à début octobre.

Une pente qui facilite l'évacuation des jus

Aujourd'hui, se dresse sur l'exploitation un bâtiment unique, construit à partir des installations existantes, regroupant tous les animaux avec d'un côté les anciens bâtiments VL utilisés pour les génisses et le stockage du foin, de l'autre, les anciens bâtiments génisses, utilisés pour les veaux et les cases d'isolement, en sortie robot. D'une surface totale de 844 m², il abrite un troupeau de 65 vaches, pour 72 logettes paillées, un système privilégié, *«pour à la fois réduire la pénibilité du travail et améliorer le confort de l'animal… »* Autre particularité du bâtiment, une pente prononcée sur toute sa longueur. Avec à la clé, souligne Francis Jeandarme, *«une bonne chute de fumière et une bonne évacuation des jus, évitant d'autant les problèmes de pattes. Cela facilite également le travail des racleurs, qui ont moins de mal à pousser…»* Du fait de l'utilisation première du bâtiment, comme unité de stockage, il était fermé sur sa façade ouest et entièrement ouvert du côté où était stocké le fourrage, d'où l'installation de filets brise vent, *«la meilleure solution et la moins onéreuse…»* Les travaux ont été entrepris en 2013 et le recul n'est pas suffisant pour savoir si la ventilation sera suffisante en cas de fortes chaleurs, explique Isabelle Cadoux : *«l'été 2014 n'a pas été particulièrement chaud. Normalement, la faîtière ouverte existante devrait suffire, sinon, il sera toujours possible de rajouter des ventilateurs au dessus du couloir de raclage ou équiper le toit de tôles perforées…*


Le nouveau bâtiment a été réalisé à partir des installations existantes.

Un temps de travail réduit par deux

Coût total de l'investissement (robot + transformation des bâtiments + équipements) : 347 000 €, toute la partie maçonnerie, l'installation des filets, ainsi que l'aménagement du bloc traite et de la laiterie ayant été réalisés par l'éleveur, avec l'aide de 3 salariés pendant 3 mois. Avec pour conséquence de voir ramenée la place (pour 72 places) à 4819 €, *«alors qu'avec un bâtiment de ce type, aujourd'hui, on est plus près des 7000 € par place de logette…»* En 2013, les Jeandarme ont pu bénéficier de deux type de subvention : 26 K€ dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d' Elevage (PMBE) ainsi que 16 K€ du Plan de Performance Energétique (PPE). Subvention aujourd'hui disparue, remplacée par le Plan de Compétitivité des Exploitations Agricoles (PCEA). Mais désormais, l'autoconstruction n'est plus reconnue.

L'installation d'un robot de traite a permis une augmentation immédiate de la production de lait : *«en hausse de 1000 kg à l'année par vache…»*, facilitant d'autant le remboursement des emprunts. Quant au gain de travail : *«on gagne en moyenne au moins une traite sur deux, soit environ 2,5 heures par jour. Et même si je dois me lever parfois la nuit quand le robot appelle, comme cette nuit sur le coup des 3 h, car une vache avait emmêlé le tuyau en y donnant un coup de patte, je sais que je pourrai me lever plus tard…!»*

DOMINIQUE BERNERD


Une pente facilitant une bonne chute de fumière et une meilleure évacuation des jus



Difficile d'oublier en arrivant sur l'exploitation, que le propriétaire des lieux est également musicien… !


Parmi les nombreux visiteurs, des lycéens de La Brosse.


Le robot a permis d'augmenter la production de lait de 1000 kg par vache à l'année

▸Agenda

24/02 Sélection pour formation ACQ
Une nouvelle session Action Courte Qualifiante (ACQ) Ouvrier Polyvalent en viticulture, travaux en vert, se déroulera du 23 mars au 29 mai prochain. La sélection des candidats aura lieu mardi 24 février, à 14 h, au CFPPA d'Auxerre la Brosse. Si vous êtes intéressés pour recevoir gratuitement un stagiaire que vous sélectionnerez parmi des demandeurs d'emploi issus d'autres secteurs d'activité, sans obligation d'embauche à l'issue de la formation, faites vous connaître auprès de l'animatrice emploi à la FDSEA de l'Yonne, France Lahutte, au 03 86 49 48 16, france.lahutte@fdsea89.fr ou au CFPPA Auxerre la Brosse au 03 86 94 60 20

25/02 "Papa Simon" à Saint Bris le Vineux
Fabrication et procession du célèbre *«bonhomme de paille»*, par Sport nature, mercredi 25 février, à partir de 17 h, au centre du village. Animation gratuite. Renseignements au 06 69 60 91 47

Exposition sur la vigne et le vin à Villeneuve sur Yonne
Jusqu'au 28 février, la bibliothèque de Villeneuve sur Yonne présente une exposition autour de la vigne et du vin, sur le passé et le présent viticole et vigneron du Villeneuvien et de l'Yonne. Samedi et mardi de 14 h à 18 h 15 ; mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15. Entrée libre

Bourgogne sauvage
Jusqu'au 30 août, le Muséum d'Histoire naturelle, 5 boulevard Vauban à Auxerre, présente une exposition consacrée à la Bourgogne sauvage. Des ruisseaux du Morvan aux falaises calcaires, des forêts aux jardins, l'expo révèle d'étonnantes espèces bourguignonnes ; la plus petite chouette du monde, un champignon voyageur, des plantes qui ont du mordant… Dimanche, de 14 h à 17 h 30 ; du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30. Renseignements au : 03 86 72 96 40

Sia 2015

Ici, c'est l'Yonne !

Le département de l'Yonne sera présent au 52e salon de l'agriculture, qui s'ouvre ce week-end à Paris, avec notamment 2 journées qui lui seront dédiées, jeudi 26 février et dimanche 1er mars.

L'Yonne, toute la force de la Bourgogne, à 1 h de Paris». Un slogan qui résonne comme un appel à l'attention du public parisien pour venir découvrir un département encore trop souvent méconnu. Mais en l'occurrence, c'est l'Yonne qui vient à eux, en étant présente sur le stand régional *«Ici c'est la Bourgogne»*, installé dans le hall 3 (allée A, n° 84), du prochain salon de l'agriculture, qui ouvrira ses portes ce samedi, pour 8 jours de rencontres et découvertes autour des produits du terroir et du savoir faire de toute une région.
Deux journées entières seront dédiées au département, jeudi 26 février et dimanche 1er mars, rythmées par de nombreuses animations. Au premier rang desquelles le lancement du site Internet *«Mettez l'Yonne dans votre assiette»*, présenté par l'association Jeune Chambre Economique, qui permettre de commander des produits icaunais, livrés à Paris. A cette occasion, sera organisé un jeu concours qui donnera la possibilité aux visiteurs de la Porte de Versailles de gagner des paniers avec des produits de l'Yonne. Ces deux journées seront également l'occasion de *«jazzer»* avec le groupe musical *Castel Swing*, de Mailly le Château et leur swing manouche. Ou de risquer quelques pas de danse, avec les *Peulons d'Auxerre* et leurs danses et musique traditionnelle de Bourgogne. Comme l'an passé, le chef cuisinier Jean-Pierre Vaury, du *Moulin de la Coudre*, sera présent, pour confectionner et faire goûter des plats réalisés à partir de produits du cru. Il viendra accompagné de nombreux amis vignerons, ambassadeurs de plusieurs appellations : crémant, Chablis, Côte d'Auxerre, Epineuil Tonnerre… Présents également, les offices de tourisme d'Auxerre et de l'Auxerrois, du Cœur de Puisaye, de Chablis, du Tonnerrois, de Sens et du Sénonais, de Villeneuve sur Yonne et de Yonne Tourisme. L'Yonne se partagera



L'an passé, le maire de Chablis et conseiller général, Patrick Gendraud, avait rythmé à sa façon la journée Yonne… !

avec les trois autres départements bourguignons deux boutiques de produits fermiers, où le public pourra venir à la rencontre des producteurs : un espace mis à disposition par le Conseil général, ainsi qu'un stand dédié aux produits du réseau Bienvenue à la ferme. A noter également, sur l'espace Bourgogne, mercredi 25 février, plusieurs animations autour de la *«Ferme de Flo»*, devenue au fil des années une référence en matière de découverte pédagogique du monde rural.
L'an passé, pas moins de 69 médailles glanées au Concours Général Agricole, toutes catégories confondue, par les éleveurs et producteurs icaunais : vins, fromages,jus de pomme, bière, ratafia, ovins.., autant de produits et animaux qui ont fait la démonstration de l'excellence du terroir de tout un département. Combien seront-ils cette année ? Une partie de la réponse sera dévoilée dimanche 22 février au soir, à l'issue du Concours des vins de l'Yonne, dont les épreuves se seront déroulées le matin, dans le Hall 2, en même temps que ceux du Bordelais. Nul doute qu'il risque d'y avoir quelques *«bouchons»* autour des tables, compte tenu du nombre de dégustateurs en présence… !

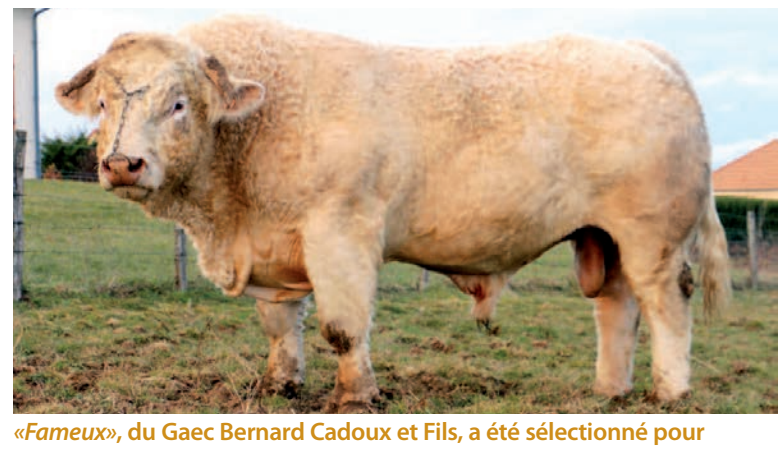
DOMINIQUE BERNERD

Concours charolais SIA 2015

Un *«fameux»* candidat au titre !

Déjà sélectionné pour participer au prochain concours charolais du salon de l'Agriculture, Fameux, un taureau de 5 ans appartenant au Gaec Cadoux de Saint-André-en-Terre-Plaine, aura également l'honneur de représenter la race pendant toute la durée du salon.

Confortablement installé dans un pré bordant la maison familiale, *Fameux* se repose sur sa litière en attendant le jour J, celui du départ pour Paris. Si la majeure partie des participants au concours charolais arriveront en milieu de semaine pour entrer en lice jeudi 26 février, lui sera présent à la Porte de Versailles dés le premier jour d'ouverture, après avoir été sélectionné par le Herd Book pour représenter avec quatre autres taureaux, la race charolaise pendant toute la durée du salon. Déjà un bel accessit pour le Gaec Cadoux, bien décidé cette année encore, à rentrer de Paris avec un titre en poche. Presque devenu une habitude pour l'entreprise familiale de Saint-André-en-Terre-Plaine qui en 35 années de participation a remporté, pas moins de 13 prix de championnat et rappel de championnat !
De belle lignée, *Fameux* a de qui tenir, avec un grand père, *Pedro*, resté dans les annales pour avoir été primé champion deux années de suite à Paris, en 2005 et 2006. A 5 ans, il a déjà remporté le 1er prix à Moulins et Montluçon en 2010 et à l'automne dernier, a été sacré prix d'Honneur du Groupement à Avallon. Un animal qui présente de nombreuses qualités selon Claude Cadoux : *«à 5 ans, il a fini sa croissance et a de nombreux atouts : long en taille avec un bon développement squelettique ainsi que musculaire, un bel arrondi de culotte, un dos large, un bon caractère…»* Un


«Fameux», du Gaec Bernard Cadoux et Fils, a été sélectionné pour participer au concours charolais et représenter la race pendant toute la durée du Salon de l'agriculture.

mufle large aussi, bien représentatif de la race : *«le mufle, c'est un peu la barre de coupe, plus il est large, plus il peut emmagasiner de l'herbe…!»* De la graine de champion, qui a également une très bonne production, avec des descendants mâles et femelles déjà très prometteurs.

Dès 4 h 30 du matin

Arrivée prévue à Paris ce vendredi, en fin d'après-midi : *«les premières heures, ils sont tous un peu stressés, le temps de faire connaissance avec les voisins ! On les attache parce que sinon, ils commencent toujours à chahuter et après ça finit mal…!»* Et allez donc raisonner des «gamins» de plus d'une tonne ! Pas de régime alimentaire spécial sur place : *«une dizaine de kg d'aliment concentré par jour plus du foin à volonté…»* Semaine chargée également pour les éleveurs, qui se relaieront sur place pendant toute la durée du salon : *«on arrive en général à 4 h 30 le matin, pour doucher l'animal, lui donner sa nourriture, refaire sa litière, le peigner…»*
Pour l'heure, *Fameux* se fait un peu désirer et tarde à prendre la pose le temps de la photo .en meuglant son mécontentement pour avoir été dérangé dans sa sieste… Va falloir t'y habituer *«Pépère»*, dans huit jours, c'est toi la star !

DOMINIQUE BERNERD


Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - contact@vmat-dallage-chape.fr
V-MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage - Viticole
Nombreuses références
Secteur 21
M. STRAUB 06 83 41 72 77
Secteurs 58 et 89
V. UREK 06 80 47 34 55

► Formations

Utiliser Internet et les réseaux sociaux pour promouvoir mon activité

Cette nouvelle formation proposée jeudi 26 et vendredi 27 mars, vous permettra de découvrir et de comprendre les réseaux sociaux, de mieux communiquer et développer votre lisibilité sur le web
Lieu : Venoy - Public : tout agriculteur (trice)
Contact : Laetitia Le Breton au 03 86 94 28 98, Chambre d'agriculture de l'Yonne
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

Respecter la conditionnalité et mettre en œuvre la Directive nitrates

Le 19 mars, une formation d'une journée vous permettra de faire le point sur les exigences règlementaires de la conditionnalité et de la Directive nitrates applicables à votre exploitation.
Vous manipulerez l'outil Mes P@rcelles pour réaliser sur votre exploitation vos plans prévisionnels de fumure et savoir produire vos documents règlementaires
Lieu : Venoy
Public : tout agriculteur (trice), abonné à Mes P@rcelles
Contact : Esther Huot, au 03 86 94 28 45, Chambre d'agriculture de l'Yonnne
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Certiphyto viticulture

Formation Certiphyto mardi 10 et jeudi 12 mars à Auxerre. Obtenez votre certificat d'application de produits phytopharmaceutiques en suivant la formation de 2 jours.
Contact : Valérie Rousseau, 03 86 94 28 48
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Les plantes bio-indicatrices en grandes cultures

Vous vous demandez pourquoi cette plante pousse dans cette parcelle et pas dans l'autre ? Vous voyez évoluer la flore de vos parcelles avec vos pratiques… Cette formation de 2 jours, les 7 et 14 avril 2015 est faite pour vous. Vous apprendrez à lire les indices que nous donnent les plantes naturellement présentes dans une parcelle pour établir un diagnostic de fonctionnement de votre sol et ainsi adapter vos pratiques
Lieu : Chambre d'agriculture, à Auxerre
Public : tout agriculteur (trice)
Contact : Patrice Cote, tél 03 86 94 82 90. Chambre d'agriculture de l'Yonne
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Avoir un bon chien de troupeau

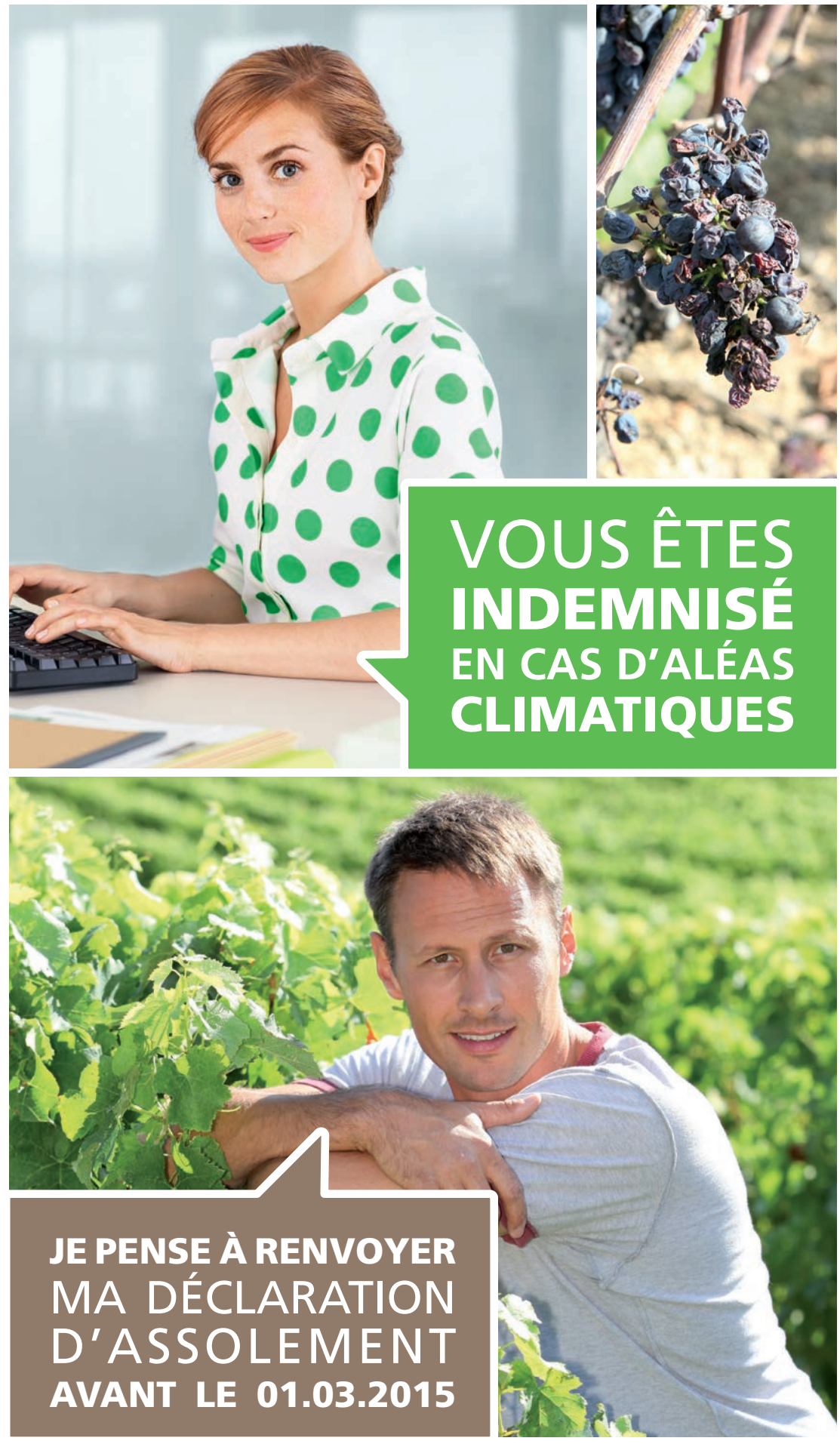
Formation de 5 jours afin de maîtriser les bases du dressage et les comportements à adopter pour faire travailler votre chien de troupeau. Formation proposée par AUCTYM et la Chambre d'agriculture de l'Yonne et dispensée par un moniteur agréé de l'Institut de l'élevage
Dates : 2 mars, 12 mai, 25 juin, 10 septembre et 29 octobre 2015
Lieu : itinérant chez les éleveurs
Public : Eleveurs (-euses) utilisant un chien de troupeau.
Contact : Denis Arnoult, 03 86 74 70 94, AUCTYM
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Ostéopathie en élevage bovin

Cette nouvelle formation proposée le jeudi 12 mars par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous permettra de découvrir cette méthode alternative pour la mettre en œuvre ensuite au sein de votre exploitation. Au cours de la journée : observations et explications autour des animaux, mise en pratique sous l'œil d'un ostéopathe animalier.
Lieu : A définir
Public : éleveurs bovins lait ou viande
Contact : Catherine Bonin, 03 86 34 23 41, Alysé
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Prendre sa retraite, un projet à construire

Pour aborder cette étape avec sérénité et anticipation, la Chambre d'agriculture vous propose mardi 17 mars, de faire un état des lieux des démarches, délais et éléments à prendre en compte pour faciliter ce passage.
Lieu : Auxerre
Public : agriculteurs (trice) ou viticulteur (trice)
Contact : Marc Abonnet, 03 86 94 21 95
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



Une protection incontournable contre les aléas climatiques(1).

Un aléa climatique et ce sont vos rendements qui chutent.
Comment faire face ?

Avec l'Assurance Climats, nous vous proposons des garanties personnalisées et adaptées à vos risques et protégeons votre compte d'exploitation en vous indemnisant des pertes de rendements après franchises. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.

Assurance Climats
à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

(1) Selon les limites et conditions fixées au contrat.

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex. Entreprise régie par la Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris. Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 GENTILLY - N° SIREN : 382 285 260 - Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Getty Images - Shutterstock - Médiathèque Groupama - Being - Février 2015.

Agriculture de conservation des sols

L'APAD en première ligne

De plus en plus d'agriculteurs font de l'agro-écologie sans le savoir, mais c'est en pleine conscience que les pionniers de l'APAD (Association pour la promotion d'une agriculture durable) ont choisi il y plusieurs années d'ouvrir une troisième voie entre l'agriculture conventionnelle et la bio, pour apporter des réponses efficaces, économiquement viables et durables, à des problématiques agronomiques récurrentes. Ils se sont réunis à Dijon le 13 février dernier.



Les couverts sont au cœur du système de conservation des sols et d'optimisation des techniques culturales.

L'année 2015 décrétée par les Nations Unis «*Année internationale des sols*» devrait rendre justice aux sols. Des sols malmenés, fourbus, vidés de leur substance, érodés, gaspillés trop souvent... et dont le formidable potentiel de vie reste totalement méconnu. C'est l'occasion où jamais pour des organisations comme l'APAD (Association pour la promotion d'une agriculture durable) de communiquer largement sur des techniques qui visent justement à préserver et à utiliser au mieux ces sols. Les modèles classiques atteignent leurs limites et l'agronomie revient à l'ordre du jour. La FAO inscrit d'ailleurs les stratégies agronomiques au premier rang des enjeux alimentaires mondiaux.

Une agriculture de résultats

Nulle surprise donc de voir les adhérents de l'APAD, réunis en assemblée générale nationale à Dijon le 13 février dernier, totalement impliqués dans la promotion d'une agriculture durable dont les piliers sont rappelés par son secrétaire général, Gérard Rass. «*Une agriculture durable répond à des enjeux macro-économiques, c'est une agriculture qui fournit des produits en abondance, mais dont la productivité représente un moindre coût pour les agriculteurs comme pour l'environnement, une agriculture rentable qui assure du revenu et s'accommode des budgets publics, une agriculture et des agriculteurs qui s'insèrent dans leur environnement, sans complexe et sans œillères, car ils sont capables de se remettre en cause et de débattre. Des agriculteurs qui prennent soin des ressources naturelles, qui recyclent, qui restaurent et qui encouragent les processus biologiques. Une agriculture de résultat qui trouve sa pleine expression dans le semis direct sous couverture végétale*».

Briser le cercle du «*toujours plus*»

Pas de recette prête à l'emploi donc, mais une recherche constante d'efficacité économique, environnementale et alimentaire, en interaction avec la nature. A chacun de définir l'ordre de ses priorités, mais pour l'APAD, chaque exploitation peut trouver sa solution et développer son propre modèle à partir de la démarche collective d'un travail de groupes basé sur l'échange et le partage d'information.

Pour ceux qui la pratiquent, l'agriculture de conservation représente aussi moyen privilégié de briser le cercle infernal du «*toujours plus*» : toujours plus de matériel, toujours plus de puissance, de rendement et... de charges. La démarche reste essentiellement expérimentale et c'est là maintenant l'un des objectifs de l'APAD, qui voit son réseau régional s'étoffer rapidement, que d'initier des partenariats techniques permettant la production de références scientifiques. Ceux qui pratiquent savent que cela marche et ne reviendraient pas en arrière, mais il faut pouvoir disposer de références agronomiques indiscutables, pour que l'agriculture de conservation et le semis direct sous couverture végétale (SCV), soient reconnus comme une troisième voie, un choix différent de l'agriculture conventionnelle ou de l'agrobiologie.

Une boîte à outils qui déconcerte

Stéphane Le Foll, lors de sa dernière visite à Dijon, a rappelé que l'Europe a vu 25% de ses sols se dégrader en 25 à 30 ans. L'agriculture de conservation permet de les restaurer en redécouvrant et en respectant leur propre logique de fonctionnement biologique et microbiologique. Beaucoup d'agriculteurs s'inscrivent aujourd'hui dans une démarche agro-écologique sans le savoir ou orientent leur réflexion sur leur système d'exploitation en ce sens. Mais les adhérents de l'APAD font encore figure de pionniers puisqu'ils ont fait le choix, avant même que l'on parle d'agro-écologie, de s'appuyer sur des mécanismes naturels, plutôt que de lutter contre eux et de combiner performance économique, environnementale et sociétale.

Cette assemblée générale a aussi été l'occasion de faire le point sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement vers des pratiques en phase avec les objectifs de l'agro-écologie. Les outils, présentés par Nadège Palendri de la Draaf, sont là (GIEE, MAEC systèmes, PCAE...) mais les principaux acteurs des groupes innovants n'ont pas manqué de souligner la lourdeur des procédures d'entrée et des démarches, alors que leurs pratiques sont basées sur la réactivité, l'innovation et l'adaptation en continu. Là où ils militent pour agriculture de résultats, le système d'administration national et européen, s'appuie sur une obligation de moyens, générateur de lourdeurs administratives, ce qui d'emblée, pourrait décourager les meilleures volontés.

ANNE-MARIE KLEIN

Didier Redoutet : un système en progrès constants

Agriculteur céréalier à Marey-surTille (21), Didier Redoutet «*déçu des TCS*» s'est tourné vers le semis direct sous couvert d'une part, «*parce qu'il fallait dépasser certaines impasses, limiter l'érosion sur les terres en pentes*» et d'autre part, parce qu'il était déjà un fervent pratiquant du travail en groupes de développement. C'était en 2009 et, en 2015, le bilan s'impose de lui-même. «*Pas question de revenir en arrière, j'en suis à ma sixième campagne de semis direct sous couverture végétale et cette technique, qui s'apparente à une recherche constante de performance, est à la base de la réussite du système. Je joue aussi sur l'assolement, avec des rotations longues et diversifiées qui font la part belle aux cultures de printemps. Je ne me préoccupe plus de la nature des parcelles, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Cela n'a plus d'importance, car la marge se raisonne sur l'ensemble du système, avec une rotation sur 5 à 7 années*». Sur ses 230 hectares en fond de vallée et terres à plateau, Didier Redoutet cultive 200 ha de céréales, quelques cultures énergétiques et laisse une zone de prairies inondables à un éleveur. Ses couverts sont très diversifiés et raisonnés économiquement pour ne pas dépasser 50 €/ha. «*Un couvert c'est cinq à six espèces en mélange, voire plus en fonction de l'objectif visé, le plus important étant de d'utiliser toutes les ressources des légumineuses pour fixer l'azote . Plus l'activité biologique est forte et plus la dégradabilité augmente. Mes sols sont encore en phase de capitalisation de l'azote et d'amélioration de leur fonctionnement*». La consommation de gasoil a été réduite de moitié, le poste azote aussi et les charges de mécanisation sont limitées. Le recours aux herbicides, reste nécessaire, mais il n'est pas systématique, «*il faut savoir accepter un état de propreté relative. J'observe une réduction des graminées mais le problème des bromes est récurrent même si la situation s'est améliorée*». L'adhérent de l'APAD, qui exerce aussi des responsabilités au syndicat de rivière et au Sage, apprécie l'apport des techniques de conservation des sols pour la protection de la ressource en eau. Il estime maintenant «*que les années les plus difficiles sont passées et que le système devrait encore progresser à l'avenir*». En dépit de la remise à plat de tout son système d'exploitation «*les rendements sont restés identiques*» et surtout, «*les terres vont mieux, cela se sent dès que l'on entre sur une parcelle, le sol est plus souple, plus vivant, plus réactif*».



Principal investissement et clé de voûte du semis direct sous couverture végétale, Didier Redoutet a fait l'acquisition d'un semoir 750 A

Philippe Lemanceau (Inra – Dijon) : les sols, un patrimoine à préserver et à valoriser

Directeur de l'UMR Agro-écologie à l'Inra de Dijon, Philippe Lémanceau a été invité par l'Apad à intervenir sur les sols « *un formidable patrimoine à préserver et à valoriser*». Bien peu de gens savent que la vie sous le sol et autrement plus foisonnante que celle du dessus. On comptabilise pour la faune, 1t à 1,5t de présences à l'hectare. Pour les champignons c'est 5t/ha et les bactéries 1,5t/ha. On compte un million de génotypes par gramme de sol, alors que seulement 7300 espèces ont été décrites. D'où une grande difficulté à étudier les sols. «*Ce que l'on connaît encore moins, ce sont les services environnementaux rendus par cette biodiversité, pour l'agriculture, la production d'eau, la vie des sols*». A quoi sert cette biodiversité ? D'abord, répond Philippe Lémanceau, «*à la minéralisation de la matière organique. Plus la biodiversité est grande, plus la minéralisation est importante*» . Mais, «*la biodiversité s'exprime difficilement quand elle est soumise à des contraintes climatiques extrêmes. En la préservant, on assure une productivité optimale de l'agro-système, tout en augmentant le niveau de résistance aux perturbations*». Dans ce contexte, «*l'agriculture de conservation a une carte à jouer sur la mise en valeur du système de production et la valorisation des services environnementaux.*» Les irrégularités et les amplitudes des variations climatiques sont d'ailleurs au coeur des préoccupations de la FAO, car elles font courir un vrai risque de pénurie alimentaire mondiale. «*La FAO programme des baisses de rendement en Europe pour les années à venir et la commission européenne se préoccupe tout particulièrement de ce sujet*» insiste Philippe Lémanceau.

Viande bovine en restauration collective

Promouvoir l'approvisionnement local

«Comment valoriser la viande bovine produite en Bourgogne ?» C'est le thème qui a rassemblé les acteurs de la filière qui se sont retrouvés vendredi 13 février au Conseil régional de Bourgogne. Parmi les pistes évoquées, la restauration collective reste une des plus sérieuses à creuser.

Vaste chantier que celui lancé vendredi dernier au Conseil Régional par Jacques Rebillard, vice-président en charge de l'agriculture, et Éric Delzant préfet de Région. Il s'agissait en effet d'ouvrir un véritable dialogue public entre tous les acteurs du secteur afin de *«chercher ensemble des pistes nouvelles»* soulignait le préfet. Une nouvelle dynamique à mettre en marche qui va demander *«un effort collectif»* rappelait pour sa part Jacques Rebillard vice-président du Conseil Régional.
Organisé sous l'égide commun de l'État et de la Région, avec la Chambre d'agriculture et Interbev, cette demi-journée de séminaire d'échange a permis de dresser un constat assez exhaustif du fonctionnement du secteur de la viande, mis en regard des difficultés que traversent les éleveurs. *«Le charolais est un symbole régional. Pourtant l'élevage régional traverse des doutes, et subit une concurrence malsaine»* a déclaré Éric Delzant.

La restauration hors domicile au cœur des débats

Rapidement, les débats se sont tournés vers la restauration hors domicile et notamment, la restauration collective. Un secteur qui représente à lui seul plus de 20% du marché de la viande bovine. Et aujourd'hui, force est de constater que trop peu de cuisines centrales, cantines scolaires, hôpitaux... se fournissent en viande locale pour élaborer leurs repas. Montré du doigt : le processus d'achat, régi par le Code des marchés publics. Ce dernier, modifié en 2006 et consolidé en 2010, génère encore des difficultés pour les acheteurs à rédiger leurs appels d'offres.
Toujours sur cet sujet des appels d'offres, certains éleveurs présents ont évoqué la notion de volume et d'allotissement. Un sujet sensible qui, selon les éleveurs et les opérateurs de la filière, contribue à déstabiliser les marchés et ne permet pas à l'élevage local de répondre sereinement. A titre d'exemple, une cuisine centrale qui lance un appel d'offre pour 1000 kg de paleron. Un besoin qui, si le lot n'est pas divisé, représente pas moins de 170 génisses à abattre et près de 15 élevages... pour un seul type de muscle.

Des outils pour aider les acheteurs

Depuis les évolutions des dernières politiques publiques de l'alimentation, de nombreuse règles destinées à promouvoir l'approvisionnement locales ont été mises en place. Ainsi Interbev a développé deux outils destinés à faciliter l'achat de viande en restauration collective : un Vademecum sur les questions juridiques ainsi qu'un recueil de fiches techniques d'achat pour les différents plats à base de viande. Ces dernières recensent, pour chaque type de plat, de nombreuses informations pratiques comme les différents muscles à utiliser, leurs mode de conditionnement, les valeurs nutritionnelles...
Des fiches qui permettent notamment de définir les besoins en viande avec un approche par le plat et non plus par le muscle. Elles vont donc contribuer à favoriser les échanges entre les chefs de cuisine, les responsables des achats et les opérateurs de la filière tout en guidant la rédaction des appels d'offres.

FD

Chronique ovine

86 % de la ration des brebis et de leurs agneaux sont des fourrages



L'herbe pâturée reste, de loin, l'aliment de prédilection des ovins.

Une brebis allaitante et son (ou ses) agneau (x) consomment 567 kg d'herbe pâturée, 206 kg de fourrages stockés et 120 kg de concentré, le tout en matière sèche et par an. Tel est le résultat d'une étude conduite par l'Institut de l'Elevage à partir de 478 exploitations ovins viande suivies entre 2008 et 2011. La ration des ovins viande est donc composée à 86% de fourrages. Les 120 kg de matière sèche de concentrés distribués se justifient par le fait que les fourrages, en particulier récoltés, ne peuvent couvrir les besoins alimentaires des animaux lors des phases à forts besoins : fin de gestation, lactation, finition des agneaux.

69% de céréales dans le concentré

Parmi ces aliments concentrés consommés, un tiers sont des céréales produites sur l'exploitation, un quart des céréales achetées, 15% des tourteaux d'oléagineux et 16% de la luzerne déshydratée. Les systèmes d'élevages les moins consommateurs de concentré restent ceux de la zone pastorale du sud-est avec 71 kg de concentré par couple mère et agneau. A l'opposé, le niveau de consommation moyen des élevages en zone de cultures fourragères (Bretagne, une partie de la région Pays de la Loire….) est de 153 kg de concentré par brebis et son (ses) agneau(x) mais les niveaux de productivité numérique entre ces deux types d'élevage sont très différents.
Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document *«Que mangent les brebis françaises? Consommations moyennes et niveaux d'autonomie alimentaire des élevages ovins»* sur www.idele.fr

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO

PRÊT À TAUX ZÉRO 0% PTZ
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE, L'ÉTAT VOUS SOUTIENT.

ET SI VOUS DEVENIEZ PROPRIÉTAIRE EN 2015 ?

Vous attendiez LA bonne opportunité pour devenir propriétaire.
Découvrez le Prêt à taux zéro (PTZ) : un vrai coup de pouce pour votre premier achat immobilier.

LES AVANTAGES DU PRÊT À TAUX ZÉRO

Le **Prêt à taux zéro** vous aide à acquérir votre 1ère résidence principale, dans le neuf ou dans l'ancien. Sans intérêts ni frais de dossier, ce prêt à 0 % vous permet d'alléger le coût de votre crédit immobilier (1). Il ne peut financer à lui seul votre logement et doit être complété d'un ou plusieurs autres prêts (prêt épargne logement, prêt bancaire classique etc.).

COMMENT BÉNÉFICIER DU PRÊT À TAUX ZÉRO ?

Différents critères sont pris en compte pour déterminer le montant de votre Prêt à taux zéro et vous permettre d'obtenir la meilleure aide par rapport à votre situation personnelle :

- **la composition de votre famille** avec le nombre de personnes qui habiteront dans le futur logement
- **le bien que vous souhaitez acheter :** sa nature, son emplacement géographique.

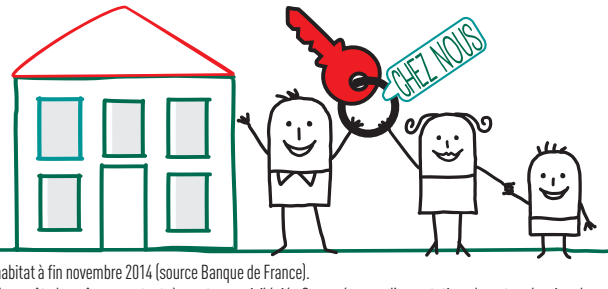
EXCLUSIVITÉ
CRÉDIT AGRICOLE DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

Le **Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne**, **1ère banque de l'Habitat ***, propose à toute personne bénéficiaire du Prêt à taux zéro une offre exclusive : **un prêt complémentaire du même montant à un taux exceptionnel** (2).

Pour connaître le montant du Prêt à taux zéro auquel vous auriez droit et préparer le plan de financement de votre 1ère résidence principale, rencontrez votre Conseiller Crédit Agricole.

Alors, franchissez le pas... de la porte de l'agence Crédit Agricole la plus proche ! (coordonnées sur ca-cb.fr).

Bon premier achat !



CHAMPAGNE BOURGOGNE

* 1ère banque de l'Habitat sur les départements de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne, part de marché sur les encours habitat à fin novembre 2014 (source Banque de France).
(1) Offre soumise à conditions selon la réglementation du Prêt à taux zéro en vigueur au 01/01/2015. (2) Votre PTZ complété d'un prêt du même montant à un taux privilégié. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions de cette offre dans votre Crédit Agricole.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

02/2015 – Édité par le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne – 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Crédit photo : Thinkstock.

Ils ont manifesté le 17 février à Dijon

Les bio demandent des comptes à la Région

Pour leur première manifestation à Dijon, les agrobiologistes de Bourgogne ont directement porté leurs revendications à la Région, nouvelle autorité de gestion des fonds européens et principal catalyseur du mécontentement actuel.

Pas contents les bio. Et tellement pas contents qu'ils ont décidé de descendre dans la rue et de battre le pavé dijonnais devant le Conseil régional, pour demander des comptes, inquiets du sort que leur réserve la future programmation 2015-2020. C'est une première que cette mobilisation générale à l'initiative de la Confédération des groupements des agrobiologistes de Bourgogne (CGAB). Près de 200 agriculteurs agrobiologistes et acteurs de la société civile les soutenant, sont ainsi venus manifester leurs inquiétudes, le 17 février à Dijon, quant à la pérennité des productions et des filières bio dans un cadre budgétaire de plus en plus insoutenable pour eux.

Manque d'ambition d'un côté, incompréhension de l'autre...

Les bio considèrent que les aides prévues dans la prochaine programmation 2015-2020, ne sont ni à la hauteur des espérances du plan Ambition Bio 2017, ni des promesses du gouvernement. Entre temps, la Région est devenue autorité de gestion d'un dossier complexe, qui doit concilier un cadre européen stricte, un budget contraint et le passage délicat d'une obligation de moyens dans la gestion et l'attribution des fonds, à une obligation de résultats évalués sur un mode pluriannuel. Bref, les règles du jeu ont changé, sans visiblement que tout le monde s'en soit aperçu ou l'ait compris.

Se sentant lésés sur le plan financier, en danger quant à la pérennité de leurs entreprises, mais plus encore incompris, les bio n'ont pas eu d'autre alternative que de demander des comptes au nouveau bailleur des fonds européens qu'est devenu le Conseil régional. Difficile de faire la part des choses, tant le dossier est complexe et les lectures différentes.

Quand les agrobiologistes attendent des enveloppes qu'elles correspondent aux prévisions de conversion sans nuire aux aides au maintien, la Région oppose la nécessité de cibler au plus près les besoins, sous peine de voir les crédit amputés en cas de non réalisation des objectifs. La culture européenne du résultat étant assortie quand même comme l'explique Michel Neugnot, vice-président du Conseil régional en charge des Fonds européens, de certaines souplesses, avec la possibilité à mi-parcours de remettre à plat la « maquette » initiale. Ce qui revient à négocier avec la commission européenne une rallonge, dument justifiée par la réalité de la situation (explosion des conversions par exemples). Les régions qui dépassent leurs objectifs pourront voir de nouveaux financements, mais gare à celle qui restent en deçà.

Un besoin de reconnaissance manifeste

L'explication de textes et les efforts de Michel Neugnot et des services techniques en charge du dossier, n'ont pas suffi à convaincre un auditoire particulièrement remonté et décidé à camper sur ses positions. En dépit de la «*clause de revoyure*» toujours possible et de l'engagement réitéré des représentants régionaux pour le développement de l'agriculture biologique, les bios réclament une égalité de traitement dans l'attribution des aides au maintien, la couverture de toutes les conversions à venir et craignent beaucoup un effet d'aubaine qui entraînerait de nombreuses conversions, sans aucun gage de pérennité.

Face aux difficultés de gestion qu'ils n'ont pas minimisées, les responsables régionaux ont invité les représentants professionnels agrobiologistes «*à s'aider mutuellement à gérer la pénurie de crédit*». Une main tendue qui n'a pas trouvé preneur. La co-gestion n'étant pas à l'ordre du jour, les revendications sont restées fermes sur les trois piliers de la dynamique de développement de l'agrobiologie : la conversion - l'aide au maintien - l'accompagnement. Sans distinction de durée, de seuil...

En revanche en proposant un plafonnement permettant de répartir les fonds avec équité. Et c'est bien là aussi que le bât blesse. Les représentants professionnels ont beaucoup insisté sur le manque de reconnaissance qu'ils vivent comme une injustice, eu égard aux services rendus à la société et à l'environnement. Ils s'estiment «*les parents pauvres des financements publics*», alors que leur engagement profite à la société comme à l'environnement.

Le dialogue reste ouvert et de nouvelles pistent de réflexion ont été évoquées. Nul doute que la partie ne saurait se jouer en un acte, mais que les mois à venir devraient apporter de nouveaux éléments de réflexion et de travail collaboratif entre le Conseil régional et les agrobio.

ANNE-MARIE KLEIN



Toute l'amertume du manque de reconnaissance s'illustre en une phrase.


Explication de texte par Michel Neugnot et Jacques Rebillard dans la salle des séances du Conseil régional qui a été ouverte pour l'occasion.


Beaucoup d'agriculteurs bio ont répondu présent à l'appel des organisations professionnels et de nombreux soutiens anonymes sont venus appuyer leurs demandes.

Liste des élus titulaires de la MSA Bourgogne

Département de Côte d'Or

1er Collège (non-salariés agricoles)

01 - Aignay Le Duc: Jacquinot Nicolas Henri Andre ; Jacoillot Bruno Marcel Octave ; Caiset Gilles Henri ; Bertrand Gaelle Michelle

02 - Arnay Le Duc: Poinsot Philippe Constant ; Nauwynck Benoit ; Lelong Francois Marie ; Boulmier Michel Louis

03 - Auxonne : Moine Gerard ; Mausservey Marie-Genevieve ; Guenne Marie-Noelle Daniele ; Cetre Raymond Paul Felix

04 - Baigneux Les Juifs: Robin Gabriel Pierre ; Perraudin Thierry ; Mongin Jean-Christophe ; Chauvot Daniel Rene Andre

05 - Beaune Nord: Levez Diane Aude Gisele

06 - Beaune Sud: Tournier Marie-Helene Therese ; Marey Sebastien Fernand ; Beaut Marie-Claude Monique

07 - Bligny S/ Ouche : Mille Jerome ; Mille Francois Marie Josep ; Gagnepain Aurelien Louis Edmond ; Brocard Laurent Henri Leon

08 - Chatillon S/ Seine: Verdin Jean-Pierre ; Petitot Marie-Reine Marguerite ; Guilleman Florence

09 - Dijon 1: Javot Henri Marie Joseph ; Daurelle Antoine Auguste Andre ; Robin Emmanuel ; Ferrand Suzanne Renee

10 - Dijon 2: Gransagnes Philippe Pierre Robe

13 - Fontaine Francaise ; Quirot Isabelle ; Fournier Vincent ; Didion Philippe Jean-Luc ; Bourguignon Marie-Francois

14 - Genlis: Delaye Jean-Louis ; Pautet Alain Auguste ; Delabays Karine Francoise

15 - Gevrey Chambertin: Gibassier Patrick Georges ; Garnier Laurent Benigne ; Chanson Muriel Sylvie ; Bossong Dominique Henri Roger

16 - Grancey Le Chateau Neuvel : Ramaget Norbert Louis Simon ; Mugnier Patrick Paul Rene ; Garnier Benjamin Robert ; Clairotte Michel Andre

17 - Is Sur Tille : Fouchet Eric Jacky Noel ; Chaume Bernard Marie Henri ; Calmelet Christophe Maurice ; Besancon Mauricette Gilberte

18 - Laignes: Vion Pascal Laurent ; Philips Michel Julien Mauric ; Clery Gilles Camille Louis ; Chambrette Nicolas Dominique

19 - Liernais: Tournier Claude Leon ; Thibault Michel Louis Felix ; Bolatre Philippe Marcel Andre ; Berthiot Yves Francois

20 - Mirebeau: Sublet Xavier ; Jacotot Jean-Paul ; Fourney Andre

21 - Montbard: Bacchieri Christian Leon ; Pitois Christian ; Choublier Bertrand Maximilien ; Chargrasse Sandra Jacqueline

22 - Montigny S/ Aube: Marechal Herve Henri ; Maitrot Eric Charles Marcel ; Guenin Jean ; Arbelot Philippe Rene August

23 - Nolay: Demartinecourt Bruno ; Bazin Pierre

24 - Nuits St Georges: Thibault Brigitte ; Taccard Remy Andre Armand ; Jafflin Corinne ; Gagnepain Thierry Arsene Guy

25 - Pontailler S/ Saone: Naigeon Alain Jean-Marie ; Moniot Remi Charles ; Bernard Evelyne Lucienne

26 - Pouilly En Auxois: Menetrier Eugene Pierre Henri ; Maugey Nicolas Jean-Marc ; Deroye Francois Pierre Marie ; Belorgey Denis Felicien

27 - Precy /S Thil : Benoist Bernard Louis Marcel ; Poillot Philippe Jean Michel ; Renon Sylvie Josette Yvett ; Gueneau Herve

28 - Recey S/ Ource: Zarat Pascale Marie

29 - St Jean De Losne: Bourgeon Gislaine Francoise

30 - St Seine L'abbaye: Sommant Emmanuel ; Estivalet Claude Georges Jules ; Duthu Matthieu Emile ; Duthu Gabriel Jean-Marie

31 - Saulieu: Cap Jean Michel Rene ; Regnier Guy Gerard Pierre ; Ligeron Roger Edmond

32 - Selongey: Andre Herve Andre Jean ; Mangin Nicolas Patrick

33 - Semur En Auxois: Virely Bernard Marie Alexis ; Douvernelle Francois Marie ; Chaudron Julie Marie ; Cortot Stephanie Marie

34 - Seurre: Joigneaux Eric Jean Claude

35 - Sombernon: Potier Christelle ; Lecour Jean-Luc Felix ; Lanier Jerome Eugene Leon ; Cadouot Germain Andre Louis

36 - Venarey Les Laumes : Prevotat Bruno Maurice Pierre

37 - Vitteaux : Van Vaeck Nicolas Marcel ; Leguy Herve Clement ; Lagneau Michel Clement Didier ; Baudon Jean Pierre Fernand

38 - Chenove : Bourgeot Bertrand Claude Andre ; Berthiot Catherine Madeleine

39 - Dijon 5 - Dijon 3 - Dijon 4: Sordel Geoffrey ; Aubry Bernard Victor

41 - Dijon 7 - Dijon 6 - Dijon 8: Boussageon Thierry Jean Rene ; 43 - Fontaine Les Dijon: Carrelet De Loisy Jacques Celestin ; Frochot Francois Edmond Andre

2ème Collège (salariés agricoles)

02 - Arnay Le Duc : Diolot Fabrice Pascal (CFDT) ; Dediot Edith Marie Colette (CFDT) ; Lanternier Lilian Michel (CFE-CGC)

03 - Auxonne: Landry Jean-Louis Eugene (CFDT) ; Bouhin Michel Marie (CFDT) ; Krempp Leonor Michel Bernard (CGT)

04 - Baigneux Les Juifs: Regnier Valerie Daniele (CFE-CGC) ; Moyot Marie-Jeanne Marcelle (CFE-CGC) ; Dassigny Charles (CFE-CGC)

05 - Beaune Nord: Briquet Patrick Eric Fernand (CGT) ; Paris Jerome Maurice Andre (CFDT) ; Ganne Olivier (CFE-CGC)

06 - Beaune Sud: Francois Gabriel Pierre (CFDT) ; Ganne Jacques (CFE-CGC) ; Marmeuse Elise Jeannine Andre (CGT)

07 - Bligny S/ Ouche: Bruley Marie Marguerite (CFDT) ; Desplat Michel Bernard (CFDT) ; Dupont Clement David Hubert (CFDT)

08 - Chatillon S/ Seine: Grosmaire Roger Robert (CFE-CGC) ; Buys Jean (CFDT) ; Contesse Luc Michel Andre (CFDT)

09 - Dijon 1: Seguin Regis (CFDT) ; Lenoir Jean-Paul Marie (CFDT) ; Lardy Jean-Claude (CFE-CGC)

10 - Dijon 2: Lienne Eliane Bernadette (CFDT) ; Favelier Remy Jean-Claude (CFDT) ; Joly Bernadette Michele (CFDT)

11 - Dijon 3: Martel Catherine Marguerite (CFDT) ; Callerot Beatrice Marie Cecile (CFDT) ; Juhan Francois Clovis Alex (CGT)

12 - Dijon 4: Million Chantal Marie George (CFDT) ; Fricaux Raymond Julien (CFDT) ; Lory Gerard Clement Franc (CFDT)

13 - Fontaine Francaise: Salmer Pierre-Jean Georges (CFDT) ; Catrin Anne Claudine Yvonne (CFDT) ; Changenet Nelly (CFDT)

14 - Genlis: Joanniez Marcel Andre (CFDT) ; Petit Jean-Claude Maurice (CFE-CGC) ; Fremiet Herve Serge Ralph (CGT)

15 - Gevrey Chambertin: Baudinet Daniel Ernest Andre (CGT) ; Boucquemont Christophe Claude (CFDT) ; Lorin Didier (CFE-CGC)

17 - Is Sur Tille - Grancey Le Chateau: Gormotte Thomas (CFDT) ; Stephan Georges Charles Rene (CFDT) ; Pagliai Mario Pierre Rene (CFDT) ; Guillon Hubert Marcel August (CFDT)

18 - Laignes: Andre Alain Rene Robert (CFE-CGC) ; Cailletet Jean-Marie Charles (CFE-CGC) ; Cortot Daniel Robert (CFE-CGC) ; 20 - Mirebeau: Communod Loic Raymond Ernest (CFDT) ; Lecuret Pierre Charles (CFDT) ; Conard Denis Albert Maurice (CGT)

21 - Montbard: Caverot Germain (CFDT) ; Laurin Jean-Pierre Auguste (CFDT) ; Grandemange Daniel Yves Claude (CFE-CGC)

22 - Montigny S/ Aube : Scherrer Arnaud Guy Matthieu (CFE-CGC) ; Leblond Francois Jean Marie (CFE-CGC) ; Collin Noel Robert Rene Jean (CGT)

23 - Nolay: Guillaume Marie-Claire (CFDT) ; Courtat Etienne Marie Charle (CFDT) ; Joillot Andree Yvette (CGT)

24 - Nuits St Georges: Bondeau Sebastien Jean-Chris (CFDT) ; Saunier Nathalie (CGT) ; Mourlet Sophie Laurence (CFE-CGC)

25 - Pontailler S/ Saone: Fontaine Gerard Raymond (CFDT) ; Delanne Marie-Brigitte (CFDT) ; Brejean Alexandre Hubert (CFDT)

26 - Pouilly En Auxois: Chopin Rene Basile (CFDT) ; Doal Vincent Gilles Claud (CFDT) ; Adnot-Munier Nathalie Michelle El (CFDT)

27 - Precy /S Thil: Perrot Francois Jean-Charle (CFDT) ; Delage Corinne (CFDT) ; Nevers Violaine Gaetane (CFDT)

29 - St Jean De Losne: Roux Didier (CFDT) ; Simar Camille Henri (CFDT) ; Jacob Dominique Jean Luc (CFDT)

31 - Saulieu : Regnier Beatrice Nelly Marie (CFE-CGC) ; Regnier Dominique Francois (CFE-CGC) ; Henin Monique (CFE-CGC)

32 - Selongey: Jardel Catherine Marie (CFDT) ; Loosli Bernard Jean Ulrich (CFDT) ; Laidet Gerard Camille (CFDT)

33 - Semur En Auxois: Regnier Andre Gilbert (CFDT) ; Canat Therese Marguerite (CFDT) ; Donadoni Jean-Francois (CFE-CGC)

34 - Seurre: Chervaux Yves Joseph (CFDT) ; Joigneaux Sophie Andree Paule (CFE-CGC) ; Moniat Jean Louis Georges (CGT)

35 - Sombernon: Choquet Severine Christiane (CFDT) ; Bourgeot Marie-Catherine (CFDT) ; Rollin Christian Yves Bernard (CFDT)

36 - Venarey Les Laumes: Bristole Jean-Louis Bernard (CFDT) ; Bilbot Bernard Rene Pierre (CFDT) ; Bauby Maurice Edmond Ernes (CFE-CGC)

37 - Vitteaux: Benoit Fabienne (CFDT) ; Choureau Valerie Emmanuelle (CFDT) ; Petit Patrice Jean (CFDT)

38 - Chenove: De-Brouwer Regis Dominique (CFDT) ; Macler Georges Auguste Jean (CFE-CGC) ; Taccard Roger (CGT)

39 - Dijon 5: Buisson Marie Odile (CFDT) ; Beaumier Pierre Joseph Marie (CFDT) ; Forquet Joelle Martine (CFE-CGC)

40 - Dijon 6: Chameroy Lucien Robert Jean (CFDT) ; Frochot Pascal Alfred (CFDT) ; Beauchamp Amandine (CFDT)

41 - Dijon 7: Sirot Aurelie (CFDT) ; Juillard Franck Noel (CFDT) ; Godon Pascal Jean Jacques (CFE-CGC)

42 - Dijon 8: Caille Jacques Paul (CFDT) ; Constantin Philippe Charles (CFDT) ; Pretot Jean-Michel Lucien (CFDT)

43 - Fontaine Les Dijon: Stachetti Yasmine Paulette (CFDT) ; Landrin Bruno Serge Rene (CFE-CGC) ; Berthier Marie Pierre Christi (CFE-CGC)

3ème Collège (employeurs de main-d'œuvre)

01 - Aignay Le Duc: Gaec Des Marronniers

04 - Baigneux Les Juifs ; Agri Ressources 21

05 - Beaune Nord: Ste Exp Dom Parent ; Earl Bitouzet-Prieur

06 - Beaune Sud: Earl Dne Georges Roy Et Fils

08 - Chatillon S/ Seine: Mutin Henri Leon Alain ; Guilleman Didier Michel Bernar

09 - Dijon 1: Earl Du Breuil

10 - Dijon 2 - Dijon 3 - Dijon 4 - Dijon 5: Fed Reg Synd Expl Agr Bo ; Earl De Girval ; Chambre Reg Agriculture

13 - Fontaine Francaise - Selongey: Gaec Louet ; Gaec Des 3 Provinces

14 - Genlis: Scea Brey-Maire ; Gaec du Pre d Amont

15 - Gevrey Chambertin: Sas Domaine Lignier Georges Et Fils ; Domaine Rossignol-Trapet ; 17 - Is Sur Tille: Gaec Du Paquier Blanc ; Earl De La Croisotte

18 - Laignes: Scea De La Ballotiere

20 - Mirebeau: Earl Salin Jean Yves

21 - Montbard: Gaec Des Trois Communes

22 - Montigny Sur Aube - Recey Sur Ource ; Massart Michel Dominique Mar ; Earl De Beauregard

23 - Nolay : Earl Domaine Martenot-Mallard

24 - Nuits St Georges : Earl Domaine Gachot Monot ; Earl Dom Jafflin

25 - Pontailler S/ Saone : M.A.R.P.A De Talmay

26 - Pouilly En Auxois: Guyon Dominique

27 - Precy /S Thil : Sarl Sfam ; Earl Villarmet Michel

29 - St Jean De Losne: Dubief Philippe Marie Remy

30 - St Seine L'abbaye: Gaec Colson ; Earl L'abrepin

31 - Saulieu: Earl Benoit Poillot

33 - Semur En Auxois: Earl De La Come ; Earl Des Ardelons

35 - Sombernon: Sarl Etf Bourgogne

36 - Venarey Les Laumes : Gaec Du Giboux

37 - Vitteaux: Groupement D'employeurs Saint Beury

38 - Chenove: S C A Dijon Cereales ; Groupement D'employeurs Beauregard

41 - Dijon 7 - Dijon 6 - Dijon 8: FDSEA21 ; Caisse Regionale MSA Bourgogne ; CRJA Bourgogne

43 - Fontaine Les Dijon: Gaec Franet Freres

Département de la Nièvre

1er Collège (non-salariés agricoles)

01 - Brinon sur Beuvron: Gaulon Abel Alban Albert ; Girard Joelle ; Cointe Jean-Luc Robert ; Ponge Christiane Colette

02 - la Charite sur Loire: Fabry Pierre Auguste ; Guyard Bruno Didier Jean ; Ragonneau Olivier Raoul ; Foucheres Didier

03 - Chateau Chinon: Dupuis Jean-Michel Guy ; Prevotat Michel Alain ; Defosse Gerard Edouard ; Colas Paul Marie Edmond

04 - Chatillon En Bazois: Perret Bernard Andre ; Rhoumy Eric Gilles ; Vallet Didier Roland ; Maillault Daniel Charles : 05 - Clamecy: Picq Christian Georges ; Roeser Eric Edie

06 - Corbigny: Cornu Nathalie Marie France ; Langlet Elisabeth ; Lantier Bernard Joseph ; Milliet Alain Paul

07 - Cosne Nord: Casado Francois

08 - Decize: Louis Rene ; Trinquet Laure

09 - Donzy: Johanet Herve Marie Philippe

10 - Dornes: Dinet Isabelle Maryvonne ; Gilbert Daniel Andre

11 - Fours: Boucaut Jean ; Charleuf Jean-Francois ; Jeannot Michel Francois ; Poupon Nelly Christine ; : 12 - Lormes: Beugnon Denis Georges Pierre ; Blandin Bernard Emile ; Richard Michel Robert ; Volekaert Jean-Luc Alexis

13 - Luzy: Renier Sebastien ; Vacher Etienne Jean ; Marion Gilles Gerard ; Perraudin Joelle Janine

14 - Montsauche: Guillaumot Emmanuel Marcel ; Guyard Sophie Marie ; Martin Bernard Robert Andre ; Lemee Gilles Marcel Raymond

15 - Moulins Engilbert: Bruandet Claire Josephe Suzanne ; Cousson Laurent Bruno ; Gauthier Eliane Francoise ; Petit Marie Helene Georget

17 - Pougues Les Eaux: Gallien Jean-Marc Paul ; Maringe Didier Marie ; Tardivon Philippe Francois ; Thibaudat Eric Robert

18 - Pouilly sur Loire : Berge Denis Francois Guy ; Condamine Jean-Pierre ; Guyon Didier Lucien Etienne ; Torcol Francois Emile

19 - Premery: Cabarat Gilles Louis Bernard ; Giraud Vincent Christian ; Paillard Benoit Jean Marie

20 - Saint Amand En Puisaye: Billebault Ludovic Michel Georges

21 - Saint Benin D'azy: Roy Bernard Leon Raoul

22 - Saint Pierre Le Moutier: Barle Pierre Marie ; Raclin Jean Pierre

23 - Saint Saulge: Sygula Francoise Marie-Noelle

24 - Tannay: Guenot Romain Paul ; Serveau Philippe Roger

25 - Varzy: Collin Nadine Therese ; Laine Jean-Louis Henri ; Lelu Marie-Elisabeth ; Villemin Marie-Ange Genevieve

26 - Guerigny: Bouteau Christian Raymond ; Bruandet Patrick Francois ; Joassard Rene Etienne Lucien ; Tholle Denis Andre Paul

27 - la Machine: Bonte Sylviane Suzanne ; Fallet Nicolas ; Goulinet Robert ; Joly Benoit

30 - Nevers Sud - Nevers Centre ; Pilon Paul Francois

32 - Imphy: Gagnerault Fabien Gilles

2ème Collège (salariés agricoles)

01 - Brinon sur Beuvron: Mercier Frederic Emmanuel (CFE-CGC) ; Lachot Georges Raoul Bernard (CFE-CGC) ; Dumarche Julien Lucien (CFE-CGC)

02 - la Charite sur Loire: Frottier Daniel Christian (CFE-CGC) ; Roudier Jacky Michel Roger (CFDT) ; Dubrez Jean-Yves Lucien (CGT)

03 - Chateau Chinon: Diot Gerard Robert (CFDT) ; Dupont Christian Jean-Jacqu (CFE-CGC) ; Jussiere Nelly Genevieve (CGT)

04 - Chatillon En Bazois: Trochereau Jean Sylvain (CFE-CGC) ; Becamel Bruno Andre Marie (CFE-CGC) ; Desoindre Pierre Olivier (CFE-CGC)

05 - Clamecy: Lapertot Marie-Claire Raymonde (CFE-CGC) ; Benoist Eric Jean Loic (CFE-CGC) ; Guerin Ghislain Thierry (CFE-CGC)

06 - Corbigny: Bourdreux Marcel (CFDT) ; Billon Andre Georges Bernard (CFDT) ; Desbouis Pascal Lucien (CFE-CGC)

07 - Cosne Nord: Bequignat Jean Pierre Marcel (CFE-CGC) ; Veychard Christophe Jacques (CFEx-CGC) ; Denarnaud Guy (CGT)

08 - Decize: Quinet Georges Jean (CFE-CGC) ; Lagrange Michel Philippe (CFE-CGC) ; Perret Jean Pierre (CFE-CGC)

09 - Donzy: Borderieux Jean-Pierre Albert (CFE-CGC) ; Joly Yves (CFE-CGC) ; Maubrou Pierre Alain (CFE-CGC)

10 - Dornes: Rogues Jerome (CFE-CGC) ; Delost Pascal Francois (CFE-CGC) ; Monjat Nicolas Albert Robert (CGT)

11 - Fours: Neveu Annick Myriame (CFE-CGC) ; Pierre Armand (CFE-CGC) ; Sittler Pascal Savino (CGT)

12 - Lormes: Bouche Remy Marcel (CFE-CGC) ; Delfosse Bernard Raoul (CFE-CGC) ; Bouche Sophie Josiane (CFE-CGC)

13 - Luzy: Guy Patrick Jean Armand (CFE-CGC) ; Gamet Bruno Gilles Michel (CFE-CGC) ; Ferrand Jean Ernest Edouard (CFE-CGC)

14 - Montsauche: Gadrey Daniel Michel (CFDT) ; Rateau Pascal (CFDT) ; Genrault Michael (CFE-CGC)

15 - Moulins Engilbert: Tardivon Martial Marie Robert (CFE-CGC) ; Boileau Jean-Pierre Andre (CFE-CGC) ; Doucet Christian Gabriel (CFE-CGC)

16 - Nevers Centre: Delarras Gerard Albert (CFDT) ; Louiset Jean Pierre Andre (CFE-CGC) ; Roig Anne Louise Marie (CGT)

17 - Pougues Les Eaux: Amiotte Regis Jules Francois (CFDT) ; Vaillant Francois Fernand (CFE-CGC) ; Occhipinti Hubert Antoine Claude (CFE-CGC)

18 - Pouilly sur Loire: Arnoux Francis (CFE-CGC) ; Caer Pascal Jean Louis (CFDT) ; Coyac Claude (CGT)

19 - Premery: Douarre Gilles (CFE-CGC) ; Gauthier Jerome (CFE-CGC) ; Bondon Francoise Marie-Jean (CFE-CGC)

20 - Saint Amand En Puisaye ; Oudot Laurent Henri Marcel (CFE-CGC) ; Rousselet Annick Cecile (CFE-CGC) ; Jacque Joelle Marie Georget (CFE-CGC)

21 - Saint Benin D Azy: Perazzi Jean-Paul (CFE-CGC) ; Balme Didier Alain (CFE-CGC) ; Merlin Robert (CFDT)

22 - Saint Pierre Le Moutier ; Puzenat Guy (CFE-CGC) ; Fernandez Hubert Andre (CFE-CGC) ; Delteil Catherine Michelle (CGT)

23 - Saint Saulge: Guilbault Daniel Francois (CFE-CGC) ; Quere Annie Laurence (CFE-CGC) ; Rainon Christophe Gilles (CFDT)

24 - Tannay: Duvernoy Guy Yves Marie (CFE-CGC) ; Freyeisen Joseph Marcel (CFE-CGC) ; Billiat Frederic Gabriel Luc (CFE-CGC)

25 - Varzy: Khammes Eddy (CFE-CGC) ; Jaudeau Andre Marcel Auguste (CFE-CGC) ; Rivet Didier (CFE-CGC)

26 - Guerigny: Martin Christelle Valerie (CFDT) ; Le Breton Philippe Marie Fernand (CFE-CGC) ; Bourand Michel (FO)

27 - la Machine : Thevenard Franck Hiippolite (CFE-CGC) ; Reveniaud Eric Michel (CFE-CGC) ; Garnier Isabelle (CFE-CGC)

28 - Nevers Nord: Perroy Maud Simone Aline (CFDT) ; Granger Patricia Paulette (CFDT) ; Millot Michel Jacques Henri (CFE-CGC)

29 - Nevers Est: Stahl Alain Henri (CFE-CGC) ; Marceau Roland (CFE-CGC) ; Marliac Patrick Michel (CFE-CGC)

30 - Nevers Sud: Durand Marie-Solange Cecile (CFDT) ; Conforti Jean Dominique (CFE-CGC) ; Palys Joel Rene Jacques (CGT)

31 - Cosne Sud: Cocu Jean Claude (CFDT) ; Guilloton Jean-Pierre Christian (CFDT) ; Rupeau Gerard Hilaire Michel (CFE-CGC)

32 - Imphy: Metzger Anne Marie (CFDT) ; Sennepin Marie-Anne (CFDT) ; Chaillot Sylvie Monique Jacques (CFE-CGC)

3ème Collège (employeurs de main-d'œuvre)

01 - Brinon sur Beuvron: Soudan Michel Bernard ; Earl Dameron

02 - la Charite sur Loire: Franchy Jean-Christophe

04 - Chatillon En Bazois: Earl Des Chaumes ; Gaec Dauteloup Freres

05 - Clamecy: Earl Moulin de la Foret

06 - Corbigny: Earl Guillien: Group Empl de Billy Pazy

11 - Fours: Earl de la Guette

14 - Montsauche: Earl Du Brocard ; Groupement D'empl. de Vauchisson

15 - Moulins Engilbert: Sarl Les Ets Huguet ; Sica Fome

18 - Pouilly sur Loire: Earl Blanchet Gilles ; Scea Jeannot Pere Et Fils

23 - Saint Saulge: Scea Du Domaine D Aglan

25 - Varzy : Gaec Detable

26 - Guerigny - Pougues Les Eaux ; Group D'employeurs Des Sources ; Sarl Chevrier Travaux Agricoles

29 - Nevers Est - Nevers Nord: Fed Dep Syn Exploit ;

Département de l'Yonne

1er Collège (non-salariés agricoles)

01 - Aillant-Sur-Tholon : Gros Jean-Francois Marie ; Bouchot Franck Jean Marcel ; Boname Joel Emmanuel

02 - Ancy-Le-Franc : Dewaele Cedric Bernard Franc ; Bouron Jean Pierre

03 - Auxerre Est : Laga Henri Jules

05 - Avallon : Morle Michel Fernand ; Larche Thierry ; Germain Pierre Francois Paul

06 - Bleneau : Letellier Francis Didier ; Denis Carine Monique Denis ; Dapvril Helene Marie Jacquel ; Beulin Daniel Emile Louis

07 - Brienon-Sur-Armancon : Poncet Pascaline Michele ; Langlois Jean Marie

09 - Chablis : Barat Ludovic Bernard Paul

10 - Charny : Gois Armand Albert Jean

12 - Coulanges-La-Vineuse : Vecten Catherine Cecile : Baudry Patrick

13 - Coulanges-Sur-Yonne : Lassechere Dominique ; Vanhoucke Andre Henri Aimable ; Simoneau Bernard Henri Gabrie

14 - Courson-Les-Carrieres : Robert Maurice Fernand ; Puissant Etienne Marie Joseph ; Perrault Denis Gabriel ; Faucheux Rene Marie Bernard

15 - Cruzy-Le-Chatel : Poinsot Nicolas Pierre ; Ferrand Denis Maurice Andre ; Deotte Philippe Henri Mauri

16 - Flogny-La-Chapelle : Tribut Jacques Marie Daniel ; Piroelle Claude Lucien ; Drujon Bernard Paul ; Bailly Jean-Claude Georges

17 - Guillon : Roy Pierre-Yves Alfred : Raverat Daniel Guy

18 - L'isle Sur Serein : Ternynck Laurent Pierre Fanny

19 - Joigny : Moreau Marie-Claire ; Lepage Christophe ; Leau Thierry Bernard ; Haghebaert Cyril Pierre Joseph

20 - Ligny-Le-Chatel : Masse Martial Henri ; Hure Marcel Desire

21 - Noyers : Lorphelin Remi Gerard ; Goux Guillaume Robert

22 - Pont-Sur-Yonne : Gonnet Jean-Claude Raymond

23 - Quarre-Les-Tombes : Paupe Jean-Christophe : Blin Roselyne Marie Margu

24 - Saint-Fargeau : Denardou Didier

26 - Saint-Julien-Du-Sault : Thiault Jean Michel ; Pichon Catherine Renee Marc ; Ozog Marina Marie ; Bosset Jacky Philippe Armel

27 - Saint-Sauveur-En-Puisaye : Vantyghem Paul Daniel Charles ; Thomas Andre Leon Emile ; Raigneau Bernard ; Dromery Julien Andre Robert

28 - Seignelay : Colombet Jean-Francois

29 - Sens Nord/Est : Michon Thierry

30 - Sens Ouest : Berthelin Catherine Jeanne

31 - Sergines : Simonnet Emmanuel ; Bourgoin Dominique Michel ; Bourdon Gerard Philippe ; Cormerois Francois

32 - Tonnerre : Portier Jean-Pierre Emile ; Babeuille Jacky Rene Georges

33 - Toucy : Fouquet Sebastien Paul

34 - Vermenton : Petit Olivier

35 - Vezelay : Defert Yoann Jean Adrien

36 - Villeneuve-L'archeveque : Baert Guillaume Jerome

37 - Villeneuve-Sur-Yonne : Yvon Benoit Desire Michel ; Sabard Thierry ; Priault Joel Henri ; Baillat Jean-Claude Roger

38 - Auxerre Sud/Ouest : Allard Pierre Louis Maurice

39 - Migennes : Pechenot Pascal ; Bondoux Bernadette Simone ; Bertrand Elisabeth Edmonde

40 - Sens Sud/Est : Dechambre Pierre Joel

41 - Auxerre Nord - Auxerre Nord Ouest : Tuloup Patrice Rene Francois

42 - Auxerre Sud : Girault Cyril Maurice Daniel

2ème Collège (salariés agricoles)

01 - Aillant-Sur-Tholon : Gautier Jeannie Nadege (CGT) ; Bourgeois Eric Claude (CFDT) ; Foucher Edith Christine (CFDT)

02 - Ancy-Le-Franc : Ceriani Sylvain Robert Raymo (CGT) ; Couvreux Bruno (CGT) ; Carbognin Romain (CGT)

03 - Auxerre Est : Bonnot Regis Rene (CFDT) ; Neveu Maria Del Carmen (CFDT) ; Diot Jean-Pierre Roger (CGT)

04 - Auxerre Nord/Ouest : Zyani-Andaloussi Drissia (CGT) ; Pinon Tatiana Melanie (CFDT) ; Dutertre Alain Patrick (CFDT)

05 - Avallon : Bonin Catherine Yvette (CFDT) ; Chevreux Michel (CFDT) ; Callue Guy Jean (CFDT)

06 - Bleneau ; Gueneau Delphine (CFDT) ; Chupin Jean-Claude (CFDT) ; Robert Patrick (CFDT)

07 - Brienon-Sur-Armancon ; Pignon Serge Christian (CFDT) ; Gentelet Martine Marinette (CFDT) ; Martin Pascal Christian (CGT)

08 - Cerisiers : Mouffron Christian Clement (CGT) ; Mouffron Stephanie Odette (CGT) ; LhoClaude Michel Marie (CGT)

09 - Chablis : Correia de Almeida Antonio Henrique (CFDT) ; Zancai Emilie Christine (CFDT) ; Mahe Sandrine (CGT)

10 - Charny : Moreau Odile Francoise (CFDT) ; Loiseau Jerome Jacky (CFDT) ; Quatrain Alexandra (CGT)

11 - Cheroy : Troussard Emanuel Paulin Jean (CFDT) ; Desforges Annick Jacqueline (CFDT) ; Troussard Elisabeth Georgette (CFDT)

12 - Coulanges-La-Vineuse : Gillot Eveline (CFDT) ; Gallois Marcel (CFDT) ; Thibaut Patricia Marie Lucie (CGT)

13 - Coulanges-Sur-Yonne : Chantrier Edith (CFDT) ; Thomas Marie-Laure (CFDT) ; Guyard Gerard (CFDT)

14 - Courson-Les-Carrieres : Levallois Jose Patrice (CFDT) ; Sumereau Jacqueline Renee (CFDT) ; Roux Serge (CGT)

15 - Cruzy-Le-Chatel : Durand Dylan (CFDT) ; Le Moal Jean-Pierre (CFDT) ; Grigis Gerard Charles Jacqu (CFDT)

16 - Flogny-La-Chapelle : Baudin Gerald Gilbert Rene (CGT) ; Lefizelier Damien Christophe (CFDT) ; Maurey Liliane Odette Yvonne (CFDT)

17 - Guillon : Raverat Delphine Gisele (CFDT) ; Baron Benedicte Simone (CFDT) ; Cadoux Isabelle Marie-Claire (CFDT)

18 - L'isle Sur Serein ; Carli Jacky Fortune (CGT) ; Guierry Andre Adrien (CGT) ; Larbi Patrice Maurice Dani (CGT)

19 - Joigny : Haettel Luc (CFDT) ; Debbah Cedric Daniel (CFDT) ; Courtois Celine Emilienne (CGT)

20 - Ligny-Le-Chatel ; Guyard Laurence NoelleCftc ; Tupinier Jean-Marie Louis (CFDT) ; Barnier Philippe (CGT)

21 - Noyers : Brain Benjamin Eugene Marc (CGT) ; Vallier Romain Remy Serge (CGT) ; Vallier Patrick Rene Andre (CGT)

22 - Pont-Sur-Yonne : Pillon Francoise Louise (CFDT) ; Bertauche Claude Andre Marcel (CFDT) ; Genebrier David (CFDT)

23 - Quarre-Les-Tombes ; Coltier Florence Paule (CFDT) ; Soilly Sylvie Paule Suzanne (CFDT) ; Richard Gisele Marie Berthe (CFDT)

24 - Saint-Fargeau ; Ragon Therese Marie-Andree (CFDT) ; Breuille Michel Louis Gustave (CFDT) ; Sinzelle Jacky Rene Bernard (CFDT)

25 - Saint-Florentin ; Lettereau Roger Raymond Gaston (CFDT) ; Biot Didier (CFDT) ; Noblet Jean-Luc Albert (CGT)

26 - Saint-Julien-Du-Sault ; Bonneau Michelle Danielle (CFDT) ; Guay Pascal (CFDT) ; Gressent Fabrice Raymond Dani (CFDT)

27 - Saint-Sauveur-En-Puisaye ; Boiveau Didier Regis (CGT) ; Chabot Francoise Nicole (CFDT) ; Szczurek Patrick (CFDT)

28 - Seignelay ; Fournier Cyrille Jean Valenti (CFDT) ; Bazanegue Gilles (CFDT) ; Guerreiro Francisco Luis Manuel (CGT)

32 - Tonnerre ; Godebille Isabelle Aurore (CFDT) ; Bailly Alex Franck Gustave (CFDT) ; Piout Pascal Edmond Lucien (CGT)

33 - Toucy ; Le Boulbin Yves (CFDT) ; Arnoux Daniel Etienne (CFDT) ; Delalande Gilles Gaston (CGT)

34 - Vermenton ; Godin Philippe Marc (CFDT) ; Lemaire Aurelien Andre Charl (CFDT) ; Sautreau Jerome Joseph (CGT)

35 - Vezelay : Douille Agnes Germaine Angel (CFDT) ; Blondon Aurelie (CFDT) ; Dalle Nogare Annie Roberte (CFDT)

36 - Villeneuve-L'archeveque ; Miotto Andre Louis (CFDT) ; Crosier Joel Roland Maurice (CFDT) ; Bourgeois Jean-Pierre Emile (CFDT)

37 - Villeneuve-Sur-Yonne ; Languillat Marie-Therese Louise (CFDT) ; Vallier Jean-Michel (CFDT) ; Rougier Dominique Alain (CFDT)

38 - Auxerre Sud/Ouest ; Beauchais Nadine (CFDT) ; Zanetti Christian (CFDT) ; Bonichon Michel Thierry (CGT)

39 - Migennes ; Demurger Claude (CFDT) ; Salin Michel Lucien Pierre (CFDT) ; Bertin Jean Pierre (CGT)

41 - Auxerre Nord : Cartaux Philippe Emile (CFDT) ; Jakimow Andre Jacques (CFDT) ; de Sousa Alexandre Stephane (CGT)

42 - Auxerre Sud ; Sabatier Joel Jean-Marie (CFDT) ; Perreau Pierre Robert Paul (CFDT) ; Letot Christophe (CGT)

3ème Collège (employeurs de main-d'oeuvre)

01 - Aillant-Sur-Tholon : Gpt Employeurs Fermes Gros Mont

03 - Auxerre Est : Earl Domaine Thibaut ; Ctre Dep_jeunes Agriculteurs

06 - Bleneau : Earl Des Rosses

09 - Chablis ; Earl Domaine Barat ; Cave Coop la Chablisienne

10 - Charny ; Sarl Henry

11 - Cheroy ; Scea de la Rue

12 - Coulanges-La-Vineuse ; Scea de la Grande Vallee

14 - Courson Les Carrieres - Coulanges Sur Yonne ; Scea Des Chaumes ; Earl Desnoyers ; Dhuicq Timothe Marie Lauren

15 - Cruzy-Le-Chatel ; Earl Poinsot

16 - Flogny la Chapelle - Saint Florentin ; Earl la Fringale

18 - L'isle Sur Serein ; Chaplot Alain Gustave Robert

19 - Joigny ; Maison Familiale Rurale du Jovinien

20 - Ligny-Le-Chatel ; Earl Domaine Yvon Vocoret

21 - Noyers ; Marquant Martine

22 - Pont-Sur-Yonne ; Scea Ferm.Vergers Noslon

23 - Quarre Les Tombes - Guillon ; Sarl Biais

26 - Saint-Julien-Du-Sault ; Gaec des Favereaux ; Cerepy

27 - Saint-Sauveur-En-Puisaye ; Earl Ragon Henry et Patricia

28 - Seignelay : Solignat Didier Lucien Gilber

30 - Sens Ouest : Scea Lepretre de Ste Colombe

31 - Sergines : Scea Des Nozees

32 - Tonnerre : Scea de Marsoif

33 - Toucy : Grpt Employeurs de la Fee

34 - Vermenton: Martinet Aurelie Lydie

35 - Vezelay : Scea Pechery

37 - Villeneuve-Sur-Yonne : Scea Le Moulin du Pave

39 - Migennes : Eta Mauny

40 - Sens Sud/Est - Sens Nord/Est ; Earl Lemaitre

41 - Auxerre Nord : FDSEA

27/02 Assemblée générale de la MSA Bourgogne à Beaune

L'Assemblée générale statutaire de la MSA Bourgogne se déroulera le **vendredi 27 février** à 9 heures au Palais des Congrès de Beaune, suivie de l'assemblée générale élective afin d'élire les membres du nouveau conseil d'administration.
Sont convoqués les délégués cantonaux titulaires des 4 départements bourguignons, élus le 3 février dernier.

Pour information, les candidatures aux élections des membres du Conseil d'administration doivent parvenir à la MSA **avant le 25 février** à 16h00 au plus tard. Elles peuvent être déposées aux accueils

Tournesol

Les enseignements de 2014 pour la prochaine campagne

Le Cetiom dresse un bilan de la dernière campagne du tournesol dont les enseignements permettent d'envisager au mieux la future saison.

La campagne 2014 a été marquée dans le quart Est de la France par un scénario complexe cumulant difficultés à l'implantation et à la récolte. Ces difficultés sont le plus souvent d'ordre climatique et ont eu des conséquences sur le peuplement, sur l'état sanitaire en végétation et sur la quantité de jours de travail disponibles.

Des rendements hétérogènes et plutôt moyens

Le rendement moyen du quart Est est de 24,2 q/ha ce qui est assez modeste, avec des extrêmes pouvant aller de 14-18 q/ha dans le sud de l'Alsace et le sud de Rhône Alpes, et jusqu'à 29-32 q/ha dans le nord de l'Alsace et une partie de la Lorraine et dans la Marne et l'Aube. Le rendement moyen cache de fortes hétérogénéités.

Des paramètres de déception principalement dus au climat de l'année

L'hiver 2013-2014 caractérisé par une quasi-absence de gel et un excès d'eau, a provoqué une mauvaise structuration des sols. Le sec du début de printemps n'a pas permis d'améliorer les structures : les sols étaient durs et motteux. C'est dans ce contexte qu'ont commencé les semis de tournesol vers le début du mois d'avril. Les levées sont souvent hétérogènes, lentes, et donc vulnérables aux dégâts d'oiseaux mais aussi sujettes à un mauvais enracinement. L'efficacité des herbicides de prélevée a été pénalisée par le manque d'eau. A la fin de cette période d'implantation, les densités sont moyennes, le développement des plantes est hétérogène et il y a de nombreux échecs de désherbage. La douceur printanière a favorisé l'arrivée précoce de pucerons verts: de forts symptômes de crispations sont souvent observés, notamment dans le nord de la zone Est.

Le stress hydrique s'amplifie et courant juin, on voit apparaitre des symptômes de carence induite en bore dans les sols légers qui est accentuée par le mauvais enracinement des tournesols. L'arrivée de la pluie en juillet, pendant la floraison, va permettre un retour à une alimentation hydrique correcte. Le manque de rayonnement va avoir des effets négatifs sur le remplissage des graines et sur la teneur en huile. Cette atteinte au potentiel de rendement est accentuée par le développement parfois très important de phomopsis tardif ainsi que de botrytis, de phoma et de sclérotinia sur capitules. Des phénomènes de verse mécanique sont observés dans les parcelles mal enracinées. La fin de cycle se fait dans des conditions très humides et fraiches.

La récolte a lieu assez tardivement et de façon incomplète au vue des hétérogénéités de maturité au sein d'une même parcelle. Les capitules qui semblaient secs, ont des taux d'humidité souvent importants. Le salissement des parcelles a créé une forte concurrence et les plus sales atteignent parfois difficilement les 10 qx/ha. A l'inverse, certaines parcelles sortent clairement du lot et dépassent les 40 qx.

Quels enseignements tirer ?

Le choix de la variété reste le critère prioritaire. En effet, outre son caractère oléique ou non, la précocité de la variété, sa tolérance au sclérotinia et au phomopsis, sa productivité et enfin sa teneur en huile sont des paramètres majeurs à bien prendre en compte.



En zone Nord Est, préférez des variétés précoces et très précoces à semer avant le 15 avril quand les sols sont ressuyés et réchauffés pour augmenter les chances de levées homogènes et rapides. Les semis trop tardifs exposent souvent la culture au stress hydrique lors des phases du cycle les plus sensibles et à des retards de récoltes lourds de conséquences (qualité, quantité, séchage).

Des alternatives au désherbage « traditionnel » de pré-levée sont envisageables quand la parcelle a un stock semencier élevé qu'il faut alors anticiper avec des variétés tolérantes à des herbicides inhibiteurs d'ALS , ou alors quand il est possible d'intervenir avec un désherbage mécanique, seul ou en complément d'un herbicide plus ciblé.

CETIOM

feder force coopérative
Les éleveurs BIO de Bourgogne GLOBAL
SOCAVIAC

PORTES OUVERTES EN ÉLEVAGES

Veaux et 18 mois en promo

- **BAJARD JEAN FRANCOIS** - LA BARBARANDIERE 71800 COLOMBIER-EN-BRIONNAIS
- **CHARTIER ANNE LAURENCE** - LES COLLINS 03130 NEUILLY-EN-DONJON
- **EARL COTHENET** - CHAMPLONG 71420 DOMPIERRE-S/SANVIGNES
- **EARL DES 4 SAISONS** - LA BROSSE 71700 BOYER
- **EARL DOUHARD** - CEFRIN 71130 VENDENESSE/ARROUX
- **EARL GEVREY** - MUSE 71400 DRACY ST LOUP
- **GAEC BEAUDOT** - LE FOUR 71420 CIRY-LE-NOBLE
- **GAEC BONNOT** - LA FORET 71220 LA GUICHE
- **GAEC COULON** - LES PETITS ROUSSOTS 71710 CHARMOY
- **GAEC D'AZU** - AZU 71230 ST ROMAIN/GOURDON
- **GAEC DEMAIZIERE** - LA BATISSE 71670 ST-PIERRE-DE-VARENNE
- **GAEC DES CHATAIGNIERS** - LES VOISOTTES 71670 LE BREUIL
- **GAEC DU CHAUDEAU** - 3 RUE AMONT 21350 THOREY-SOUS-CHARNY
- **GAEC GORDAT DUSSABLY** - LA BELUZE 71600 VOLESVRES
- **GAEC HENRIOT** - 12 GRANDE RUE 21700 VILLEBICHOT
- **GAEC JACOB** - MESSEUGNE 71460 SAVIGNY/GROSNE
- **GAEC PLUCHAUD** - ETERNES 71430 ST-VINCENT-BRAGNY
- **GAEC TOUILLON** - BOUTON 71990 LA GRANDE VERRIERE
- **LAMOUCHE BRICE** - LES CANNIERS 03290 DOMPIERRE/BESBRE

VENDREDI 30 — SAMEDI 31 JANVIER

Liste des animaux sur : www.feder.coop

CONTACTS : Plasson Emmanuel 06 10 82 11 10 ; Chevailler Thibault 06 08 94 76 21 ; Malnoury Vincent 06 80 42 05 64

Publi-reportage

Vœux au monde agricole :
Le Crédit Mutuel partenaire des agriculteurs et des viticulteurs



La cérémonie des vœux de la commission agricole du Crédit Mutuel Bourgogne Champagne s'est tenue le 22 janvier 2015, en présence de Jean-Louis Boisson, président du district Bourgogne Champagne, Didier Violi, directeur régional et Emmanuel Dhuicq, président de la commission agricole.

De nombreuses personnalités du monde agricole ont répondu présentes à cette première invitation (Christian Decerle, président de la Chambre Régionale d'Agriculture, Francois Roze, directeur de la chambre régionale d'agriculture, Michel Bachelard maire de Quetigny, les concessionnaires et les lycées agricoles et viticoles, les organisations professionnelles , les organismes stockeurs…), ainsi que les agriculteurs élus des caisses locales , les directeurs et chargés de clientèle.

Après les vœux d'Emmanuel Dhuicq, cette cérémonie avait pour but de mettre en lumière les agriculteurs à travers différents témoignages.

Julien Petitjean de Puligny-Montrachet a évoqué le parcours de son installation avec le soutien du Crédit Mutuel. A travers le financement d'une aire de lavage, Jean-Michel Guillon, président d'une association de viticulteurs sur la commune de Gevrey-Chambertin a exposé le partenariat du Crédit Mutuel sur ce projet innovant. Dans le chatillonnais, Mr Nocquart, président de la Cuma de Baigneux-les-Juifs a montré l'intérêt de la culture de luzerne dans cette région. Il a également évoqué la nécessaire diversification de son activité par la production de granulés bois. Le sujet de la méthanisation a également été abordé par le biais d'un reportage sur le «Gaec de la Grivee» (Haute Marne).Le représentant du Gaec, Mr Collin a montré la complexité de la production électrique et le défi des énergies renouvelables. Une dernière vidéo était consacrée à Madame Mony qui a créé une ferme pédagogique à destination des enfants des écoles. La deuxième partie était dédiée à l'intervention de Patrick Ferrere directeur de la Société des agriculteurs de France qui, à travers ses vœux, a soufflé un vent d'optimisme, en rappelant que :



- l'agriculture doit nourrir la population,
- les agriculteurs doivent faire confiance aux outils économiques,
- le statut d'agriculteur et la fiscalité agricole doivent évoluer.

Enfin, Jean-Louis Boisson a rappelé les valeurs et les principes fondateurs du Crédit Mutuel et son attachement au monde agricole.

Cette matinée de partage et de convivialité s'est achevée par un buffet de l'équipe de Bienvenue à la Ferme.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1310
VENDREDI 20 FÉVRIER 2015

Info Services
Firmes & Machinisme

Claas Bourgogne
Jérémie Guilleminot succède à Philippe Gauthier



Philippe Gauthier parti à la retraite, c'est Jérémie Guilleminot qui le remplace comme vendeur sur nord-ouest de la Côte et les secteurs limitrophes de l'Aube et l'Yonne. A 26 ans, Jérémie a passé 2 ans comme technicien Easy, l'interlocuteur chargé des technologies nouvelles Claas au siège de Varois. Ses fonctions l'ont conduit à intervenir sur l'ensemble du territoire de Claas Bourgogne. Désormais, il officie depuis l'agence de Laignes.
Jérémie Guilleminot :
06 85 52 97 27

Malécot Poirier Agri
Fabien Takbou, nouveau vendeur sur le Centre Ouest de l'Yonne



A seulement 21 ans, Fabien Takbou vient d'être embauché au service commercial de Malécot Poirier Agri, concessionnaire Deutz-Fahr à St Loup (58). Diplômé d'un BTS ACSE au lycée agricole de La Brosse et issu du milieu agricole, le jeune vendeur couvrira le secteur Centre Ouest de l'Yonne, avec les Ets Huygen de Béon, agents de la concession, comme point d'ancrage.
Fabien Takbou 06 33 52 81 37.

Nouveauté Ponge
Un pont et des portes hydrauliques à commande radio sur les bétaillères



Le constructeur de Guipy (58) pense à la sécurité des utilisateurs. Les nouvelles bétaillères peuvent recevoir en option une commande radio permettant d'actionner le pont hydraulique et les portes arrière. Un boitier de commande à distance permet de piloter la centrale hydraulique. Un voyant lumineux indique le déclenchement des manœuvres qui se font ainsi en toute sécurité.

Des professionnels à votre service

Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

SURVEILLANCE VELAGES & SECURITE DES BATIMENTS
Conditions Spéciales Morte Saison
CAMÉRAIL Sur le terrain. Avec vous !
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

POLARIS Polaris 570 Sportsman
6 513 €HT
Agent POLARIS TGB GAS GAS JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

L'Éleveur Bourguignon
CLÔTURE ÉLECTRIQUE PERMANENTE patura
MISE EN PLACE SIMPLE ET ÉCONOMIQUE
Barrières d'herbage - Pompes - Grillage ovin
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Prestataire de découpe
Bœuf Veau Agneau Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

GRAND JEU RÉUSSIR
SIMA 2015 Du 22 au 26 février VILLEPINTE (Parc des expositions)
SIA 2015 (Salon International de l'Agriculture) Du 21 fév. au 1er mars PARIS (Porte de Versailles)
SIMA • Hall 5A, allée H, n° 63 / SIA • Hall 1

1e lot
Valeur du lot 1 448 € HT.
UNE TRÉMIE PORTE-PALES
2m³ (bâche supérieure et tuyau PVC Ø 200 compris), fermeture guillotine avec ressort de rappel. Vidange intégrale du cône.
SIMA Hall 6, allée D, stand 65
AGRAM

2e lot
Valeur du lot 575 € HT.
UN DIAGNOSTIC COMPLET D'EXPLOITATION AVEC TOUCH & DIAG
L'application Touch & Diag facilite la réalisation de diagnostics environnementaux.
Le diagnostic complet comprend l'évaluation des pratiques sur :
le stockage des produits phytosanitaires, l'aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur, la gestion des effluents,
le transport de produits phytosanitaires
et, nouveauté 2014, les équipements de protection individuelle.
Axe environnement spécialiste phyto-environnement
www.axe-environnement.eu
SIMA Hall 6, allée C, stand 25

3e lot
Valeur du lot 289 € HT.
UNE POMPE À GRAISSE ÉLECTRIQUE « INTELLIGENTE » GODÉ, G3P
La seule pompe à graisse électrique avec support aimanté et commande à distance.
La G3P « à amorçage automatique » calcule la quantité nécessaire de graisse à utiliser en fonction du diamètre du roulement, limite la pression, elle est aussi ergonomique pour l'utilisateur. Faire des économies de graisse, moins polluer, donner une vie plus longue au matériel et facile d'utilisation, la G3P a été primée « innovation awards » du SIMA 2011.
GODÉ www.gode.fr
SIMA Hall 6, allée D, stand 61
G3P NOUVEAU compatible aussi avec les cartouches Lube Shuttle®
La référence des pompes à graisse électrique. Avantages exclusifs : Dosage en fonction du Ø du roulement, commande à distance, socle aimanté, etc...
SATISFAIT OU REMPLACÉ GARANTIE 2 ANS
REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

Pour JOUER, C'EST FACILE !
REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur le stand de REUSSIR au SIMA, Hall 5A, allée H, n° 63, au SIA, Hall 1 et des sociétés partenaires.
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard : au SIMA, jeudi 26 février & au SIA, dimanche 1er mars 2015 à 17 h.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA avec l'ensemble de ses société éditrices actionnaires du Groupe REUSSIR en collaboration avec les sociétés AGRAM, AXE ENVIRONNEMENT, GODE, organisent du 21 février au 1er mars 2015 dans le cadre du Salon de l'Agriculture, au Parc des Expositions de Paris (75), et du 22 au 26 février 2015 lors du SIMA au Parc des Expositions de Villepinte (93) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le SIMA et le SIA et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur les stands de REUSSIR au SIMA, Hall 5A allée H n° 63, au SIA Hall 1 et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 26 février pour le SIMA et dimanche 1er mars 2015 à 17 heures pour le SIA. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP ANDRE-LAUZANNE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 4-14 rue Ferrus- Hall B – CS 41 442 – 75683 PARIS CEDEX 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR AGRAM Axe environnement spécialiste phyto-environnement GODÉ www.gode.fr Terres de Bourgogne

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 11/02 au 17/02/2015	Bourg-en-Bresse 17/02/2015	St Christophe-en B. 11/02/2015	National 11/02 au 17/02/15
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,04 €	4,05 €
	R	3,53 €	3,65 €	3,70 €	3,63 €
	O	-	3,25 €	-	3,20 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	-
	O	3,02 €	3,00 €	-	2,99 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,57 €
	P	2,35 €	2,45 €	-	2,35 €
Génisses VML	U	4,15 €	4,25 €	4,57 €	4,28 €
	R	3,90 €	3,80 €	3,92 €	3,78 €
	O	-	3,10 €	-	2,93 €
Taureaux VML	URO	-	2,45 €	2,59 €	2,58 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/02/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,49	3,35	200-250 kg
250-300 kg	-	3,09	2,93	
300-350 kg	-	2,87	2,65	
350-400 kg	2,81	2,63	2,59	
400-450 kg	-	2,59	2,47	
450-500 kg	-	2,49	2,41	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,50	
250-300 kg	-	2,56	-	
300-350 kg	-	2,51	2,48	
350-400 kg	-	2,43	2,37	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,36	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,33	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,41	-	
450 kg et +	2,84	2,25	2,06	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,71	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,69	2,22	1,98	-
5 -10 ans	2,71	2,09	1,83	
+10 ans	-	1,95	1,76	1,61
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,9	2,39	2,09	-

Bovins :1096
Offre insuffisante qui ne couvre pas les besoins des nombreux acheteurs notamment en broutards et en vaches.

Broutards Taurillons : les besoins sont plus importants et pour de multiples destinations. Ce qui rend les transactions plus actives, et engendre une hausse des cours.

Laitonnes Génisses 2 ans : cours reconduits.

Taureaux : meilleure demande. Légère hausse.

Vaches- Génisses 3 ans : la faiblesse des apports rend le marché plus nerveux. Les tarifs sont en augmentation.

Sicafome animera les ventes aux enchères des veaux reproducteurs des stations génétiques de Jalogny (71) le 20/02 et de Meillard (03) le 27/02.

Divers : 1 génisse culardе de 2 ans 448 kg : 2100 € (4,69).
Broutards culards de 174 kg à 317 kg : 770 à 1040 € (2,21 à 4,43)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 17/02

Bovins (296)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
245 à 350 kg	770 - 910	2,61 - 3,14
365 à 410 kg	920 - 1070	2,45 - 2,61
450 à 540 kg	1110 - 1240	2,29 - 2,52
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
Laitonnes		
145 à 330 kg	400 - 810	2,36 - 2,76
370 à 435 kg	870 - 1050	2,20 - 2,60
Génisses		
335 à 530 kg (16-24mois)	750 - 1360	2,23 - 2,57
610 à 760 kg (24-36mois)	1310 - 1600	2,07 - 2,44
Taureaux		
675 à 905 kg	1140 - 1630	1,44 - 2,06
Vaches		
Vaches légères	1000 - 1170	
Vaches entre deux	1180 - 1410	
Vaches lourdes	1430 - 1770	

La demande est bien présente en mâles pour l'ensemble de la catégorie à des cours très fermes. Vente globale.
Tarifs plus discutés en laitonnes et plus particulièrement en lourdes (+ de 350 kg). Seulement deux lots invendus.
Bonne demande en génisses de 2 ans à des tarifs plus porteurs.
Vente suivie en vaches maigres à des tarifs facilement reconduits. On notera que les vache et génisses limousines sont très recherchées. Un invendu.

Bovins gras : 24
Vaches de viande : 3,50 à 3,86 kg de viande
Génisses de viande : 3,72 à 4,18 kg de viande.
Bœufs de viande : 3,90 à 4,12 kg de viande.
Sortie plus importante et de bonne qualité avec peu d'individus mais sans augmentation des tarifs.

Prochain marché bovins le lundi 23 février 2015 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 11/02/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,09	2,82
300 à 350 kg	2,68	2,53
350 à 400 kg	2,65	2,41
400 à 450 kg	2,61	2,40
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,40
300 à 350 kg	2,52	2,37
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,38	2,05
Vaches		
- 5 ans	1,98	1,83
de 5 à 10 ans	1,87	1,69
+ 10 ans	-	1,65

Broutards, Laitonnes : bonne vente en toutes catégories de broutards, commerce plus facile en laitonnes.

Vaches-Génisses : demande suivie avec hausse des cours en vaches debons gabarits, cours reconduits en génisses z.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 17/02/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,80 €	-

Tendance : Cours difficilement reconduits, à cause d'un manque de place en élevage.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 09/02/15 au 15/02/2015*

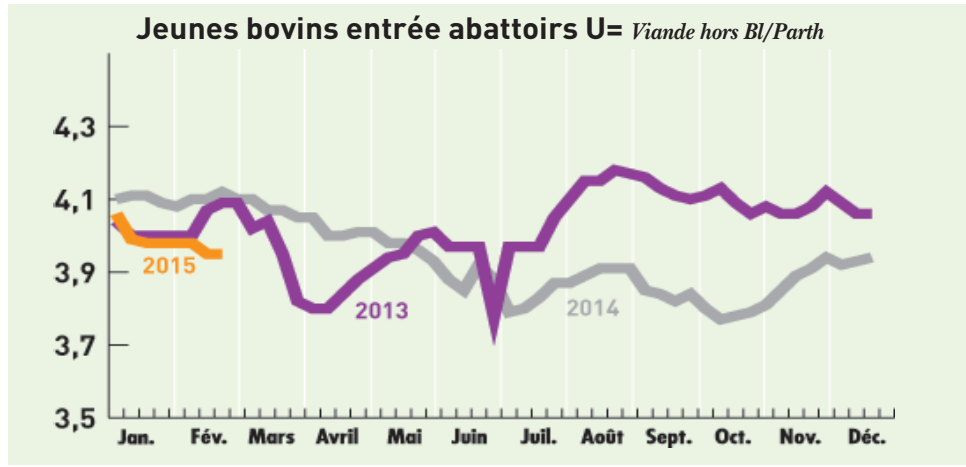
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,72 €	-
350 kg	-	2,57 €	-
400 kg	-	2,47 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,33 €	-
500 kg	-	2,22 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,42 €	2,36 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,23 €	-

Tendance :
Demande soutenue dans les moins de 400 kg.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 09/02/15 au 15/02/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,95 €	3,77 €	-			
Races mixte		-	3,44 €	3,43 €	3,41 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,01 €	3,86 €	3,54 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,01 €	3,96 €	3,83 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,31 €	3,26 €	-	-
Races lait				-	2,85 €	2,71 €	2,65 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,51 €	4,38 €	4,09 €	3,97 €			

tendance : Peu de commerce. difficile dans toutes les races à viande.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 09/02/15 au 15/02/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,04 €	3,99 €	3,91 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,84 €	4,71 €	4,18 €	4,07 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,94 €	3,89 €				
Races mixte					-	3,16 €		-
Races lait						-	2,68 €	2,62 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,90 €	4,60 €	4,30 €	-				

Tendances SEM. 08 / 2015

Bovins de boucherie

L'ambiance commerciale est assez tendue dans les femelles de race à viande. La demande est peu soutenue dans les femelles haut de gamme avec la fermeture ou la réduction d'activité d'un certain nombre de boucheries pendant la période des sports d'hiver. La commercialisation est très calme pour les génisses et jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère avec des cours difficilement reconduits. Dans les allaitantes R de choix secondaire, la modestie de l'offre permet d'atténuer la pression des abatteurs. De nombreux animaux en manque de finition sont vendus dans l'état dans la viande au lieu de prendre le circuit de l'embouche où la demande tend à se renforcer. Cette gamme de marchandise ne donne satisfaction ni aux éleveurs avec des prix bas ni aux consommateurs avec une viande souvent peu qualitative. Les seuls gagnants sont les distributeurs qui restent obnubilés par les prix bas. Dans les réformes laitières, malgré la fermeture des restaurants scolaires, l'activité commerciale retrouve des couleurs. La faiblesse de l'offre oblige les industriels à consentir de nouvelles plus-values dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce reste tendu avec des industriels qui maintiennent la pression sur les prix, faute de trouver preneur que ce soit sur le marché intérieur ou à l'export. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les engraisseurs restent sur la réserve face aux tarifs actuels pratiqués dans la viande. Néanmoins, la modestie de l'offre permet un commerce assez régulier sur les marchés. Les tarifs des animaux lourds et proche de la finition sont bridés par la valorisation actuelle de la viande. La vente est régulière avec des tarifs qui tendent à progresser dans le bétail convenable à herbager dans quelques semaines. La demande reste peu active dans les animaux de moindre conformation ou trop âgés. ■

Broutards

Les besoins du marché italien restent modestes dans les sujets lourds pour les sorties estivales, mais la modestie de l'offre permet un écoulement encore assez régulier avec des tarifs stables dans les mâles de plus de 400kg. Avec des débouchés encore multiples : Turquie, Maghreb, Espagne ou repousse, l'activité commerciale reste soutenue dans les mâles de qualité pesant entre 250kg et 350kg. La moyenne marchandise qui avait profité des exports turcs en janvier est stable. Dans les femelles, le commerce est calme, mais les tarifs sont stables.■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce reste fluide avec des tarifs soutenus dans les Montbéliards, les Abondances, les Frisons ou les croisés convenables. Dans les bons veaux de race pure ou croisés (viande ou mixte), la modestie de l'offre permet un commerce toujours fluide avec des tarifs fermes. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 16 février) :
«Tendance générale positive pour cette semaine grâce à de nouvelles perspectives de marché en cours de concrétisation. Hausse et fermeté des prix.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 16 février)
«Marché dynamique et demande active.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/02/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	**2,60 - 2,95**
Gras (38-44 kg)	-	**2,94 - 2,99**	-
Gras (44-50 kg)	-	**2,94 - 3,27**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,20 - 3,25**	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,25 - 1,47**	**0,95 - 1,27**	-

Divers

Béliers: 87 à 135 €	**0,10 - 2,02**	-
Agneaux maigres : 44 à 91 €	**1,56 - 3,05**	
Caprins : 14 à 50 €	**0,38 - 0,91**	-
Boucs :		

Ovins : 249

Agneaux : peu d'offre, mais beaucoup d'acheteurs. Bonne vente dans les lots de qualité, peu représentés.

Brebis : offre toujours inférieure à la demande. Cours élevés reconduits.

Béliers-Caprins : forte demande

Effectifs : Agneaux: 114 - Brebis : 78 Béliers : 7 - Caprins : 13 - Divers : 37

Prochain marché : le lundi 02 mars 2015 (pesée 7h00 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/02*

Ovins : 28	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**70 - 85**	**2,13 - 2,26**
Agneaux gras	**1 lot de 34 kg vendu 100€ Soit 3,38 kg vif**	
Brebis	**100**	**1,11 - 1,27**
Béliers	-	-

Cours fermes dans l'ensemble des catégories. Aucun invendu.

Prochain marché ovins le lundi 23 février 2015 aux horaires habituels.

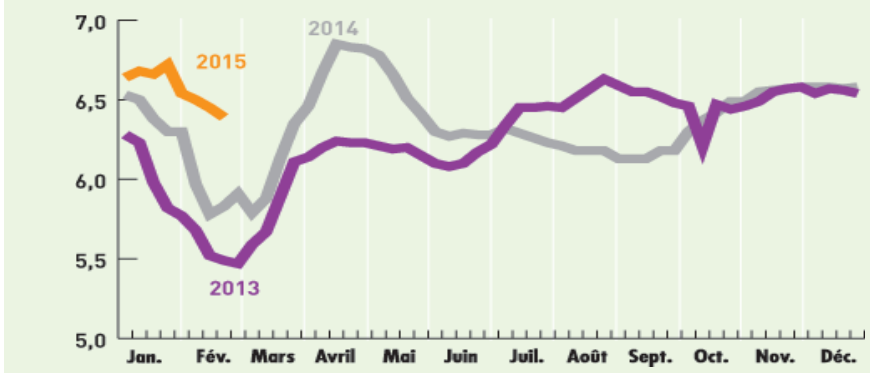
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 09/02/15 au 15/02/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,54 €**	**6,16 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,50 €**	**6,02 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,80 €**	**5,51 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 09/02/15 au 15/02/2015*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,39 €	**6,13 €**	**2,35 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 09/02/2015 au 15/02/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,15 -0,03	7,18 -0,01	-	-	-	-	-
	R Var.	6,67 0,14	6,65 0,04	6,53 0,06	-	6,76	6,69 -0,12	-	-
	O Var.	5,98 -0,26	5,89 -0,16	5,72 0,02	-	6,29 -0,13	6,19 -0,15	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	7,06 -0,02	6,97 -0,04	6,04 -0,08	-	7,48	6,91 0,09	-
	R Var.	6,72 0,01	6,68 -0,03	6,46 -0,16	5,82 -0,05	6,54 -0,10	6,50 -0,09	6,31 -0,12	5,82
	O Var.	6,36 0,01	6,21 -0,13	6,24 0,06	5,65	6,16 -0,08	6,02 -0,18	5,89 -0,15	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,80 -0,05	5,62	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,51 -0,13	-	-

Zone nord : Agneaux : effritement du cours accentué dans les animaux de conformations inérieures. Brebis: accroissement de l'offre entraînant un réajustement des tarifs à la baisse.
Zone sud : volumes maintenus, commerce calme.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :

Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce

Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :

Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

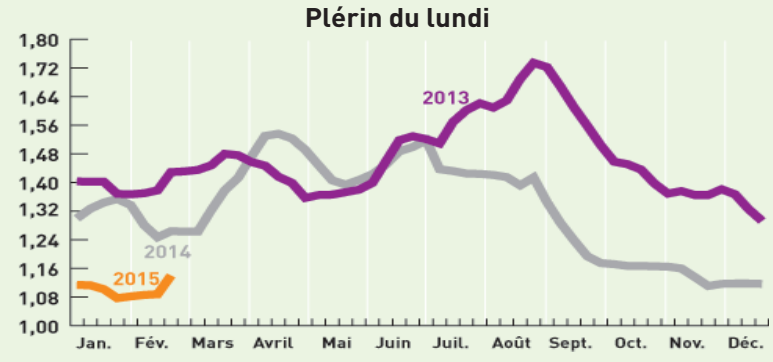
Porcs charcutiers cadran de Plérin (11905 porcs présentés) *Cotations du Lundi 16 février 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,140 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 06/02 au 12/02/15*

1,34 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

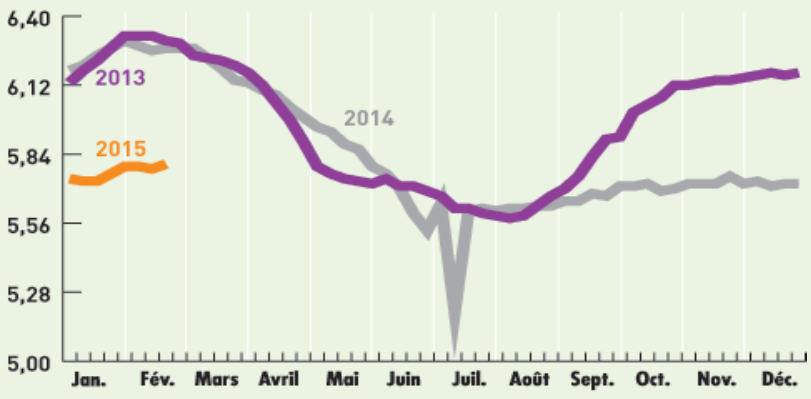
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 09/02/15 au 15/02/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,89 €**	-	-
U	-	**7,96 €**	**6,71 €**	-
O	-	**5,80 €**	**5,13 €**	**4,47 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/02/15 au 20/02/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**91**	**460-635 €**	**335-460 €**	**230-330 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**120-140 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**190-240 €**	**70-110 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-650 €**	**420-480 €**	**250-300 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**777**	**240-360 €**	**210-310 €**	**90-185 €**	**55-85 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 09/02/15 au 15/02/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,15 €**	**1,40 €**	**–**
Bons	**2,02 €**	**1,68 €**		

Céréales

Marché du 5 février 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de févr.	182	N C
	fourrager	4 de févr.	155	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de févr.	180	N C
Aube/Yonne	fourrager	mars-juin	154 à 155	T C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	mars-juin	156	T C
Sud Côte-d'Or	62/63 kg/hl	févr.-juil.	150	N C
Nord Côte-d'Or	62/63 kg/hl	févr.-juil.	148	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		n.p.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute-Saone			n.p.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		mars-juin	137	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		mars-juil.	136	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		févr.-avril	220	N C
Yonne		févr.-avril	200	N C
Côte d'Or		févr.-avril	225	N C
FÉVEROLLES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/	alim.animale	févr.-avril	240	N C
LUZERNES DÉHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	dispo	163	V
PULPES DE BETTERAVES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	
Aube	6 mm 1ère main	5 de févr.	156	V

Matériel

Tracteur

26 - Vds tracteur McCormick 326 an 1964 très bon état 1800 euros à débattre.
Tel **07 75 45 35 41 (HR Soir)**

38 - Vd tracteur Fiat 100-90, 1985, 10100 H : 8000 euros.
Tel **04 74 80 17 81**

38 - Vds tracteur Farmtrac 75 ch, 4 rm, 2014, 330 Hres, état neuf.
Tel **06 02 33 60 88**

57 - Vends tracteur Claas Axion 840 Cmatic 2.350 H 240 cv, toutes options hyd. gros dÈbit.
Tel **06 62 49 43 33**

58 - VENDS JD 6190 R, 07/2014, 410 heures, toutes options, GPS plus auto trac, état neuf, - semoir à maïs Nodet 4 rangs plus 2 godets complets (réf. 060C)
Tel **06 75 86 52 20**

Travail sol

38 - Vds charrue Vari Master 122, 4 corps, possibilité de mettre un 5ème corps
Tel **06 67 62 75 86**

69 - Vds presse BR Hesston 5650, charrue Huard 265, cultivateur 2,50 m., vis à grain 9 m., semoir Vicon.
Tel **04 78 44 51 59**

84 - Vends herse rotative 4 M Maschio avec rouleau packer + 1,30 M rouleau lisse. Chiot Beagle F née 01/01/2015.
Tel **06 09 09 57 18**

Récolte

07 - Vends Presse Balles rondes JD 545 Pick-up large
Tel **06.68.77.93.86**

18 - Vends MB Axial 2366, an 1998, 2.220 h, rotor coupe 5,30 m,
Tel **06 88 06 65 35.**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale Krone (réf. 060A)
Tel**06 29 81 80 05**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable PU large tract. 60 à 120 cv
Tel **06 23 19 33 18**

69 - Vds IPM 6,40 m. H. 0,28 + pommes de terre Monalisa.
Tel **04 78 44 43 32 HR**
ou répondeur

74 - Vds presse bottes rondes Claas 120x120, ficelles et filet, combi vibro + Nodet 250 cm, faneuse 4 toupies, andaineur 2,50 m, faucheuse Pot cat 190, herse 4 m, déchaumeur 28 D, 3 m.
Tel **06 82 44 63 87**

Arbo-viti

26 - Vds cause retraite atomiseur Agrimaster 600l porté TBE control ok2018 état neuf.
Tel **06 07 50 15 62**

26 - Vds broyeur Agram marteau 2m40 déport hydro 2010 tbe, chambre froide positive 5x8m 2011 tbe.
Tel **06 07 19 30 32**

69 - Vds capsuleuse étiqueteuse Cirio 50 H de service car utilisée en appoint.
Tel **06 82 17 03 02**

Distribution

01 - Vds godet desileuse mélangeuse distributrice Emily 1,9m3 tbé - semoir à céréales 2m50 type Carraro
Tel **06.75.32.24.79. ou 04.74.25.71.19**

Irrigation

38 - Vds semoir maïs r. monose 50 tuyaux arr alu 6 mètre 0,70 mm + 5 aspers Irrifrance, bon état.
Tel **04 74 54 20 70**

Manutention

38 - Vd chargeur Agram HM 40 à dapl Ford 4 et 6 cyl. moteur Bernard w 14 sur chariot à cheval.
Tel **06 75 04 60 70**

Trav. publics

42 - Part.vds tractopelle MF 85 cv 4 rm en parfait état 15000 euros
Tel **04 74 48 60 91 hr**

71 - Vds pelle chenille Komatsu PC 110, an. 2007, 3.500 H, 3 godets, chenille acier avec lame, 36.000 HT.
Tel **06 07 96 53 92**

71 - Vds tracto pelle Terex 860, an. 2005, 2.400 H, 3 godets, ttes options, révision, moteur turbo, etc... 29.000 HT.
Tel **06 07 96 53 92**

Agri. divers

18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.800 h, 4 RM, relevage avant, boîte semi powershift, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état.
Tel **06 19 42 00 08.**

18 - Vds trayeuse chèvre Alpha Laval, 18 postes + cornadis, trémie, salle de traite, tank à lait 1.500 l, bouc alpin.
Tel **06 42 45 52 97.**

21 - VENDS 2 arracheuses de pomme de terre marque Wulhmauss et 1 chaine pesage ensachage. Prix à discuter sur place (réf. 0804)
Tel **06 86 99 65 90**

26 - Vds planteuse ail 3rg Erme remplisseur de BigBag tapis élév 4,5m pulseur Berthoud 400l vieux pressoir peseuse associative 10 balances.
Tel **06 32 26 61 45**

26 - Vds bois de noyer prêt à utiliser + cabine téléphonique ancienne chêne massif.
Tel **06 80 07 38 98**

26 - Vds bloc 3 distributeurs hydrauliques cable 2m + 25 petites bottes luzerne 3° coupe
Tel **06 22 16 74 96**

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 12 T.
Tel **04 66 24 26 11**

38 - Vds sem anti limaces Delimbe, TB état, jumelage Molcon 5 bras,16 9 38
Tel **06 75 03 12 21**

69 - Cherche sous soleuse occasion 1dent ou 2 dents.
Tel **06 74 19 37 41**

71 - Vds déroul. paill. charg. pivot. hydr., 2006, remorq. Lambert 11 T, bouchon méca. 2002, épand. SP9 Samson 2005, le tt BE.
Tel **03 85 24 65 47 H.R.**

71 - Vends aplatisseur bon état.
Tel **03 85 78 50 08**

74 - Vends faucheuse conditionneuse trainée Taarup 320 m, pirouette semi porté Krone 7,70 m, semoir engrais Amazone.
Tel **04 50 60 90 69**

84 - Vds cs cess. sécateur hyd. coupe diam. 5 cm H6 m, porte 3 pts ét. nf : 6000 euros -tour antigel Eole+brûleur et cardan 250 CV, 5 HA, servi 15 H : 16000 euros -Fiat FL4 charg. chen. godet 800 L + ripper 3 d. + lame Bull 2m30 pr collec. ou pièces : 2500 euros -gte à gte lot de 18000 M diam. 19 mm : 1000 euros -1/4 tour KT 75 hydr. : 600 euros -laveuse car./ nav. : 600 euros -2pn. 540/65/28 us. 70 % : 300 euros.
Tel **06 89 42 75 25**

89 - ACHETE tracteurs 4 RM (même en panne), - MB avec cabine, - presses à rouleaux, - presses MD (réf. 08VB2)
Tel **06 35 29 44 20**

Elevage

26 - Vds salle de traite épi 1x7, 2006, décro automatique griffes harmony plus + tubulaires.
Tel**06 81 64 25 53**

26 - Epandeur fiente 3t 1200 euros, silo 7t Platic 1000 euros, chaîne fumier Miro + moteur 800 euros.
Tel**06 80 73 20 45**

26 - Vds silo 15 tonnes.
Tel **06 09 58 29 64**

42 - Vds bol mélangeur Jeantil 14 m3 pesée BE 2006 + maïs ensilage 2014
Tel **06 80 22 23 59**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Audi A3 Quattro 170cv 3 portes 105000km an 2010 TBE entretien suivi 15500 euros.
Tel **06 20 43 62 00**

38 - Vend 4x4 Mitsubishi L200 double cabine 2006, 83000 km.
Tel **06 30 70 89 17**

69 - Kangoo frigo caisse 3 m3, route et secteur, 121500 kms, 2008, révisé et gtie. Tél Gauthier.
Tel **06 07 74 89 24**

69 - A vendre J9 bétaillère diesel 117 000 kms d'origine année 1992 état impeccable caisse alu.
Tel **04 74 05 17 95**

69 - Cause cessation d'activité vends camion 3T5 benne basculante avec coffre outils Nissan Cabstar année 2006 68000 kms 100 ch. contrôle OK - 72000 euros HT.
Tel **06 79 71 73 45**

69 - Vends Opel Frontera diesel 4x4 TDS sport 3 portes, crochet attelage, très bon entretien 220 000 kms. 5 000 euros.
Tel **06 80 74 55 70**

71 - Vds camion bétaillère Renault B110, 3,5 T, VL, TBE, année 1997, 340.000 km, 7.000 euros à déb.
Tel **06 81 89 18 52**

71 - Vds camion bétail. Mercedes Cityliner, 1998, 88.686 km, caisse 420, hayon hydro, état exception.
Tel **06 82 11 31 15**

73 - Vds 406 Peugeot, contrôle ok, vds camion Renault 7,5 T, mine ok, prix renseignement au téléphone.
Tel **06 67 15 49 60**

Tourisme

26 - Vds Audi A3 Sportback TDI 170 cv, année 2006 136000 km, TBE, entretien suivi par garage, 8600 euros.
Tel **06 80 15 87 74**

42 - Vds 206 1.4 L essence + GPL - 3 portes - gris métalisé- an 2004 -radio clim. 210 000 km - CT ok - état impeccable - 1600 euros
Tel **06 13 08 04 94**

Achat-Vente

Récolte

01 - Cause excédent vds 30 bottes de 1000 kg maïs épis possibilité chargement faire offre
Tel **03.85.30.41.79. hr**

01 - Vds foin regain récolte 2014 stock hangar livraison possible
Tel **06.81.13.67.64**

01 - Vds regain foin botte moyenne densité année 2014 possibilité livraison
Tel **04.79.42.56.61. hr**

01 - Vds regain paille foin 90 E/T bottes rectangulaires 1,20 0,90 2,40 bottes rondes 100x120 300T - 01190 Pont de Vaux
Tel **06.74.18.29.26**

01 - Vds piquets d'acacia 1m90 + plateaux de chêne
Tel **06.16.25.39.34**

01 - Vds foin 2013 balles rondes 120x120 prix 65E/T
Tel **03.85.30.39.71.**
ou 06.35.28.33.16

07 - Vds Fourrage Luzerne 2è et 3è coupe, moyenne densité.
Tel **04.75.65.00.59**
06.10.26.42.26

26 - Vds foin balle ronde 120 x 120 prix 80 euros/tonne et presse John Deere 336A.
Tel **06 83 48 29 67**

26 - Près Romans, vds luzerne en petites bottes, peu ou en quantité, bas prix.
Tel**06 19 17 13 63**

26 - Vds foin 2013 PN en balles rondes + 1er coupe luzerne herbée HD 50 eurosT.
Tel **06 07 19 30 32**

38 - Vends bottes foin 20 kg, 35 euros/T., ailes av. tracteur, masses fonte 34 kg.
Tel **06 77 95 77 26**

38 - Vends enrubannage luzerne 1ere coupe, botte carrée, prix : 45 euros/tonne.
Tel **06 70 27 80 21**

38 - Vds regain 2014 botte ronde filet prairie nat. extra - monte bois à chaîne 380 v, faire offre :
Tel **06 30 04 21 63**

38 - Agriculteur vds foin rouleaux ou grosse botte carrée à prendre sur place ou livraison possible à partir de 7 tonnes - Vds tracteur JD 6810, 9500 Hres : 16500 euros à débattre.
Tel **06 07 33 77 17**

42 - vds pommes de terre pour le bétail 30 euros la tonne en vrac - 40 euros /T en Big bag
Tel **04 77 28 92 03**

42 - Producteur 42 vds maïs ensilage, épis en balles, enrubannées, Tb qualité livré.
Tel **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

63 - AV boules enrubannées maïs plantes entières de 2014.
Tel **06 61 17 33 98.**

69 - Vends foin sous abri BR 120x120 85 €/T. enrubannage 100 €/T pince enrubannage.
Tel **06 73 59 30 45**

69 - Vds faucheuse conditionneuse Kuhn FC243 2,40 m. an 2001 bon état : 2000 €.
Tel **06 74 52 79 01**

73 - Vds foin regain 13 BR enrubanner 2014 bonne qualité 120x120 livraison camion 20 ou 24 BR.
Tel **06 10 11 51 91**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE-FOURRAGE
Tous Formats
Ste T.N.D.
Tél. : 03 84 32 31 08

21 - Cause retraite VENDS paille MD sous abri, année 2014, - VDS taureau charolais HBC. (réf. 0802)
Tel **06 17 06 24 93**

21 - VENDS foin de prairie balles rondes 120 x 130, proche Semur en Auxois, prix 80 € la tonne départ (réf. 0807)
Tel **06 82 69 28 68**

63 - Vds FOIN et PAILLE petit prix, BR 120x130, secteur Aurillac/Argentat, possib. livraison.
Tel **06 71 71 19 80**
ou 06 77 76 82 43

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
Tel **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

71 - Vends paille de blé, récolte 2014, balle ronde, stockée à l'abri.
Tel **06 26 28 96 34**

71 - Vends foin + regain de très bonne qualité, balles rondes de 150, récolte 2014.
Tel **03 85 79 04 51**



Pépinière

26 - Vds plants de chênes truffiers vert et blanc sélectionnés et mycorhizés par mes soins.
Tel **06 76 92 81 71**

Propriété

58 - VENDS terre agricole Remilly 58250, 7 ha 94, mise à prix 28 000 € (réf. 0705)
Tel **06 83 99 11 16**

69 - Vends vignes 31a 74 et 25a 45 AOC Juliénas.
Tel **03 85 33 84 58**
ou 03 85 33 82 94

70 - VENDS maison village à Champlitte, 14 pièces, 250 m2, possi. 2 appartements à finir de renover, prix sacrifié si vente rapide - 25 000 €, poss. finir les travaux pour l'acheteur. Doc. sur demande (réf. 070D)
Tel **06 45 18 25 12**

89 - VENDS ferme ov/cap BIO (retraite) 32 ha, habit. 140 m2, chauf. cent., bât. 900 m2, labo. from. viande, ch. froide. Important potentiel développement vente directe, 6 km.Toucy, 20 km. Auxerre, 1 h 45 Paris : 370 K€. Possibilité d'acheter tout ou partie (réf. 070C)
Tel **liperi@laposte.net -**
06 41 90 21 10

Terrain

01 - Recherche tenèment agricole (friche possible) 12 ha minimum, à louer, à acheter, en pente, hors zone habitation
Tel **06.82.82.72.11**

26 - AV Vinsobres parcelle terre nue 74,6a Les Grands Préaux section AB 172. Faire offre.
Tel **04 75 27 84 88 (HR)**

26 - Vds terrain agricole 3 ha 77 av irrigation - Lapeyrouse-Mornay.
Tel **06 15 75 23 55**

38 - Agriculteur rech. à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
Tel **06 73 18 40 85**

Divers

SOWMA GRAND VOYANT MEDIUM
Défient des pouvoirs ancestraux
30 ans d'expérience
Confiez-vous à M. SOWMA car il peut résoudre tous vos problèmes même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, travail, amour, amaigrissement...
GARANTI Facilités de paiement
06 89 89 80 57

01 - Achète coupe bois acacia rayon 10 km Pont de Vaux faire offre prix surface
Tel **06 82 07 33 68**

26 - Graine de sainfoin simple à céder.
Tel **06 70 01 58 65**

38 - Vds nacelle 10m montée sur camion JK 75 Renault, tél le soir 04 74 58 34 61
Tel **06 76 71 34 44**

42 - Vds foin + enrubannage BR + matériel
Tel **06 95 40 47 92**

42 - Vds cse retraite désileuse pailleuse Silofarmer 390- 4 campagnes - tank lait Serap 2100 L - bélier Grivette né avril 2012 sélection
Tel**06 70 48 49 78**

69 - Vds abreuvoirs + tuyaux 30 € pièce tube galvanisés, barrière de parc.
Tel **06 12 77 58 15**

69 - Vds quad Polaris 500 cc homologué 2009 1850 kms + laveur haute pression 380 w. 150 bars + réhausses arceaux diam. 38 + diam. 32 + caibottis plastique 2 m. x 1 et cornadis vaches.
Tel **06 75 04 16 27**

71 - Vends piquets acacia vigne 1,40 m, appointés, écornés, 2 euros, visibles à Rosey 71.
Tel **03 85 87 75 82**
06 03 59 70 79

71 - Vends fumier bovin, livraison semi-remorque 25 T, Mâconnais Beaujolais.
Tel **06 87 37 14 14**

Location

Agricole

21 - CHERCHE à louer pré ou pension, secteur Chatillonnais Auxois (réf. 0604)
Tel **06 19 12 13 12**

Offre

Emploi

01 - Cause départ à la retraite d'un associé fin 2015, GAEC Production lait bio 200 ha bien groupé, 80 VL Montbéliarde + renouvellement stabulation logettes paillées, s. de traite 2x5, double séchage en grange 2011, matériel récent en bon état, recherche associé, homme ou femme motivé par la production de lait bio. De bonnes possibilité dévolution. Possibilité de logement à proximité.
Tel **06.71.61.97.37**

38 - Urgent, le Comité Isérois des Eleveurs recherche un Agent traite pour recueillir des échantillons lait lors des traites en élevages sur secteur Nord Isère - Aucun diplôme exigé - Connaissance du milieu agricole appréciée - Domicile sur secteur - CDD remplacement maladie - Temps partiel - Véhicule de service - poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie Degardin
Tel**nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr - 06 68 00 51 35**

74 - Expl. bovin lait en transformation fromagère cherche salarié polyvalent.
Tel **04 50 03 58 93**

89 - Installateur matériels élevage RECHERCHE monteur électromécanicien, déplacement quotidien, CV + lettre à lam.breyne@g.mail.fr (réf. 0507)
Tel **lam.breyne@gmail.com**

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles et viticoles. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wiw.com/ctrm
Tel **06 63 43 51 15**

Animaux

Divers

74 - Vds génisse Ab prête et Montbéliarde terme février et mars ind IBR.
Tel **06 03 85 40 06**

Bovin

01 - Vds génisses montbéliardes origines reconnues sanitaire OK termes mars et avril - 18km Bourg en Bresse
Tel **04.74.51.70.16**

01 - Vds génisses Aubrac de 1 an prix 750 euros
Tel **06.78.39.96.12**



03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 14 - 15 - 16 mois, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS (réf. 020D)
Tel **06 28 02 04 05**

18 - Vds taureau 1 et 2 ans, inscrits HBC, élevage Trameson, 18350 Charly.
Tel **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
Tel **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

18 - GAEC Dérimay vend 3 taureaux 7-18 mois + 8 veaux de l'année, HBC, bonnes origines.
Tel **06 12 87 55 51 ou 02 48 74 08 87**

18 - Elevage HBC vds 3 taureaux de 18-22 mois et repro de 13 mois, calmes dociles, qualités maternelles. Breton, 18 Germigny.
Tel **06 82 25 17 13.**

18 - L'élevage charolais Jubert à Massay vous propose reproducteurs 2 ans et 1 an. Site : charolais-jubert.
Tel **06 07.75 73 13.**

21 - Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA , VEND 3 taureaux de 2 ans VIRGIL, CABAR et LORSINI, - 9 taureaux de 16 mois UNIBLOC, TOMBAPIC, VIVIERS, VITTOZ, IVMAT des mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 040A)
Tel **03 80 84 33 13 ou 06 15 28 77 63**

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno VEND taureaux 2 ans et 13 - 14 mois, IND IBR (réf. 0406)
Tel **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, génisses, 12 mois, TGS. Livraison assurée (réf. 040G)
Tel **06 30 82 41 63 ou facebook viandelimousine 21**

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et veaux reproducteurs 14 mois, HBC, IND IBR. EARL Benoit Poillot (réf. 0801)
Tel **06 78 22 35 45**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 mois, or. IA, vêlage facile, GS (réf. 0708)
Tel **06 21 88 22 77**

Montbéliarde Sélection



Une autre idée de la génétique
vous invite à son Expo 2015
Mercredi 25 février 2015 à 10h
Juraparc 39000 Lons-le-Saunier
Repas disponibles sur place
Renseignements : contact@comtoise-mls.com Tél 03.84.51.77.22

21 - VENDS grand choix de reproducteurs HBC 1 et 2 ans. GAEC Ferroux - Savilly (réf. 08VB1)
Tel **06 84 86 22 72**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène 2 taureaux adultes, 25 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 080C)
Tel **03 80 97 23 28 - 6 07 75 59 74**

21 - Elevage HBC, VEND taureau charolais adulte, type viande, vêlage facile et bon taureau 2 ans. TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0805)
Tel **06 24 24 69 93**

38 - A vendre génisse MO à terme le 21 mars 2014 IA FAYA père UNIMAC CL sanitaire ok.
Tel **06 10 98 40 33**

42 - Vds taureaux Charolais 16 mois diverses origines la HBC Elevage Philippe Plasse
Tel **06 13 23 71 03**

42 - Vds génisses Prim Holstein terme mars avril
Tel **06 79 41 80 95**

58 - VENDS taureaux charolais HBC, - veaux reproducteurs 2 ans et adultes issus de très bonnes origines, GS, semences pour vêlage facile sur génisses. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi Bourdon (réf. 0210)
Tel **03 86 58 35 52 06 74 69 21 83**

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
Tel **06 10 09 65 69 ou 03 45 82 90 10**

58 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 0401)
Tel **03 86 30 85 24 06 13 33 44 38**

58 - VENDS bons tau. charolais 4 ans HBC naisseur Cyprés, - t. 2 ans, TB veaux reproducteurs Charolais, Limousin HBC. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0402)
Tel **06 78 97 54 52 ou 06 72 26 48 56 ou 03 86 38 90 36**

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 1 an HBC, hivernés au pré, bonnes origines (réf. 050A)
Tel **06 19 82 08 94**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 050D)
Tel **03 86 50 37 07 ou 06 15 01 71 67**

58 - VENDS reproducteurs charolais 2 ans, TGS, bonnes origines. GAEC du Champ-Morin - Saint Seine (réf. 0602)
Tel **06 78 59 03 92**

58 - VENDS reproducteurs 14 - 15 mois, HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 060E)
Tel **06 03 59 84 26**

Reproducteurs Charolais
Station d'Evaluation de Creuzier-le-Neuf (03)
Porte Ouverte Samedi 21 FÉVRIER 2015 de 10h à 17h
à la station de Creuzier-le-Neuf (proche de Vichy)
> Présentation des veaux de la série 2014
Vente des taureaux - Vente aux enchères à MEILLARD (03) le Vendredi 27 FÉVRIER 2015
Ouvert aux visites à partir de 10h30. Vente de 14h00 à 16h00.
Catalogue en ligne sur www.elvanovia.fr - Contact : patrick.chevalier@elvanovia.fr

58 - VENDS plusieurs taureaux 2 ans, viande et élevage. EARL Moussot - Giry 58 Prémery (réf. 0606)
Tel **06 71 54 84 06**

58 - VENDS reproducteurs charolais 1 an - 2 ans - 3 ans, HBC et non. Guinot - Sermarges (réf. 0605)
Tel **03 86 84 33 19 ou 06 50 19 42 35**

58 - VENDS taureaux 2 ans + veaux reproducteurs HBC, TGS, vêlages faciles. EARL Guillien - Epiry - 58800 (réf. 0608)
Tel **03 86 22 43 36 06 82 51 97 32**

58 - VENDS taureau 2 ans HBC, TGS. EARL des Theuran - Magny Cours (réf. 070B)
Tel **03 86 58 11 54 06 20 87 11 85**

58 - VENDS vache normande 10 ans, traite mains accepté veaux vêlage 10 - 15 mars, IBR A. (réf. 07VB2)
Tel **03 86 30 41 89**

58 - Elevage LIMOUSIN VEND 5 taureaux 2 ans, type viande et élevage IBRN (réf. 0703)
Tel **03 86 22 43 27**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 - 3 - 6 ans, - LIMOUSINS 3 ans, bonnes origines. Pannetier Denis (réf. 0702)
Tel **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux 18 mois/2 ans + veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 07VB1)
Tel **06 31 37 86 81**

58 - VENDS Limousin de 4 ans. EARL de Chassy - Ourouer (réf 0701)
Tel **06 99 75 25 05**

58 - Elevage charolais HBC - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureau 4 ans, - taureaux 2 ans et 13 mois, ind. IBR. Livraison toutes distances (réf. 0706)
Tel **06 70 34 71 84**

58 - VENDS 2 taureaux charolais HBC 4 et 5 ans, IND IBR. EARL Coudret 58350 Chateauneuf Val de Bargis (réf. 0707)
Tel **03 86 69 25 38 06 99 35 67 34**

58 - VENDS 5 taureaux 2 ans dont 2 vêlage facile. HBC, TGS. Colmont Guillaume (réf. 070E)
Tel **06 83 06 61 92**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, vêlage facile, TGS, TBO. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 080B)
Tel **06 72 77 44 76**

58 - VENDS taureaux de 2 - 3 et 4 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 080A)
Tel **06 25 72 20 74 06 03 61 72 87**

69 - Vds 1 génisse Aubrac terme fin février et Laitonnes Aubrac 10 mois TGS.
Tel **06 58 19 56 12**

69 - Vds 1 génisse prête Montb. terme fin février 5 génisses à saillir Montb. TGS.
Tel **06 58 19 56 12**

69 - Vends une vache 8 ans à terme le 16/02 et une génisse à terme le 4 avril. les deux X Prim'H. - Simmental.
Tel **04 74 69 25 26 HR**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
Tel **06 81 99 18 93**

71 - Vds taureaux 2 ans, HBC, TGS, livraison possible.
Tel **06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68 ou site : gaec-berland-la-faye.fr**

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine.
Tel **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96 H.R.**

71 - Vends 30 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur au pré, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site http://gaec-bonnot.free.fr
Tel **06 81 89 18 52**

71 - Vends très bons taureaux 18 mois et veaux 1 an, HBC, TGS. Cuzin Bernard, 71 Perrecy.
Tel **06 81 06 49 84**

71 - VENDS taureaux 2 ans HBC, IBR A, hivernés au pré, livraison et veaux veaux reproducteurs 14 mois. EARL Terreau JM et V. - 71400 Autun (réf. 070F)
Tel **06 82 37 12 95**

71 - Eleveur charolais HBC vend taureaux repro. 2 ans. Vincent Serge, 71420 Oudry.
Tel **06 77 16 24 11**

71 - Vends génisses limousines pleines, à terme mai juin, écornées, part. insct., indemnes IBR.
Tel **07 85 87 58 27**

71 - Vds taureaux charolais HBC, 2 ans, 1 an et adultes au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., 71 Mesvres.
Tel **06 15 93 22 70**

71 - Vends bons taureaux HBC 2, 3 et 4 ans, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
Tel **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux HBC, 1 à 2 ans, vêlage facile, bon index, TGS, IBR A. Gaec de Baugy, Issy-L'Eveque.
Tel **06 77 09 68 07**

71 - Vends taureaux 1 et 2 ans, HBC, hivernés au pré, indemnes IBR. Gaec Cortier, 71120 Viry.
Tel **06 75 82 49 41 06 73 04 11 63**

89 - HBC VEND taureaux charolais 2 ans, - 65 taureaux 12 à 15 mois, - 15 génisses 2 ans, très bonnes origines, TGS, IBR A. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - St André en Terre Plaine (réf. 060F)
Tel **06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71**

89 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs 15 et 16 mois avec ou sans corne, HBC, facilité de vêlage, livraison assurée (réf. 0803)
Tel **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureaux à génisses charolais HBC, TGS, - 1 adulte 3 ans et 16 mois. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0806)
Tel **03 86 75 15 33 06 19 96 60 17**

Caprin

18 - Achète chevreaux 3 jours, gras et chèvres de réforme, départements 18, 45, 58 89 et bordure 41. Ets Sénéchal.
Tel **06 14 85 04 00 ou 02 33 73 36 32.**

26 - Vds boucs alpin issus IA indemne CAEV troup 1200kg.
Tel **04 75 46 06 43 ou 06 37 08 28 15**

26 - Vds boucs alpin 6 mois 120 euros, refroidisseur à lait 500l 300 euros.
Tel **04 75 90 70 40**

42 - A réserver bouc issus la Axa né 1/02/2015 moyenne lait mère 1000 L troupeau a Capgene
Tel **06 24 67 46 03**

Ovin

71 - Vends béliers charollais inscrits, garanties sanitaires, livraison possible.
Tel **06 75 75 59 80**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
Tel **06 08 06 98 65.**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs, jeunes truies, livraison possible.
Tel **06 73 47 78 29**

Volaille-Lapin

71 - Vends oeufs rouges à couver de poules Marans noires cuivrées.
Tel **03 85 37 71 60**

Chien

39 - A réserver chiots beauceron pure race, extra gardien troupeau et bâtiment n° mère 260628005
Tel **03 84 42 30 98**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapins de Garenne repris en parc, adaptation garantie, livraison, documentation.
Tel **06 82 28 12 19**

Travail à façon

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88 - 03 86 30 88 84
www.scieriedeluzy.com

Terres de Bourgogne



Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE — Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, électricité…
Tel : 05 45 20 51 70
Fax : 05 45 95 11 03
www.secomat.net



CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



SCREB
ZA des Arches
08240 Buzancy
WWW.SCREB.COM
1er constructeur Français de charpente métallique en kit
03.24.30.70.00

Plus de 25 ANS d'expérience
Plus de 21 000 BÂTIMENTS livrés



SIMA SIMAGENA SIMAVIP
Paris Nord Villepinte - France
VENEZ NOUS RENDRE VISITE
HALL 7 - B055
DU 22 AU 26 FÉVRIER



TREMIE DE STOCKAGE
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm , pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
SAISON 2015
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés 2013 ET 14
jusqu'au 31/03/15 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

SIMA SIMAGENA SIMAVIP — Hall 6 - Allée D - Stand 061
1925 Harry Ferguson invente le Relevage 3 POINTS
2015 GODE invente le profitlevel
Consommation GO ↘ Coûts ↘
Agronomie ↗ Sécurité ↗
Venez le découvrir en avant première
mais aussi toutes les dernières nouveautés GODE
pailletest - pocketest - G3P - minibatt +
GODE 02420 LE CATELET - 03 23 66 20 05
www.gode.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
JOHN DEERE 6620 Premium TLS, TBE	125	3950	2006
JOHN DEERE 6620 Premium, TBE, révisé	125	6250	2002
JOHN DEERE 6330 Premium TLS, TBE, révisé	110	5200	2008
JOHN DEERE 6430 Premium TLS, rel et pdf av, TBE	125	3700	2009
JOHN DEERE 6534 STD, TBE, révisé	125	1550	2011
JOHN DEERE 5075 E arceau + ch., TBE	75	800	2012
MC CORMICK MTX 120, TBE, autospeed	120	4300	2006
MC CORMICK MC 105 + ch., BE, autospeed	105	8300	2004
FENDT 209.S + ch., TBE	95	2800	2009
CLAAS Ares 556 RX + ch., BE, **déstockage**	100	7000	2005
CLAAS Arion 520 CIS + ch. + rel av, TBE	130	350	2014
NEW HOLLAND TNF 75, dans l'état, **déstockage**	75	4500	1998
DEUTZ FHAR Agrotron 90 + ch., BE, **déstockage**	90	3700	2005
DEUTZ FHAR Agrotron k 90, TBE	90	3225	2006
LANDINI Vision 95, TBE	95	3500	2006

MATERIELS

Fauch/condit. JD 730, état neuf, **déstockage**, 3m, 2013
Faucheuse KUHN GMD 350, état excep., 3m50, 2011
Faucheuse KVERNELAND 2524, BE, **petit prix**, 2m40, 2006
Faucheuse KUHN GMD 800 GII, TBE, 3m20, 2006
Faneuse KVERNELAND 8068, TBE, orient/hyd/roues, 6m80, 98
Faneuse CLAAS Volto 770, TBE, révisée, 7m70
Andaineur KUHN GA 3501 GM, TBE, essieu simple, 3m50, 1999
Cover crop KUHN XS 24, TBE, disques neufs, **déstockage**, 3m, 2008
Charrue NAUD RN 2.04, trisoc, non stop, 14", BE, **déstockage**, 1991
Combi/sem. KUHN HR 303 + venta, 24 rgs, pneum. **déstockage**, 3m, 2005
Epand/fum. GILIBERT Helix 6 pro, BE, 2 héris. vert., 6 T, 2005
Tonne/lisier PICHON TCI 6, BE, bras de pompage, révisée, 6000 L, 1997
Enrub. KVERNELAND UN 7554, TBE, portée, 750 mm, révisée, 2003

Nombreux autres matériels disponibles. Consultez nous.

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS



Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 3 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA7-Photos non contractuelles

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant : TTC
(dont TVA 20 % soit €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

GAEC DE SAINT MARTIN

**Société civile
au capital de 85 142.78 euros
siège social : 21310 Tanay
315 128 512 RCS Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2015, la collectivité des associés a : autorisé Monsieur Minot Gérard à démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31.12.2014, décidé d'agréer Monsieur Minot Jean-François, demeurant 21 Rue du Bourg – 21310 Tanay en qualité de cogérant de la société, à compter du 1er janvier 2015 et ce pour une durée illimitée, apporté une précision à l'adresse du siège social qui est fixé 21 Rue du Bourg – 21310 Tanay.

Pour avis,

La gérance

AL210813731

NOMINATION

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers**

GROUPE KREMER

**SARL au capital de 400 000 euros
21 Bis Rue De Malines
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 392 324 281**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 13/01/2015 a nommé M. Philippe Bouveau, domicilié 18 Rue Mickaël Faraday 18000 Bourges, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. Christian Perrin-Bondoux, aux droits duquel vient se substituer la Société CPB Audit, immatriculée au RCS de Nevers, sous le n° 521 318 170, appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de M. Michel Jansen, en raison de la démission de ce dernier et ce, à compter rétroactivement du

30/09/2014.

Pour avis La Gérance

AL210813884

TRANSFERT DE SIÈGE

LES EDITIONS NEOPOL FRANCE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 22 500 euros
Siège social : 2 rue Bochot
21380 Messigny et Vantoux
789 158 888 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 22 Décembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LES EDITIONS NEOPOL FRANCE a décidé de transférer le siège social du 2 rue Bochot, 21380 Messigny et Vantoux au 2 B allée du Clos du Roy 21380 Messigny et Vantoux à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL210813887

LE TORREFACTEUR BEAUNOIS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : ZA la Charrière
PDE Les Lourdons
70190 Rioz
532 150 737 RCS Vesoul**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2014 :

Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, de ZA La Charrière PDE Les Lourdons, Rioz (Haute Saône), à Beaune (Côte d'Or) 27 rue d'Alsace.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société sera immatriculée au R.C.S de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL210813896

MODIFICATION DE STATUTS

SCAL

**Spécialités charcutières et alimentaires
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 €
Siège : ZAE Cap Nord, 3 rue de l'Escaut
21850 Saint-Apollinaire
334 687 746 RCS Dijon**

Avis

En date du 30/12/14, la société a été transformée en société en société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

Ancienne mention : Société par actions simplifiée

Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée

Administration

Ancienne mention : Président : M. David Burgy

Nouvelle mention : Gérant : M. David Burgy, 15 rue du Visenay, 39100 Baverans.

Commissaires aux comptes

Anciennes mentions :

Titulaire : SARL CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES, 7 rue Marguerite Yourcenar, 21000 Dijon

Suppléant : M. Pierre Burnel, 2 rue Jules Emile Zingg, 25400 Exincourt.

Nouvelle mention : Néant

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.

Pour avis,

AL210813867

SOCIETE D'AUTOMATISME ET DE MECANIQUE DE BOURGOGNE

**Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 22 867,35 euros
Siège social : 10, rue du Cap Vert
21800 Quétigny
326 941 226 RCS Dijon**

Avis de Transformation

Aux termes d'une délibération en date du 09.02.2015, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 22 867,35 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires.

Mr André Bacheley, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par

Président de la société : Mr André Bacheley né le 04.04.1951 à Balaiseaux (39) dmrt à Genlis(21110), rue des Ecrins.

Commissaires aux comptes nommés : la Sté GBH, domicilié 1, Espace Charles de Gaulle 01100 Oyonnax, titulaire, Monsieur Bruno Mortamet, domicilié 40, rue Pascal 01100 Oyonnax, suppléant.

Pour avis, le Président

AL210813869

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

PRENOIS: Terre - Fonds libre après l'enlèvement des récoltes de la campagne 2014 - 2015.

32 ha 90 a 15 ca - Buisson gauthier: ZL-35-56 - Dessus des lavieres: ZO-10 - Devant les planches: ZB-17 - Le haut de challevant: ZI-24[11](A)-24[11](Z) - Les gibots: ZL-7(J)-7(K) - Les herbues: ZB-6(J)-6(K) (avec bâtiments)

QUEMIGNY-SUR-SEINE: Terre, Pré, Landes et Bois Taillis. Objectif : maintien du fermier en place.

24 ha 24 a 72 ca - Fontaine verin: ZT-15[12](J)-15[12](K) - La roche: D-287 - Sur l envers: ZR-42[22](A)-42[22](B)-42[22](C) - Sur la douie: ZX-6(A)-6(B)-6(C)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 09/02/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210813895

T FINANCE

**SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 60 avenue Jean Jaurès
21000 Dijon
533 643 524 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 06/02/2015, l'associé unique a décidé, à compter du même

jour :

- d'étendre l'objet social à l'activité de courtage en assurance et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 60 avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon au 109 avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL210813870

GAEC DE LA COTELOTTE

**Capital social : 114.336,76 euros
Siège social : Rue Neuve
21 570 Grancey-sur-Ource
RCS Dijon 418.032.207**

Par AGE du 31/12/2014, les associés ont transformé le GAEC en EARL, modifié la dénomination sociale, précisé le libellé du siège social et réduit le capital. Nouvelles caractéristiques de la société transformée :

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée

Dénomination: DE LA COTELOTTE

Objet : Agriculture

Capital social : 112.500,00 euros Siège : 11 La rue Neuve 21570 Grancey-sur-Ource

Gérance : M Dominique Tesson demeurant Grancey-sur-Ource (21570) 11 La rue Neuve

Cessions de parts sociales : Soumise à agrément de tous les associés.

AL210813871

CLINIQUE DE FONTAINE

**SA au capital de 197 696 €
Siège social : 1 rue des Créots
21121 Fontaine-Les-Dijon
015 750 185 RCS Dijon**

Suivant délibérations du 23/01/2015, le Conseil d'Administration a nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 01/01/2015, M. Philippe Carbonel demeurant 10 Bld Rembrandt 21000 Dijon en remplacement de M. Pierre-Olivier Costa démissionnaire au 31/12/2014.

Par lettre en date du 26/01/2015, la COMPAGNIE GENERALE DE SANTE, administrateur, a désigné en qualité de représentant permanent M. Philippe Carbonel en remplacement de M. Pierre-Olivier Costa.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon

AL210813892

CLINIQUE DE CHENOVE

**SA au capital de 1 125 036,50 €
Siège social : 42 Bld Henri Bazin
21300 Chenôve
016 750 143 RCS Dijon**

Suivant délibérations du 23/01/2015, le Conseil d'Administration a nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 01/01/2015, M. Philippe Carbonel demeurant 10 Bld Rembrandt 21000 Dijon en remplacement de M. Pierre-Olivier Costa démissionnaire au 31/12/2014.

Par lettre en date du 26/01/2015, la COMPAGNIE GENERALE DE SANTE, administrateur, a désigné en qualité de représentant permanent M. Philippe Carbonel en remplacement de M. Pierre-Olivier Costa.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon

AL210813893

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE L'EPLUVIER

**Société civile
au capital de 269 810 euros
Siège social : 14 Rue Alésia
21150 Gissey sous Flavigny
528 013 832 RCS Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2014, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Lalignant Jean-Louis à démissionner de ses fonctions de gérant à compter 31.12.2014.

Pour avis

La gérance

AL210813754

GERANCE

Est résilié à compter du 6 Janvier 2015, le contrat de gérance qui avait été consenti au profit de la SNC GESMIN, ayant son siège social à Cergy Pontoise Cedex (95805) Immeuble Le Cervier, 12 avenue des Béguines,

Par la SAS DELEK FRANCE, au capital de 171.940.000 euros, ayant son siège social 12 avenue des Béguines, Immeuble Le Cervier B, Cergy Saint Christophe 95800 Cergy Pontoise, immatriculée 439 793 811 RCS Pontoise,

Concernant le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Pouilly en Auxois (21320) Autoroute A6, Aire des Lochères, dont elle est propriétaire ou exerce la jouissance.

Ce contrat de gérance avait fait l'objet d'un acte SSP en date du 22 Septembre 1999 auquel s'est substitué un contrat de gérance en date du 4 Février 2002.

AL210813894

DISSOLUTION LIQUIDATION

MOUGIN - ROUSSEY

**Société civile de moyens
au capital de 152,45 euros
Siège social : 10, rond point de la Nation
21 000 Dijon
305 836 504 RCS Dijon**

Par décision collective des associés du 31 décembre 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme co-Liquidateurs Monsieur Serge Mougin, 15, rue de Fontaine, 21 000 Dijon et Monsieur Christian Roussey, 11, rue Joseph Garnier, 21 000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 11, rue Joseph Garnier, 21 000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL210813846

SCI 50 AVENUE JEAN JAURES

**Société Civile au capital de 1 500.00 €
Siège social : Rue de Vignery
21160 Perrigny-Les-Dijon
RCS Dijon N° 483 170 569**

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 27 novembre 2014, il résulte que :

- la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2014 suivie de sa mise en liquidation.
- A été nommé comme liquidateur :

Mr Pétion Jean demeurant 9 rue du Rocher, 21160 Marsannay-La-Côte , a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social : Rue de Vignery, 21160 Perrigny-Les-Dijon
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, le liquidateur

AL210813874

SIRB

**Société Civile au capital de 183.000 €
Siège social : Brochon (21220)
Route Nationale 74
353 851 132 RCS Dijon**

L'assemblée générale extraordinaire du 30 Janvier 2015, a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Monsieur Olivier Gaugry, ancien gérant, demeurant à Brochon (21220), 12 Rue de la Maladière est liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur à Brochon (21220), 12 Rue de la Maladière. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le Liquidateur

AL210813876

SIRB

**Société Civile en liquidation
au capital de 183.000 €
Siège : Brochon (21220) Route Nationale 74
353 851 132 RCS Dijon**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Janvier 2015, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Monsieur Olivier Gaugry, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de Dijon.

AL210813877

LES SAULES

**Société Civile au capital de 15.000 €
Siège social : Brochon (21220)
12 Rue de la Maladière
444 109 284 RCS Dijon**

L'assemblée générale extraordinaire du 30 Janvier 2015, a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Monsieur Olivier Gaugry, ancien gérant, demeurant à Brochon (21220), 12 Rue de la Maladière est liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur à Brochon (21220), 12 Rue de la Maladière. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le liquidateur

AL210813878

LES SAULES

**Société Civile en liquidation
au capital de 15.000 €
Siège social : Brochon (21220)
12 Rue de la Maladière
444 109 284 RCS Dijon**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Janvier 2015, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Monsieur Olivier Gaugry, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de Dijon.

Le liquidateur

AL210813879

BIM ADVANCE

**SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 6, rue des Tonneliers
21200 Beaune
800 764 631 R.C.S. Dijon**

Aux termes de l'AGE du 21/01/2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter rétroactivement du 31/12/2014, nommé en qualité de liquidateurs M. Olivier Daban, 30 bis avenue du Château Bertin, 78400 Chatou et M. David Gaudry, 80 cours Le Rouzic, 33100 Bordeaux et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL210813880

**SCP du Parc-Curtil & Associés
Société d'Avocats
4 rue Jeanne Barret
21000 Dijon**

2ELP

**SARL en cours de liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social
16 Chemin de Daix 21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon B 533 547 675**

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 6 février 2015 a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur, Monsieur Emmanuel Chevasson,
- constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

AL210813881

LE MITOT

**Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social
6, rue de la Mairie
21490 Bretigny (Côte d'Or)
435 053 095 RCS Dijon**

Aux termes d'un PV d'AGE du 11 février 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/02/2015 et sa mise en liquidation. Liquidatrice : Mme Annick Fernand, Bretigny (Côte d'Or) 6 rue de la Mairie, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Siège de la liquidation : Bretigny (Côte d'Or) 6, rue de la Mairie où toutes les correspondances devront être envoyées et les actes concernant la liquidation notifiés. Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention sera faite au RCS : Dijon. Pour avis.

AL210813882

LE MITOT

**Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social
6, rue de la Mairie
21490 Bretigny (Côte d'Or)
435 053 095 RCS Dijon**

Aux termes AGE du 12 février 2015, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société,

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis;

AL210813883

SOCIETE ERA-NRJ

**SARL au capital de 3000 €
siège social : 6 b rue de Romelet
21600 Longvic
RCS Dijon 800 415 374**

Par décision de la gérante Nathalie BROCARD, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable à compter du 31/12/14. La gérante est nommée liquidateur à l'adresse du 20 rue Eole 21110 Genlis.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL210813891

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 10 février 2015, constitution de la SAS :

Dénomination : L.D RESTAURATION

Capital : 10.000 euros

Siège social : ZAC ACTI SUD, Allée Olivier de la Marche 21160 Marsannay la Côte

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, brasserie ainsi que la vente à emporter.

Président : Mme Lydie Laure Durin née Balliet, 32 Avenue Anatole France, 94400 Vitry sur Seine

Cessions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL210813866

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Olivet du 3 Février 2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WOKASIE DIJON

Capital : 8.000 euros

Siège social : Géant Fontaine les Dijon, 9001 route d' Ahuy, 21121 Fontaine-les-Dijon

Objet : toute activité de restauration et commerce de tous produits alimentaires,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérance : la société BELLI SARL ayant son siège social 45 rue de Champagne, 45160 Olivet, immatriculée au RCS d'Orléans sous le N° 492 457 296 pour une durée illimitée

La société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Dijon.

AL210813868

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Rouvray en date du 11-02-2015 de: GMV.

Forme: SARL unipersonnelle

Capital: 30 000 Euros.

Siège: 4 route de Paris, 21530 Rouvray.

Durée: 99 ans.

Gérance: Michel VIENNET, 4 route de Paris 21530 Rouvray.

Objet: Exploitation tous fonds de commerce d'Hôtellerie, Restauration, Traiteur, débit de boissons Licence IV. Activités annexes et connexes d'offres de séjour et fourniture de plats et repas, sur place ou non.

RCS: Dijon.

AL210813873

Etude de Maîtres Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON, notaires associés à Dijon (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Dijon, 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 15 janvier 2015 enregistré à Dijon Nord le 5 février 2015 bordereau 2015/306 case 1 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La société est dénommée : LA CLE D'OR.

Le siège social est fixé à : Hauteville les Dijon (21121), 13 rue de Messigny.

La société est constituée pour une durée

de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : Mille euros (1.000,00 EUR) divisé en 1.000 parts sociales de **un euro** chacune.

Le gérant de la société est : Monsieur Jonathan Vuibert demeurant à Hauteville les Dijon (21121) 13 rue de Messigny.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, le notaire

AL210813875

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 04/02/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CB – Chocolaterie de Bourgogne

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 11, rue de Cluj – ZAE Cap Nord – 21000 Dijon

Capital social : 1 000 000 €

Objet social : Directement ou indirectement, tant en France qu'à l'Étranger, l'activité industrielle de fabrication, de transformation et de vente de produits alimentaires, de confiseries, de cacao, de chocolats et de produits contenant du chocolat, et toutes opérations ou produits se rattachant directement ou indirectement à cette activité. La détention de titres de sociétés civiles ou commerciales, la prise de participation au capital de société civiles ou commerciales, la fourniture et la mise en commun de services financiers et administratifs ou profit desdites sociétés…

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Président : M. Gérard Van Den Bent demeurant Oranjelaan 12, 1217 LW Hilversum (Pays-Bas)

Commissaire aux comptes titulaire : La société BM&A S.A., 11 rue de Laborde 75008 Paris, 348 461 443 RCS PARIS

Commissaire aux comptes suppléant : M. Eric Seysos domicilié 11, rue de Laborde 75008 Paris

Transmissions des actions : Les actions et les valeurs mobilières donnant accès au capital émis par la Société sont librement transmissibles.

Droit de vote : Le droit de votre attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix aux moins, sauf privation du droit de vote en application de la loi.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, qu'il soit associé ou non. Les mandats peuvent être donnés par tout moyen écrit et notamment par télécopie, ou communication électronique.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

Le président.

AL210813888

NIÈVRE

➜ NOMINATION

ENTREPRISE MORINI

SAS au capital de 250 000 Euros
Siège social : Route de la Petite Buissière
ZI de Varennes-Vauzelles
58600 Garchizy
581 880 481 RCS Nevers

Aux termes des Délibérations de l'actionnaire unique du 30/01/15, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur, M. Michel Perroud demeurant Le Chardonnet, 69640 Cogny.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

AL580813977

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

SAS BAR RESTAURANT LE CHEVAL BLANC

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
2 avenue du 11 Novembre
58240 St Pierre le Moutier
800 154 312 RCS Nevers

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er janvier 2015, il résulte que :

Monsieur Jonathan Chartreux, demeurant La Grille – Château de Villard 03460 Villeneuve sur Allier, a été nommé en qualité de Président à compter du

1er janvier 2015 et pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Fanny Regnault, démissionnaire au 1er janvier 2015.

Pour avis

Le Président

AL580813983

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI G.T.A.L.

Capital social : 1 000 Euros
Siège social : Revolle - 71170 Chauffailles
803 277 524 R.C.S. Macon

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er février 2015, M. Gilles Teulade, cogérant, demeurant 51 Route d'Avril sur Loire - 58300 Decize, a décidé de transférer le siège social au 36 Route de Genève - 58300 Charrin. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580814134

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire le 6/2/2015, le capital social de la SCI DES CEDRES ayant son siège à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 11 rue des Cèdres, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 791 083 066, qui était de 72.000 euros, a été porté à 152.000 Euros, au moyen d'un apport d'immeubles situés à Aubière (Puy de Dôme), évalués à 80.000 Euros, effectué par divers associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL580814124

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ELEXIA ASSOCIES
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault – BP 70110
58001 Nevers Cédex
Tél : 03 58 57 01 60
Fax : 03 58 57 01 69

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le mardi 17 mars 2015 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance
de Nevers,
Palais de Justice – 58000 Nevers

A l'initiative de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, Société Coopérative à capital variable, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 398 824 714, dont le siège social est 8 Allée des Collèges – 18000 Bourges, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es-qualité audit siège,

Ayant pour Avocat Maître Josiane Monteiro, Avocat au Barreau de Nevers, membre de la SELAS ELEXIA ASSOCIES, demeurant 15 rue Adam Billault à Nevers (Nièvre).

Vente aux enchères publiques d'un bien sis :

COMMUNE DE SAINT AMAND EN PUISAYE

Une fermette à usage d'habitation

«La Forge». Cadastrée Section D n° 1904 pour 9a 88ca

La moitié indivise de la parcelle en nature de sol

«La Forge». Cadastrée Section D n° 1824 pour 3a 76ca

Mise à prix : 45 000,00 Euros

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.

Fait à Nevers le 09 Février 2015.

Signé : Josiane Monteiro

Pour tous renseignements, s'adresser :

Au Cabinet de Maître Josiane Monteiro, Membre de la Société ELEXIA ASSOCIES, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58000) – 15 rue Adam Billault ; Tél : 03 58 57 01 60, où le Cahier des Conditions de Vente peut être consulté.

Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance où le Cahier des Conditions de la Vente est déposé et peut être déposé.

Les visites seront effectuées le **Mercredi 04 Mars 2015 à 15h00** par Maître Macheda, Huissier de Justice à Guerigny. Tél 03 86 85 14 53

AL580814129

➜ MODIFICATION DE STATUTS

TRUCDELUC.COM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €uros
Siège social : La Villégiature - Ville
58400 Narcy
511 285 546 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 février 2015, les associés ont décidé et ce, à compter de ce jour :

- De remplacer la dénomination sociale « TRUCDELUC.COM » par « 50CLDIVIN »,
- De modifier l'objet social comme suit :

Mise en place et diffusion de concepts commerciaux,

Activité d'agent commercial, commissionnaire et mandataire en vins, spiritueux et alcools et tous produits, objets, matériels et accessoires s'y rapportant directement ou indirectement,

Importation, exportation et commercialisation de machines, d'outils, d'équipements et de matériaux pour la construction, le bâtiment, le transport et l'industrie d'une manière générale,

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement, de près ou de loin à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Gérant,

Anthonius BAKKER

AL580813962

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 21/01/2015, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé Jugement de liquidation judiciaire en cours de procédure de :

Société de gestion de distribution indépendante de fournitures automobiles dite SOGEDIFA

99/101, avenue Louis Roché

92230 Gennevilliers

R.C.S.: 507 548 048

ETS Secondaire: Indépendante de fournitures automobiles dite SOGEDIFA

avenue du 85e de Ligne - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

A nommé comme liquidateur Me Patrick Legras de Grandcourt, 31 av Fontaine de Rolle

92 000 Nanterre.

Le Greffier.

AL580814125

IMMOBILIERE SAINT PIERROISE

SARL au capital de 7500 €
Siège social : 26 et 28 rue de Paris
58240 Saint Pierre Le Moutier
RCS Nevers 538 198 839

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2014 :

- Il a été décidé de transférer le siège social de Saint Pierrre Le Moutier (58), 26 et 28 rue de Paris, à Royan (17), 3 rue Maurice Garnier, à compter de ce jour ;

- Monsieur Bréhier Joël, demeurant 3 rue Maurice Garnier 17200 Royan, a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Chassagnon Albert, démissionnaire, à compter de ce jour.

Le dépôt légal sera effectué aux RCS de Nevers et de Saintes

Pour avis, le représentant légal.

AL580813976

SARL JARDIFOREST

SARL au capital de 15 000 euros
Nyon - 58130 Ourouer
501 299 812 RCS Nevers

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 16/01/2015, il a été décidé, avec effet ce jour d'étendre l'objet social à la collecte, la gestion et la transformation des déchets organiques, à la fabrication, la location et la vente de toilettes sèches et de supprimer la récupération, la transformation et la vente de branches en copeaux et de fragments comme amendement organique en jardinage, horticulture, maraîchage, arboriculture, viticulture, agriculture, culture végétale, et d'une manière générale aux fins de tous types d'utilisation notamment à des fins de production d'énergie ; la fourniture d'énergie ; et le conseil, la formation et tous types de prestations de services aux entreprises et aux particuliers notamment dans les domaines de l'organisation et de la gestion d'entreprise, de l'informatique et du marketing.

A la dénomination sociale, a été ajouté le nom commercial «FORMACOMPOST».

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis, la gérance

AL580814131

TRANSPORTS CARRER SEVICE EXPRESS

Dites TCSE
SARL au capital de 7600€
Le MEZ 58210 La Chapelle
Saint André
RCS Nevers 513533711

Par l'AGE du 20/09/2014, il a été voté par les associés :

- la modification de la date de clôture du bilan au 31/12,

- le transfert du siège à dater du 20/09/2014 dans le même département au 4 route de Buzy 58210 La Chapelle Saint André

Mentions sera faîtes au RCS de Nevers

AL580814135

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SARL LA FORET VOLTAIQUE

SARL au capital social
de 1 000 Euros
Siège social : La Forêt
58340 Saint Gratien Savigny
508 732 468 R.C.S. Nevers

Le 31 décembre 2014, l'Associé unique a nommé Gérant, Madame Huguette Perreau demeurant à Saint Gratien Savigny (Nièvre) Lieudit «La Marquise», en remplacement de Monsieur Olivier Perreau, démissionnaire.

Pour avis.

AL580813980

FUNERIAL

Société à responsabilité limité
à associé unique au capital de 15.000 €
Siège social : 40, rue Henri Bouquillard
le Grand Domaine 58640 Varennes-Vauzelles
538 766 122 RCS Nevers

Suivant procès-verbal en date du 6 février 2015, l'associée unique a nommé aux fonctions de gérant Monsieur Jean de Champs de Saint-Léger de Bréchard demeurant 8, rue Robespierre - 18000 Bourges en remplacement de Monsieur Guy Aubret.

Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL580814130

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL HERTER DISTILLATEURS

SARL au capital social de 1200 Euros
Siège social : Les Moutots
58350 Colmery
538 615 378 R.C.S. Nevers

Le 1er août 2014, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er août 2014 Monsieur Erik Herter demeurant Les Moutots, Colmery, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Colmery, Les Moutots.

Pour avis.

AL580813978

SARL HERTER DISTILLATEURS

SARL au capital social
de 1200 Euros
Siège social : Les Moutots 58350 Colmery
538 615 378 R.C.S. Nevers

Le 1er août 2014 l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Monsieur Erik Herter de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2013.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580813979

MÉDIA'LEC EURL

L'AGE de la société MÉDIA'LEC EURL, au capital de 7000€, 373 route de la gare, 58130 Urzy, 511 176 315 RCS Nevers, a approuvé, le 31.12.2014, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr SEGUIN Bertrand, 373 route de la gare, 58130 Urzy pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 31.12.2014. Mention au RCS de Nevers.

AL580814127

➜ AVIS DE CONSTITUTION

LE SOLEIL LEVANT

En date du 24/12/14 il a été constitué, une SARL.

Dénomination :»LE SOLEIL LEVANT»

Le siège social : 19 Rue Louis Pergaud, 58000 Nevers.

Durée : 99 ans

Capital 500.00 Euros.

Objet : l'abattage, le façonnage l'élagage et l'entretien sylvicole.

Gérante : Mme Soylu ep. Konus Ozgul demeurant au 19 Rue Louis Pergaud, 58000 Nevers.

L'entreprise sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580813913

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 09 février 2015, il a été constitué une SARL dénommée:

ApyClic

Objet social : La prestation informatique au niveau du dépannage, de la maintenance, de la formation, l'achat et la vente de matériel.

Siège social : 6, Avenue du 8 mai 1945 58660 Coulanges-Les-Nevers

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Martial Rodemacq demeurant à Coulanges-Les-Nevers (Nièvre), 4 Impasse du clos Martin et Monsieur Frédéric Palys demeurant à Marzy (Nièvre), 32 Avenue Dufaud.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580813975

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI ELVIS ;

Siège social : 4, Route de Marcé, 58180 Marzy ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Co-Gérance : Mr Daniel Talpin et Mme Marie-José Talpin dt ensemble à Nevers (58), 11, Rue Charles Leblanc Bellevaux ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL580814128

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie KOWAL, notaire associé à Corbigny (Nièvre), le 13 février 2015 a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SCI CORANEL

Forme : société civile immobilière

Capital social : 1.200,00 euros par apport en numéraire

Siège social : Chemin du Pichoux 58800 Corbigny

Objet social : gestion, administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Nicolas HOUSSIN chemin du Pichoux 58800 Corbigny

Cession de parts sociales – agrément : libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers (58000).

Pour Avis,

Maître Sophie KOWAL.

AL580814133

AVIS DE CONSTITUTION.

Par acte SSP du 16/02/2015, il a été constitué une SARL dénommée :T PRO BOURGOGNE.

Siège social :25 Rue Maréchal Lyautey Log 243 58000 Nevers.

Capital : 8000€.

Objet : Maçonnerie Générale, Gros Oeuvres.

Gérance : M. Altin Sami, C/M Altin Zeki 25 Rue Mal Lyautey Apt 243, 58000 Nevers.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580814136

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon, curateur des successions de :

Mme Huguette Berthe OURSEL veuve HERVIEUX décédée le 26/03/2012 à Auxerre, réf 13.5240

Mme Claudette Monique HABILLON divorcée MORENO, décédée le 24/05/2011 à Tonnerre, réf 13.5279

Mme Mireille Raymonde CHENIER veuve GERARD, décédée le 24/10/2011 à Auxerre, réf 13.5356

Mme Madeleine Geneviève BELLET veuve MARIE, décédée le 20/04/2012 à St Sauveur en Puisaye, réf 13.5426

Mme Marcelline CARROUEE veuve CARRE, décédée le 05/02/2009 à Lainsecq, réf 13.5464

Mme Yvette Marie CONNAT veuve DOUCE, décédée le 30/12/2009 à Auxerre, réf 14.6041

M. Roger Pierre PETIT divorcé, décédé le 07/01/2012 à THIZY, réf 14.6040

Mme Monique Eliane MERCIER veuve GASNET, décédée le 08/07/2013 à Coulanges sur Yonne, réf 14.6256

Mme Catherine Hélène LAVAUX célibataire, décédée le 14/03/2014 à Joigny, réf 14.6379

M. Alain Serge TINOT célibataire, décédé le 21/08/2013 à Epineau Les Voves, réf 14.6427 déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' Auxerre le 20/03/2015

M. Lucien Alfred JOLLY célibataire, décédé le 27/05/2010 à Charny, réf 13.5891

M. Jean Louis AUBERT célibataire, décédé le 25/05/2013 à Auxerre, réf 14.6114

Mme Marie NASPINSKA épouse LUTYJ, décédée le 04/07/2011 à Pont sur Yonne, réf 14.6117

M. André Alexis RIVIERE veuf, décédé le 29/12/2011 à Joigny, réf 14.6260

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 20/03/

AL890814127

➜ NOMINATION

SAS SERRES VANNOISES

Société par actions simplifiée
Au capital de 294 000 euros
Siège social : 1 grande rue
89190 Foissy sur Vanne
331 477 539 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 27 janvier 2015, l'assemblée générale des actionnaires :

a nommé en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Patrick Delacroix démissionnaire au 31 décembre 2014, Madame Claudine Couard épouse Delacroix, demeurant 23 Grande rue, 89190 Foissy sur Vanne pour une durée illimitée.

Pour avis, la Présidente.

AL890813947

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA TRANCHERIE.

Société civile à capital variable
de 30489.80€
18 avenue Carnot
02250 Marle S/ Serre
318 697 547 RCS Saint Quentin

par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1.02.2015 ,il a été décidé de transférer le siège sociale de la société à LA TRANCHERIE, 89170 SAINT FARGEAU à compter du10.02.2015.

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre et sera radié du RCS de St Quentin.

AL890814111

SCI CHARLY

SCI au capital de 18202, 41 €
Siège social : 7 rue de L'Ecrivain,
89100 Sens
437 523 640 RCS de Sens

L'AGE du 25/01/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 18 rue Jean Geoffroy Conrath, 67200 Strasbourg, à compter du 10/02/2015

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Strasbourg

AL890814112

STUDIO ACTIVA

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : ZA des Bréandes
14 rue de l'Auge, 89000 Perrigny
402 151 989 RCS Auxerre

Avis

Aux termes d'une délibération en date du 9 janvier 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL STUDIO ACTIVA a décidé de transférer le siège social de ZA des Bréandes, 14 rue de l'Auge, 89000 Perrigny au 71 route d'Auxerre, 89380 Appoigny à compter de ce jour.

Pour avis, la Gérance.

AL890814118

PREMIUM II AUTOMOBILES

SARL au capital de 54 000,00 Euros
23 Route de Vallan,
89000 Auxerre
505365601 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12/02/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 60 avenue Jean-Jaurès, 89000 Auxerre à compter du 23/02/2015.

Gérance : Monsieur Abdelkrim KNIOINE, demeurant 13 rue des Piedallouës, 89000 Auxerre.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL890814130

CUMA DE CHAMPCEVRAIS

RCS Auxerre 391 097 169

Par décision du conseil d'administration du 7 janvier 2015, la CUMA de Champcevrais a transféré son siège social de « la Maison Tardif 89220 Champcevrais » à « Le Carbon 89220 Champcevrais » .

Le président

AL890814136

MAULAY MORANA LUTHIERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 8, rue Marie Noël
89000 Auxerre
R.C.S Auxerre 507 750 057

Suivant décision extraordinaire des associés du 15/01/2015, le siège social est transféré à Auxerre (89000), 2, rue d'Egleny, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance, RCS Auxerre

AL890814141

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon

SCEV DOMAINE DE BIEVILLE

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 4.204.547 euros
Siège social : 2 rue Jules Rathier
89800 Chablis
353 512 270 RCS Auxerre

PV AG 20.01.2015 : Réduction du capital social

Ancienne mention : 6.127.412 €

Nouvelle mention : 4.204.547 €

RCS Auxerre

AL890814113

MCSA 2E SARL

au capital de 100 000 euros
Siège social :
9 rue de la plaine des Isles
89000 Auxerre 513 653 568 RCS Auxerre.

L'AGE du 29/12/2014 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 100 000 euros à 171 000 euros.

Mention au RCS de Auxerre.

AL890814129

➜ APPORTS

AVIS D'APPORTS D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé à Hauterive (Yonne), en date du 30 janvier 2015 à effet rétroactif du 1er janvier 2015, enregistré à Auxerre le 5 février 2015 bordereau 2015/117 case n°7.

Monsieur Christophe Poupier, demeurant 7 la rue Pépin, 89250 Hauterive, a fait apport à la société **LES P'TITS PLATS DE CHRISTOPHE**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 33 400 euros, ayant son siège social 7 la rue Pépin, 89250 Hauterive, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

D'un fonds de commerce de traiteur, cuisinier à domicile, ventes de plats à livrer à domicile, organisation de toutes réceptions et manifestations de toutes sortes, achat, vente et location de tous matériels, produits accessoires ayant attrait à la cuisine, achat, vente location de vaisselle, linge de table, arts de la table, exploité 7 la rue Pépin, 89250 Hauterive pour lequel Monsieur Christophe Poupier est immatriculé au registre d'Auxerre (Yonne) sous le numéro 519 858 574.

Ledit fonds a été évalué à 55 500,00€ diminué du passif d'un montant de 22 089,89 €, soit un apport net de 33 410,11 € arrondi à 33 400 € divisé en 334 parts de 100€.

La société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en a la jouissance à compter rétroactivement du 1er janvier 2015.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Christophe Poupier, demeurant 7 la rue Pépin, 89250 Hauterive chez qui domicile a été élu à cet effet.

pour unique insertion.

Monsieur Christophe Poupier.

AL890814140

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CRP (CHRISTOPHE ROUSSEAU PATRIMOINE)

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 38 600 euros
Siège social : Ferme de Côme,
89450 Domecy sur Cure
788 997 849 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2015, la collectivité des associés a décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une société civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : CRP (CHRISTOPHE ROUSSEAU PATRIMOINE)

Forme : Société Civile, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, et par les décrets pris pour leur application

Objet : Prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises. Réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital social : 38 600,00 euros

Siège social : Ferme de Côme, 89450 Domecy sur Cure

Durée : Jusqu'au 31 octobre 2111.

Gérant : Monsieur Christophe Rousseau demeurant Ferme de Côme, 89450 Domecy sur Cure

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.

Pour avis, la gérance.

AL890814007

SARL E. C. P.

Société à responsabilité limitée E. C. P.
au capital de 3 000 euros
Siège social: lieu-dit « Duenne »
89560 Ouanne
R.C.S. Auxerre 800 249 526

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 janvier 2015, les associés ont décidé :

- d'accepter la démission de M. Philippon Aurélien du poste de gérant, M. Durst Fabien reste seul gérant de la société ;

- de transférer le siège social primitivement fixé à Ouanne, lieu dit « Duenne », à Vallan, 9 ancienne route Cidex 112, à compter du 1er janvier 2015 ;

- de supprimer de l'objet social la plomberie et le chauffage, les cloisons sèches.

- de préciser dans l'objet social l'électricité générale et industrielle.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.

Pour avis

AL890814106

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 02/02/2015, le Tribunal de Commerce de Auxerre a prononcé (Ouverture d'une procédure de) Redressement judiciaire

de **ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE DE L'AVALLONNAIS**

14, rue du Général Leclerc

89200 Avallon

R.C.S.: 793 661 166

ETS Secondaire : allée Jean Mermoz - ZI Bagatelle - 58500 Clamecy

A nommé comme administrateur judiciaire Me Philippe Contant 7 rue du Pithou 10000 Troyes.

A nommé comme mandataire judiciaire Me Bernard Delibes 12 bld Davout 89000 Auxerre.

Le Greffier.

AL890814131

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 11/02/2015 arrêtant le plan de cession de la **Sàrl SOCIETE GESTION DE DISTRIBUTION INDEPENDANTE DE FOURNITURES AUTOMOBILES DITE SOGEDIFA** 4 rue Léon Serpollet 89000 Auxerre (commerce de véhicules). RCS Nanterre 507.548.048.

AL890814139

➜ CESSION

Maître DANY Francçois
Notaire
Pourrain (89240)

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Dany FRANCOIS, le 05/02/2015, enregistré à Auxerre le 10 février 2015, bordereau 2015/130, case 1, extrait 433, Monsieur Thierry, Bernard Lecoeur, retraité, célibataire, demeurant à Chevannes (89240), 12 rue du Champclos, Serein. Non engagé dans les liens d'un pacte civil de solidarité. Né à Chevannes (89240), le 13 avril 1955, a cédé à : la commune de «Commune d'Escamps», identifiée sous le n° SIREN 218901544, la licence IV d'exploitation de débit de boissons et spiritueux d'un café-restaurant, lui appartenant, qu'il utilisait pour l'exploitation d'un café restaurant sis à Escamps (89240), 22 rue des Ecoles objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro SIRET 379 504 889. Moyennant le prix de 5 000,00 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 5 février 2015.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Dany FRANCOIS, notaire à Pourrain, 7 rue de 24 Août 1944, en l'étude, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Me Dany FRANCOIS, notaire

AL890814116

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

COMPRESSEUR SERVICE INDUSTRIE

Par décisions extraordinaires en date du 18 août 2014, la société Compresseur Service Industrie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 107 815, et dont le siège social est situé au 51 route de Montargis à Joigny 89300, au capital de 5.000 euros, a décidé de sa transformation en Société à responsabilité limitée. Le capital est fixé à 5.000 euros et divisé en 500 parts sociales de 10 euros et attribués aux associés en échange des actions qu'ils possédaient. Monsieur Hervé Guernet, né le 30 janvier 1964 à Paris, 75004, domicilié 10 rue Xavier de Saxe à Chaumot 89500, a été désigné Gérant pour une durée illimitée.

AL890813872

AUX SANGLIERS

SNC au capital de 1 000 euros
Siège : 1 Place de l'Eglise
89140 St Sérotin
753 809 953 RCS Sens

L'AGO du 9 Décembre 2014 a pris acte de la démission d'Isabelle Alizon de ses fonctions de co-gérante et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL890814142

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

YON PAL

Société en liquidation
SARL au capital de 7 500,00 €
Siège Social : 4 Rue Caron
89100 Subligny
481 663 805 RCS Sens

Clôture de liquidation

L'AGE du 06/02/2015 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le Liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/01/2015.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL890814096

SARL DE L'AUBERGE DES SOURCES

Sarl au Capital de 7.650 Euros
RCS Auxerre 480 594 340
4 Place Jean Bertin
89560 Druyes Les Belles Fontaines
« Société en liquidation »
Liquidateur : Mme Turchi-Journiat Graziella

L'assemblée générale des associés, réunie le 19 Février 2015, à 7 Rue des Carrières 89560 Merry-Sec, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat Mme Turchi-Journiat Graziella, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL890814105

LA GRANGE AU HIBOU

SARL au capital de 2000 €.
Siège social: 31 route de Sens
89100 Gron.
808587661RCS Sens.

Avis.

L'AGE du 31/01/2015 10ha décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour,nommé liquidateur M. Mme Nadia Brigui, 19 place des Platanes 71510 Dennevy et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance est a adresser au siège social.L'AGE du 31/01/2015 11h a approuvé les comptes de liquidations, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidations à compter du même jour.

Radiation au RCS de Sens.

AL890814110

LA DEPLANTE

Société A Responsabilité Limitée à associé unique en liquidation
Au capital de 3 000,00 €
Siège Social : 36 Rue de la Cave Courteau
89140 Villemanoche
RCS : 520 656 133 Sens

Avis de dissolution anticipée

Le 11/02/2015, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation au 31/12/2014.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL890814119

EURL LE CLOS DES SENS

au capital de 5000 Euros : 7, rue chaude
89700 Epineuil
No 531 608 453 RCS Auxerre

Lors de l'AGE du 20/01/2015 l'associé a décidé :

à 17h la dissolution anticipée de sa société. Florent Masson demeurant 7, rue chaude à Epineuil est nommé liquidateur et siège de la liquidation, pour les besoins de la correspondance.

à 18h l'approbation des comptes de liquidation et constaté sa clôture. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC d'auxerre.

AL890814125

SUSHI KOKYOU SARL

Au capital de 8000 euros
Siège social : 27 rue d'Alsace Lorraine
89100 Sens
RCS Sens B 502 846 405

Par PV de AGE du 30/11/2014, dissolution et radiation à compter du 30/11/2014, le liquidateur est monsieur Yang Guojun, demeurant à 145, Av. du Colonel Fabien - 93230 Romainville. Le siège de liquidation est fixé au siège. La Collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au R.C.S de Sens.

AL890814126

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2015, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.

Dénomination sociale : SCEA DEUX GY.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 325 000 euros.

Siège social : 37 rue de Rechievre, 89580 Gy l'Evêque

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des **sociétés.**

Apports en numéraire : 3 729,18 euros.

Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 321 270,82 euros.

Gérant : M. José Vicente,demeurant 37 rue de Rechievre, 89580

Gy l'Evêque et M. Jacques Vicente demeurant 5 route Nationale, 89580 Gy l'Evêque.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions consenties par un associé au profit d'un autre associé et des cessions consenties par M. Jacques Vicente à Rachel Vicente.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890814103

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/02/2015, il a été constitué

une SARL dénommée : KCCS

Siège social : 12 rue de la division leclerc, 89260 Thorigny sur Oreuse

Capital : 1.000€

Objet : bar restaurant

Gérance : Mme CLERC Katia, 12 rue de la division leclerc, 89260 Thorigny sur Oreuse

Durée : 99 ans à compter de

l'immatriculation au RCS de Sens

AL890814117

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 06/02/2015 à Moneteau, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : EURL

Dénomination sociale : DJINN

Siège social : 64 rue de Gurgy 89470 Moneteau

Objet social : l'activité de consultant en informatique et moyens de paiement électronique, notamment dans la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications ; le conseil et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques ; et plus généralement les services de conseil en informatique ; la formation professionnelle dans le domaine de l'informatique ; le développement et la vente de logiciel et de programme informatique ; l'objet social ci-dessus pourra être réalisé en direct ou par sous-traitance ;

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre

Capital social : 500 euros

Gérance : Mademoiselle Caye Nathalie 64 rue de Gurgy, 89470 Moneteau

Pour avis

AL890814120

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 janvier 2015 à Hauterive, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle .

Dénomination sociale : LES P'TITS PLATS DE CHRISTOPHE

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Objet : traiteur, cuisinier à domicile, ventes de plats à livrer à domicile, organisation de toutes réceptions et manifestations de toutes sortes, vente et location de tous matériels, produits accessoires ayant attrait à la cuisine, de vaisselle, de linge de table, d'art de la table.

Capital social : 33 400,00 euros.

Siège social : 7 la rue Pépin, 89250 Hauterive

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Président : Monsieur Christophe Poupier demeurant 7 la rue Pépin, 89250 Hauterive

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL890814124

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 07 février 2015 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAS PROFIT AGRI

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 21 rue Enfumée 89190 Lailly

Oblet : Les prestations de travaux agricoles, l'achat et la vente de tous produits agricoles.

Durée : 99 Ans

Capital : 2 000 Euros

Président : Monsieur Sébastien Profit, demeurant 31 rue Chales à Molinons (89190)

Cession de parts : Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

Immatriculation : au RCS de Sens.

Pour avis,

AL890814128

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/02/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SCI AGMY

Siège social : 43 Rue de la Charmille, 89300 Joigny

Forme : Société Civile Immobilière à capital variable

Capital minimum : 100 €, en dessous duquel il ne peut être réduit

Capital initial : 400 €

Capital maximum : 700000 €

Objet social : Acquisition Et Location De Logements

Gérant : Monsieur Arnaud Martire, 43 Rue de la Charmille, Léchères, 89300 Joigny

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890814132

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/02/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : A TOUT SERVICES

Siège social : 105 rue des Mignoettes CS 20259, 89005 Auxerre

Forme : SARL Unipersonnelle

Sigle : ATS

Nom commercial : SERVICE AGRICOLE

Capital : 1500 €

Objet social : prestation de service pour entreprise

Gérant : Monsieur Bilal Zarkane, 19/94 rue du Vercors, 59650 Villeneuve d'ascq

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890814134

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/02/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LA SOIF

Siège social : 16 rue de Paris, 89200 Avallon

Forme : SAS

Nom commercial : FACTORY

Capital : 1500 Euros

Objet social : Bar, débit de boissons

Président : Monsieur Pascal ROSET demeurant : 14 chemin de La Chasse, 31770 Colomiers élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890814137

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: SCI DE L'ETANG

Forme: SCI

Capital: 2 euros

Siège: 1 rue de L'étang 89420 Cussy-les-Forges

Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.

Durée: 99 ans

Gérants: M. Mathieu Gilles et Mme Pereira Nogueira épouse.Bouron Maria Adélia, 1 rue de l'étang 89420 Cussy-les-Forges.

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Auxerre

AL890814138

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/02/2015, il a été constitué une SARL à associé unique dénommée : SUDE.

Siège social : 7rue du Buisson l'Oiseau 89400 Migennes.

Capital : 1000 €.

Objet : Exploitation forestière et bucheronnage forestier.

Gérance :M. Sevinc Mehmet, 7 Rue Du Buisson l'Oiseau, 89400 Sens.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de Sens.

AL890814144

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

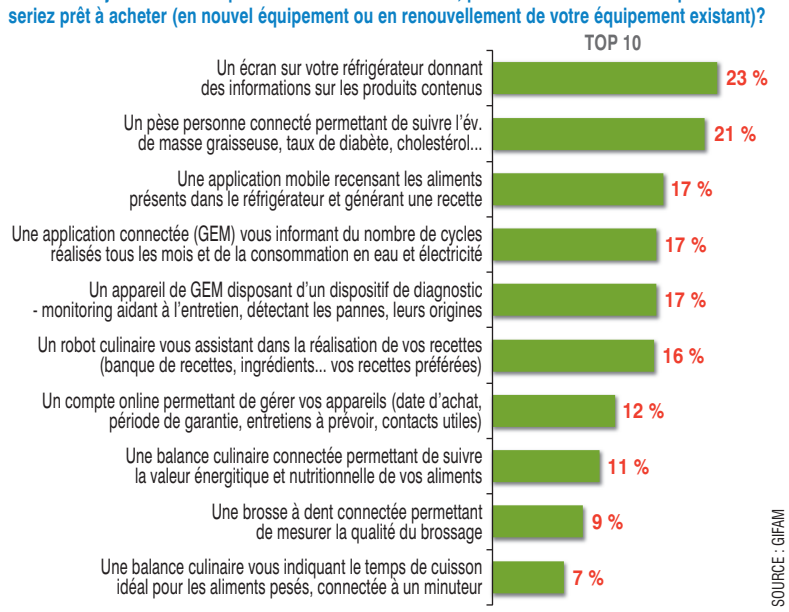
SIGNATURE

ÉQUIPEMENT Les professionnels de l'électroménager ont réalisé une enquête auprès des consommateurs qui confirme leur intention de développer les appareils ménagers connectés.

L'électroménager connecté arrive

Le Gifam (Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager) estime que les premiers appareils connectés devraient arriver dès cette année dans les rayons. Il faut dire que le secteur s'appuie sur de bons résultats. « *Avec une croissance de 1,4 % du chiffre d'affaires, le secteur de l'électroménager montre sa capacité à garder le cap malgré les turbulences. Représentant aujourd'hui 7,6 milliards d'euros, 14,5 millions de gros appareils ménagers, 43,2 millions de petits appareils, la filière montre une nouvelle fois qu'elle est un secteur solide parce qu'imbriqué dans la vie des Français* » explique Gérard Salommez, président du Gifam. C'est dans ce contexte que les fabricants d'électroménager ont voulu savoir ce qu'attendent les Français en matière d'appareils connectés. Il est vrai que les objets connectés sont souvent au cœur de l'actualité. Il y a aujourd'hui 15 milliards de ces objets dans le monde et selon les sources, on en comptera 20 à 80 milliards d'ici à 2020. En France, 30,2 millions d'objets connectés ont été vendus en 2013 dont 14 millions de produits bruns (téléviseur, hi-fi, lecteur DVD, radio) et gris (produits du rayon micro-informatique) et 300 000 bracelets montres et pèse-personnes. La question est maintenant de savoir si les consommateurs sont prêts à acheter des appareils ménagers dotés d'une connexion. Premier constat : la population est déjà très largement connectée et au fait des innovations : 70 % déclarent se tenir au courant de l'actualité en matière de nouvelles technologies et 53 % des possesseurs de tablettes ou de smartphones en ont un usage intensif.

Parmi les objets connectés que vous estimez intéressants, pouvez-vous en citer trois que vous seriez prêt à acheter (en nouvel équipement ou en renouvellement de votre équipement existant)?



SOURCE : GIFAM

Détecter les pannes

Les consommateurs plébiscitent en premier lieu un appareil de gros électroménager équipé d'un dispositif de diagnostic aidant à l'entretien et détectant les pannes (61 % y voient un bénéfice). Ils y voient la possibilité d'étendre la durée d'utilisation de leur appareil. Ils s'intéressent aussi aux propositions qui les aideront à mieux gérer leur quotidien et leur budget : le réfrigérateur donnant des informations sur le stock restant et les dates de péremption (59 % y voient un bénéfice) ou encore l'application qui permettra de connaître le nombre de cycles effectués par le lave-linge tous les mois et sa consommation en électricité (57 % s'y intéressent). Côté petit électroménager, le robot culinaire qui assistera dans la réalisation de recettes et la balance culinaire indiquant le temps de cuisson idéal arrivent un peu plus bas dans l'échelle des produits plébiscités. Les applications permettant de déclencher un appareil à distance sont moins appréciées. Face à l'enthousiasme, quelques freins apparaissent : la peur de perdre autonomie et implication, l'inutilité de ces appareils qui pourraient s'apparenter pour certains à des gadgets et surtout le prix. Autre aspect fondamental : la protection des données personnelles doit être garantie et toutes les réassurances doivent être apportées par les fabricants car un tiers des consommateurs voient un frein à l'obligation de créer un compte client pour pouvoir utiliser ces nouveaux objets et 46 % d'entre eux ne communiquent des informations personnelles que sur des sites de marques ou d'institutions en lesquelles ils ont confiance. « *Le Gifam travaille déjà avec la Cnil pour la protection des données pour les objets connectés* » confie Gérard Salommez.

La voie semble donc ouverte aux fabricants pour mettre sur le marché des produits connectés mais en gros électroménager, le passage à ce type d'appareil ne se fera sans doute qu'à l'occasion du renouvellement de l'équipement, au moment où le besoin s'en fera sentir. En petit électroménager, le pas sera peut-être plus vite franchi.

VALERIE GODEMENT

PIECES DETACHEES

A compter du 1er mars, les fabricants d'appareils électroménagers s'engagent vis-à-vis des distributeurs, donc des consommateurs à fournir des informations relatives à la disponibilité des pièces détachées. Le vendeur informe le consommateur avant la vente de manière visible et lisible sur tout support adapté (magasin, site internet, catalogue…) et après la vente, sur le bon de commande ou tout autre support durable constatant la vente. Ainsi, les clients vont pouvoir faire le choix d'acheter ou non un produit disposant de pièces détachées disponibles (informations sur le site http://distributeurs.gifam.fr). Toujours en matière d'informations, le site www.choixresponsable.fr répond à toutes les questions, notamment sur les étiquettes énergie, comme celle des aspirateurs (premier produit du petit électroménager à en bénéficier) entrée en vigueur en septembre dernier.

coin cuisine

Galette de légumes anciens façon Darphin

Préparation : 30 minutes
Cuisson : 20 minutes

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 panais,
- 2 topinambours,
- 1/2 citron,
- 4 carottes de couleur (violette, jaune, blanche),
- 3 pommes de terre (type Bintje),
- 1 œuf,
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 1 pincée de muscade,
- Sel et poivre.


PHILIPPE DUFOUR/INTERFEL

Laver puis peler tous les légumes. Citronner les topinambours pour qu'ils ne noircissent pas. Râper tous les légumes.
Ajouter l'œuf battu. Saler, poivrer. Parfumer d'une pointe de muscade râpée. Bien mélanger.
Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile d'olive et déposer à la cuillère de petits dômes de légumes râpés. Les tasser légèrement. Les faire dorer 10 minutes sur une face puis encore 10 minutes sur l'autre face.
Selon la taille de la poêle, renouveler si besoin l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
Servir à l'apéritif ou en entrée avec une salade.

Recette d'Anne Guillot-Kipman, Interfel

vient de paraître

Histoire et modernité

« Le secret des trois clés » est un roman photo écrit par Antoine Besson avec des photos de Claude Defresne (www.lesecretdestroiscles.com).



28 euros chaque tome

C'est le grand retour du roman-photo que signent Antoine Besson et Claude Defresne à travers « *Le secret des trois clés* » et « *Le secret de l'archange* », (un troisième est à paraître en 2015). Roman-photo, une notion qui renvoie des années en arrière mais qui est parfaitement réactualisée par les auteurs. On se retrouve avec des personnages modernes placés au temps des châteaux de la Loire, le tout sous la baguette magique de l'immense magicien que fut Robert Houdin. Une mise en scène haletante, avec moults rebondissements et un graphisme, des couleurs et des images qui rythment tout cela à la perfection. Des QR codes permettent d'obtenir des informations bonus. Les plus jeunes y trouveront l'aspect fantasy qu'ils adorent et leurs aînés un peu de nostalgie et un vrai intérêt pour l'énigme historique, de Blois à Chambord. Et comme le dit l'une des héroïnes : « *un magicien ne dévoile jamais ses secrets…* ».

THIERRY MICHEL

www.lesecretdestroiscles.com pour une liste des librairies vendant ces ouvrages ou juniorbesson@gmail.com.



PUY-DE-DÔME

Paroles de jeunes

INSTALLATION

Léa Fargeas et **Hubert Derigon** n'ont pas deux mais un projet en commun : être agriculteurs. La jeune femme s'installe hors-cadre familial avec un atelier de poules pondeuses Bio. Parallèlement, Hubert, lui aussi hors-cadre familial, est en cours d'installation en élevage ovins. C'est avec passion et détermination qu'ils ont entrepris leurs projets.



Ils aiment

- les animaux, les chiens et la chasse
- la solidarité entre agriculteur
- le travail de sélection génétique
- l'échange d'expérience

Ils n'aiment pas

- que quelqu'un prenne des décisions à notre place
- travailler sans passion
- dire qu'Hubert est originaire de Limoges *« ma naissance dans cette ville est un hasard, je suis 100% puydômois ! »*

Un projet chacun mais un but commun

Léa Fargeas, originaire de Limoges et Hubert Derigon, né dans la même ville mais *«puydômois dans les veines et le cœur»,* ont choisi de s'installer. Âgés d'à peine 21 ans, tous deux hors-cadre familial, c'est avec beaucoup de maturité et de professionnalisme qu'ils ont construit leurs projets.

Tout commence au lycée agricole où ils étudient en Bac STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant). Hubert, dont les racines familiales sont dans les Combrailles, a toujours souhaité revenir sur ses *«vraies terres natales»*. Alors, il y a trois ans, il saute le pas et s'installe à Vitrac, entraînant avec lui sa compagne Léa. *«J'ai toujours voulu travailler avec les animaux. Alors quand Hubert m'a dit qu'il partait dans le Puy-de-Dôme pour devenir agriculteur, j'ai pensé pourquoi pas moi aussi ? A notre arrivée, nous nous sommes inscrits en BTS Productions Animales, par correspondance. Nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer de nom-breux agriculteurs à travers nos stages et les visites. J'ai eu alors le déclic pour les poules pondeuses»* témoigne la jeune femme.

De son côté, Hubert hésite encore entre les vaches allaitantes et les moutons. C'est après le cadeau inattendu d'une de ses tantes qu'il prendra sa décision. *«Elle m'a fait don de 40 ha sur la commune de Vitrac et les alentours. Au regard des terrains, le mouton était le plus approprié. J'ai choisi d'élever des Suffolk parce que les reproducteurs sont très utilisés. Les femelles sont de bonnes mères et ce sont des animaux qui s'adaptent bien.»*

> *« Aujourd'hui, des agriculteurs voisins nous félicitent pour nos projets. Ça fait chaud au cœur ! »*



Hubert possède déjà une vingtaine de brebis de race Suffolk, troupeau qui devrait vite s'étoffer.

PROJETS D'INSTALLATION

- un troupeau de 150 à 200 brebis Suffolk sur une cinquantaine d'hectares
- un élevage de reproducteurs et production de viande d'agneau commercialisée en circuit court
- un bâtiment de 120 m² pour 540 poules pondeuses en Bio.

Rencontrer pour comparer les expériences

Léa et Hubert ont rencontré de nombreux agriculteurs avant de s'engager dans une démarche d'installation. Ils sont même allés jusque dans le nord de la France. *«Nous avons rencontré un éleveur de Suffolk dans l'Aisne qui est connu pour la qualité de ses reproducteurs. Nous avons passé deux jours avec lui pour observer et échanger sur le métier. C'est lui qui m'a convaincu de monter un troupeau avec cette race. Il m'a donné de nombreux conseils comme celui d'acheter, dès à présent, des animaux à haute valeur génétique»* explique Hubert.
Conscients des investissements financiers et humains qu'engendre une installation, ils ont pris leur temps pour réfléchir leurs projets *«Nous avons mis deux ans pour mûrir nos réflexions, pour rencontrer des éleveurs avicoles engagés dans différents labels, pour échanger avec les acteurs des filières, les coopératives. Nous avons également parcouru les marchés avec un producteur en vente directe. Ainsi, nous avons vu les avantages et les inconvénients de chaque système. C'est après ces visites que je me suis décidée pour les poules pondeuses en production biologique et en vente directe parce qu'il y a une vraie demande sur le département. Une conclusion personnelle qui a été confirmée ensuite par l'étude de marché.»*

Deux projets, deux vitesses, un but commun

Dès lors, tout s'accélère pour Léa. Son bâtiment de 120m² est aujourd'hui en pleine construction. A terme, il accueillera 540 poules qui produiront environ 3 000 œufs par semaine.
De son côté, Hubert attend que les 40 ha de terrains reçus de sa tante se libèrent. *«Ils le seront entre 2017 et 2019. A ce jour, j'exploite une dizaine d'hectares pour commencer à monter mon troupeau. Je possède actuellement une vingtaine de brebis. A l'installation, il m'en faudrait une cinquantaine pour bien démarrer mon activité. A terme, je souhaiterais arriver à 150/200 animaux. Je ne serai pas en production biologique parce que les contraintes sont trop importantes. Je produirai essentiellement des reproducteurs et le reste sera commercialisé en viande d'agneau en circuit court. Je réfléchis tout de même à une activité complémentaire comme un poulailler ou du porc de plein air.»*
Léa et Hubert sont conscients des difficultés et des risques que signifie la mise en place de leurs projets. *«Notre but avant tout est d'être des chefs d'entreprise. Nous savons qu'il y a des contraintes et qu'il est possible que ça ne marche pas. Aujourd'hui, le Bio est demandé mais peut-être que demain ce ne sera plus le cas. Il en va de même pour la viande d'agneau en vente directe. Mais nous n'avons qu'une vie ! Et nous voulons nous installer pour exercer le métier que nous aimons»*. Être agriculteur, une passion dévorante que Léa et Hubert assouviront dans quelques mois, lors de la vente des premiers œufs sur les marchés du Puy-de-Dôme.

MELODIE COMTE

Quand Gérald va faire les courses

Un Dijonnais évoque ses réflexes et habitudes lors de ses achats de viandes.



Cet habitant de Chevigny-Saint-Sauveur livre également son point de vue sur l'agriculture.

La quatrième fut la bonne. Gérald, 33 ans, accepte de témoigner, contrairement aux trois premières personnes interrogées. Cet habitant de Chevigny-Saint-Sauveur fait les courses en grande surface une fois tous les quinze jours. Marié à Caroline, ce Côte d'orien n'a pas d'enfant et achète généralement de la viande une fois sur deux. *«Ma préférée ? La viande bovine et plus particulièrement la Charolaise»* annonce d'emblée le citadin. *«Ma femme et moi ne sommes pas de grands cuisiniers mais nous aimons parfois nous faire plaisir»* poursuit Gérald qui, sans lui demander, fait part de sa grande préférence pour la viande française : *«je regarde systématiquement la provenance sur l'emballage et privilégie à chaque fois une origine locale. C'est un réflexe que j'ai toujours eu»*. Sans emploi, ce consommateur fait très attention à son budget, comme dans toutes ses autres dépenses: *«à y réfléchir de plus près, je pense que mes achats en viandes sont un peu une exception : je préfère payer un peu plus cher pour avoir de la qualité et savoir précisément ce que je mange. Et pour avoir déjà goûté à la viande étrangère, notamment venant d'Angleterre, il n'y a vraiment pas photo au niveau gustatif...»*.

Un passage en MFR

Loin des clichés que l'on pourrait attribuer à certains citadins, Gérald connaît un peu l'agriculture, voire même plutôt bien. Ce natif de Fontaine-lès-Dijon a passé plusieurs années en maison familiale rurale et exercé plusieurs stages en exploitations agricoles : *«je pense que ces expériences y sont pour beaucoup dans ma vision des choses aujourd'hui. J'ai notamment travaillé sur l'engraissement des bovins, c'était le sujet de mon rapport en BEP ! J'ai une idée assez précise de ce que mangent les animaux, des règles strictes auxquelles sont confrontés les éleveurs, de leurs contraintes de travail, de la concurrence avec les autres pays... Je n'ai d'ailleurs pas l'impression que la situation ait bien évolué depuis les années 1990, période durant laquelle j'étais à l'école. Du peu que je vois à la télé ou entends à la radio, les problèmes du métier semblent être encore les mêmes aujourd'hui, avec une rentabilité qui bat toujours de l'aile»*. Gérald a bien pensé un temps devenir lui-même éleveur, *«mais l'opportunité ne s'est finalement pas trouvée et, n'étant pas issu du milieu, ce n'était pas du tout possible avec tous les investissements qu'une installation engendre»*.



Gérald, un consommateur qui recherche systématiquement de la viande française.

Conscient des marges excessives

Le Côte d'orien garde de nombreux souvenirs de ses passages en exploitations : *«la passion du métier l'emportait sur les problèmes de rentabilité. C'est un des aspects que j'ai retenus de mes anciens maîtres de stage. Je pense que c'est un peu partout pareil. J'ai un beau-frère qui élève des poulets à Toulouse: il aime sa profession mais ça n'a pas l'air de très bien marcher pour lui financièrement. Le peu d'argent qui rentre doit être immédiatement ré-investi dans l'entreprise afin de se mettre aux normes et tout le reste. C'est un engrenage sans fin»*. Pour revenir à la notion de prix, le Chevignois s'étonne de certains tarifs proposés sur le marché : *«j'ai une vague idée du prix qui était payé aux producteurs... Ça n'a rien à voir avec les tarifs que l'on trouve dans les rayons. J'ai déjà entendu les agriculteurs se plaindre des marges réalisées par les grandes surfaces et je les comprends tout à fait... La concurrence des viandes d'importation parait aussi déloyale pour les éleveurs français. Leurs prix sont forcément plus élevés avec leurs exigences de production. Je ne pense pas que la traçabilité ou autres critères de qualité existent en dehors de nos frontières... Je comprends que beaucoup de gens se ruent sur les viandes les moins chères, j'ai d'ailleurs ce même réflexe pour les autres produits que j'achète. Mais cela se fait au détriment des paysans du coin»*.

Aurélien Genest